

France-Québec

N° 110 - AUTOMNE 1998 - 30 F

Magazine

Sur la piste des Laurentides



**Le retour
de DANIEL
LAVOIE**

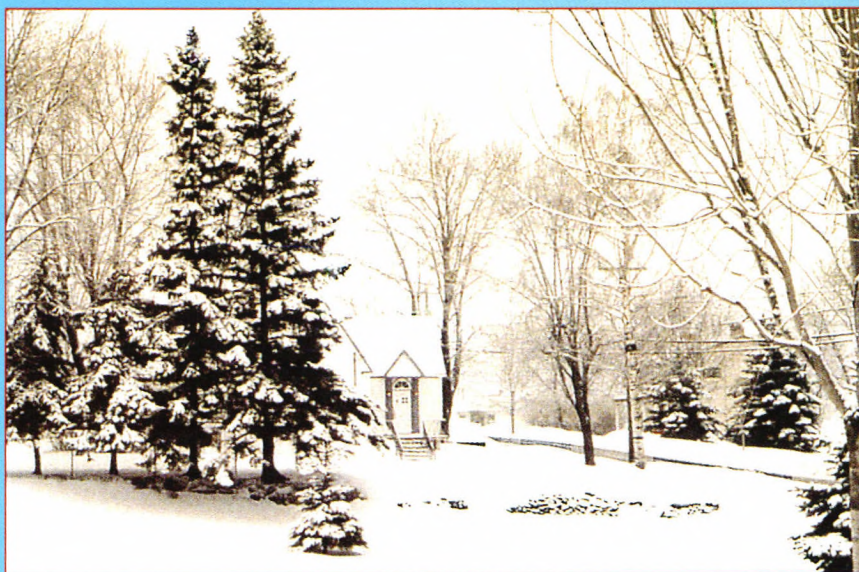
*Le colloque
FRANCE-QUÉBEC*

*Bruno Hébert
primé par les lecteurs*



CARTES DE NOËL

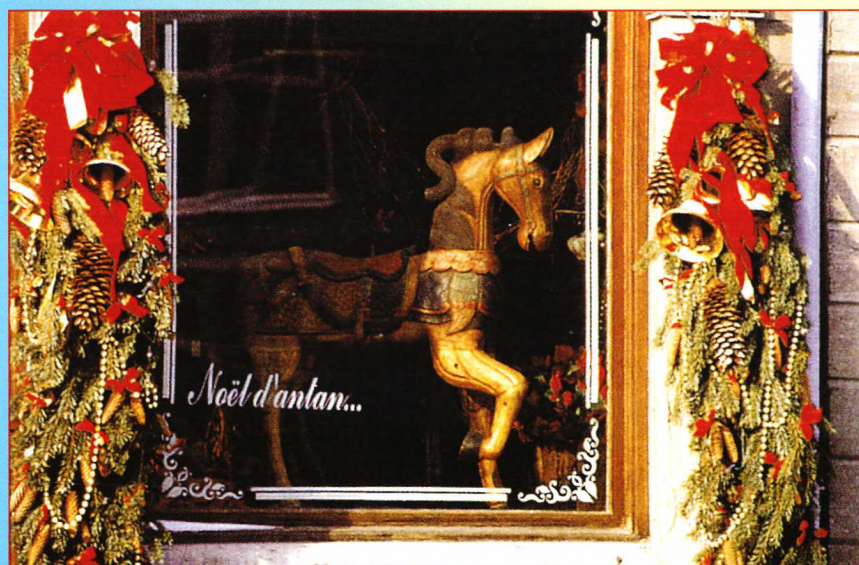
DU QUÉBEC




Série Paysages (4 cartes différentes), ici "Invitation"
signées
LINDA TURGEON
artiste photographe





Série Rêve de Noël (4 cartes différentes)
ici "La musique angélique"





Série Détails (4 cartes différentes), ici "Noël d'antan"


 **Des cartes de grand format : 18,8 x 12,7 cm**
(les enveloppes 19 x 13,5 cm sont livrées conjointement)


 **Gratuit : un feuillet interne avec le choix entre six formules de vœux**
(pour un feuillet personnalisé, consultez par courrier ou télécopie)

 **Chaque série est composée de 4 cartes différentes (63^F la série)**

 **Dix cartes minimum pour chaque modèle choisi : 150^F**

 **5% de remise sur toute commande supérieure à 200^F**

 **Frais d'envoi : 25^F**

 **Tarif entreprises ou pour commande supérieure à 100 cartes sur simple demande**

aXiome Export, le Commerce France-Québec

bl Trajectoire - 21, rue du Lac, 78120 RAMBOUILLET ☎ 01 30 41 80 19 Télécopie 01 30 46 12 35

Association

PRÉSIDENT-FONDATEUR
Xavier DENIAU

FONDATEURS
Michel BRUGUIÈRE, Jean-Marie DOMENACH,
Bernard DORIN, Martial de la FOURNIÈRE,
François-Xavier de PÉRIER,
Philippe ROSSILLON, Auguste VIATTE.

COMITÉ DE PARRAINAGE
Raymond BARRE, Jean-Pierre CHEVÈNEMENT,
Bernard CLAVEL, Yves DUTEIL,
Maurice DUVERGER, Laurent FABIUS,
Jean-Louis FOULQUIER, Jacques HABERT,
Charles MÉRIEUX,
Michel ROCARD, Philippe SÉGUIN,
Yves TAVERNIER, Pierre-André WILTZER.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR
Alain PEYREFITTE, Christian PHILIP,
Maurice VIAUD, Louis THEBAULT.

BUREAU NATIONAL
Georges POIRIER, président
Jacques DELGUTTE, vice-président
Jean-Daniel SCHELL, vice-président
Gisèle TUAILLON, secrétaire
Philippe LIMOUZIN, secrétaire
Maurice LEROY, trésorier
Eric PETIOT, trésorier.

SIÈGE NATIONAL
Frédéric TALLOT, directeur général
Aline BERNARDAUD, Tamara VRHOVAC,
Janis LOCAS, Nathalie HOULE,
Erick THEBERGE.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Janine ARSENE-LARUE (Le Grand-Quévilly),
Liliane BRISSON (Gâtinais),
Marie-Agnès CASTILLON (Saint-Malo),
Jacques DELGUTTE (Versailles-Yvelines),
Michel DUBAULT (Essonne),
Jean-Michel HERCOURT (Alpes-Léman),
Jean-Louis HERVÉ (Périgord),
Jean-Jacques JENNE (Seine-St-Denis),
Danielle LALLEMAND (Calvados),
Joseph LE BEC (Cornouaille),
Renaud LECLERC (Pays-Nantais),
Maurice LEROY (Artois-Ternois),
Philippe LIMOUZIN (Touraine),
Didier LORENZINI (Bugey),
Yannick MALARD (Haut-Limousin),
Jean-Paul MONTHOUX (Bourgogne),
Jean-François NOËL (Adulf),
Eric PETIOT (Auvergne),
Gilbert PILLEUL (Paris),
Georges POIRIER (Laval),
Monique PONTAULT (Essonne),
Frantz RÉMY (Martinique),
Yannick RESCH (Terres-de-Provence),
Jean-Daniel SCHELL (Alsace),
Maurice SEGALL (Midi-Toulousain),
Gisèle TUAILLON (Franche-Comté),
Catherine VEILLARD (Maine).

Revue

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Georges POIRIER

RÉDACTRICE EN CHEF
Monique PONTAULT

ASSISTANTE
Sophie FRANÇOIS

RÉDACTION
Christiane CALONNE (culture, tourisme)
Sylvain GAREL (cinéma)
Francine GAUDARD (éducation)
Christian JARY (société)
Valérie LION (économie)
Evelyne MILLEREAU (infographie)
François MOUCHET (politique)
Gilbert PILLEUL (histoire)
Stéphanie TISSEROND (social)
Yannick RESCH (littérature)
Michel TROADEC (musique).

MISE EN PAGE
Françoise GARDAN

CORRESPONDANTS AU QUÉBEC
André MAGNY,
Chantal PÉRIÉ.

PUBLICITÉ
Montréal : Nathaly ISABELLE
Paris : Jacques-Olivier MSIKA (FFE)
Tél. : 01 53 36 20 40

FABRICATION
SIB Imprimerie, 62200 Boulogne-sur-Mer

ABONNEMENTS 1998
France 100 F - Etranger 130 F
Adhérents des régionales 70 F

Commission paritaire : n° 51571
Dépôt légal à parution ISSN n° 0994-8732

Identités

Le 24 juin, à Montréal, la fête nationale du Québec s'est traduite, selon Le Devoir, par « un défilé moderne, coloré et diversifié ». Symboliquement, ce défilé fleurdelysé a emprunté pour la première fois un bout du boulevard Saint-Laurent, ce couloir d'entrée des immigrants de Montréal. Explication de la ministre de la Culture, Louise Beaudoin : "La fête nationale n'est plus la fête des Canadiens français mais celle de tous ceux qui résident dans un Québec de plus en plus pluraliste".

Le 12 juillet, la France de la gagne et du cœur se reconnaît dans une équipe multiethnique. Les Bleus, « black-blanc-beur », incarnent la pluralité nationale. La célébration déborde du Stade de France, envahit les rues où tout le monde s'affiche de France. Comme si chacun se réappropriait un drapeau que quelques-uns semblaient confisquer.

24 juin, 12 juillet : deux grands moments de fierté partagée au Québec et en France. Certes, les fraternités euphoriques sont généralement éphémères. Elles n'effacent pas, comme par magie, les problèmes de fond. N'empêche que ces journées se révèlent fortes de sens. Des foules joyeuses clament la modernité de l'idée d'identité, sans céder aux tentations pernicieuses du repli frileux. A l'heure de la mondialisation, on ne peut plus se claquemurer derrière des lignes Maginot mais on ne peut faire fi non plus des appartenances, fussent-elles multiples. Un exemple ? Aujourd'hui, au Québec, des écrivains et des chanteurs issus de l'immigration, porteurs d'autres cultures, choisissent le français comme langue d'expression. Ils sont d'ailleurs et d'ici. Le dialogue interculturel devient une exigence quotidienne et irrigue l'identité nouvelle.

Le Québec, au confluent des influences américaines et européennes, entre autres, s'avère ainsi un endroit privilégié pour méditer cette question des identités de demain. Comment s'inscrit donc le projet québécois dans ce débat récurrent entre identités et mondialisation ? C'était l'objet du colloque organisé le 9 octobre à Paris dans le cadre du trentième anniversaire de France-Québec. La réflexion fut de haut niveau, pertinente et impertinente, fort stimulante pour l'avenir.



Georges POIRIER

NOUVEAU

Pages 52-53

De nouvelles rubriques viennent enrichir la revue pour tous ceux qui ont le goût du Québec.

- Avant-poste : la philatélie
- Mots-clés : les expressions québécoises
- Remue-ménages : un jeu-test
- Place-net : les bonnes adresses de la "toile"
- Entre-mets : une recette québécoise

Sommaire

4-15 actualités

16-25 culture

26-31 tourisme

32-39 coopération

40-51 association

COUVERTURE

- Conception : Pascal Leseure
- Photos : Tourisme-Québec,
Studio Sténopé

En revue

7 334 400 Québécois

Au 1^{er} juillet, le Québec comptait 7 334 400 personnes, soit une hausse de 0,4% en un an. Mais le taux de croissance est inférieur à ceux de 1996 et 1997 en raison d'une baisse de la nationalité. De même le Canada (30,3 millions) a connu sa plus faible hausse depuis douze ans.

Un redéploiement à l'étranger

En mars 1996, le Québec avait fermé douze des vingt-deux représentations québécoises à l'étranger. Notamment les Délégations de Dusseldorf, Milan, Rome ainsi que des bureaux aux Etats-Unis et en Amérique latine. Restaient les Délégations de Paris (la plus importante), Bruxelles, Londres, New York et Tokyo ainsi que des bureaux à Abidjan, Munich, Washington et des services d'immigration à Damas, Hong-Kong et Vienne. Des partenariats ont permis des réinstallations à Atlanta, Boston, Chicago, Los Angeles et Séoul par entente avec la Banque nationale ; à Munich avec le support du gouvernement de Bavière ; à Milan avec la Chambre de commerce italienne du Canada... Des «antennes» ont été ouvertes au cours de l'été à Barcelone (les relations sont bonnes avec le gouvernement catalan), Kuala Lumpur, Manille et Pékin. Doivent suivre : Shanghai et Buenos Aires.

Lise Bissonnette : Grande Bibliothèque

Après plus de 20 ans passés au *Devoir*, Lise Bissonnette a quitté en août les fonctions de directrice de ce quotidien de référence à Montréal. Elle devient présidente-directrice générale de la Grande Bibliothèque du Québec, à Montréal, dont l'ouverture est prévue en 2001. Ses objectifs : démocratisation du savoir, accessibilité et rayonnement des nouvelles technologies.

Unions libres doublées en dix ans

Le Québec compte 1,4 million de couples selon le dernier recensement. Parmi eux, 400 000 ont déclaré vivre en union libre, selon le Bureau de la statistique du Québec. Soit une proportion de 24,4% contre 19% en 1991, 12% en 1986 et 8% en 1981. Chez les 25-30 ans, le taux dépasse les 30%. Curieusement, c'est dans la région de Montréal que le taux d'unions libres (20,3%) est le plus bas du fait de treize municipalités anglophones où le taux est souvent inférieur à 5%. Plus on s'éloigne vers le nord, plus le taux augmente : 27,4% dans Lanaudière, 29,7% dans les Laurentides, 32,9% en Abitibi où certaines villes dépassent les 35% d'unions libres.

Un référendum pour... Québec 2010

Du 30 septembre au 3 octobre, les habitants de 51 municipalités de la région de Québec étaient conviés aux urnes, pour savoir si la région de Québec doit poser sa candidature pour les Jeux olympiques d'hiver en 2010. Il y a eu 29% de votants et 77% de "oui". "Nous avons l'une des plus belles régions pour le tourisme hivernal et voilà une occasion de la faire valoir et connaître au monde entier", estime Rosaire Bertrand, le député de Charlevoix.

Langue

Affiches... in french

En charge du dossier linguistique, la ministre Louise Beaudoin l'affirme : "Le centre ville de Montréal doit demeurer unilingue français". Pourtant Bill Johnson, le très radical président du groupe anglophone Alliance Québec, mène croisade pour la bilingualisation. En septembre, manifs à l'appui, il a menacé de boycotter les grands magasins qui n'afficheraient pas aussi en anglais.

La loi 101, charte de la langue française de 1977 amputée par la Cour suprême du Canada en 1988, a été complétée en 1993 par la loi 86 de Claude Ryan (libéral) autorisant l'affichage dans une autre langue

si le français demeure prépondérant. Un texte appliqué avec retenue d'où son maintien par le gouvernement Bouchard en 1996. L'action des ultra-anglophones vise à rompre le consensus linguistique actuel. En attaquant notamment Eaton, où jadis il était quasi impossible de se faire servir en français, Bill Johnson touche à un symbole. Lucien Bouchard a rencontré lui-même les dirigeants des grands magasins et nombre d'organismes francophones leur ont demandé de ne pas céder au chantage.

Tous les anglophones ne suivent pas Bill Johnson, notamment ceux de Québec,

ceux des Cantons de l'Est (Townshippers) et la chancelière de McGill Grete Chambers pour qui "il n'est pas raisonnable d'aller essayer de briser la loi 101 contre la volonté de la majorité des Québécois". Mais Bill Johnson vise plus loin : il n'accepte pas que, dans ce coin d'Amérique, l'anglais cède le pas et réclame en fait une province bilingue. Après l'affichage, il veut maintenant le libre accès à l'école anglaise et dénonce "l'esprit fasciste" (sic !) qui opprimerait les anglophones. Le sort des anglo-québécois serait-il pire que celui des francophones hors Québec ?

G.P.

Gens du pays

Clément GODBOUT, 59 ans, président de la Fédération des Travailleurs du Québec, la première centrale syndicale, depuis 5 ans, passera la main au congrès de novembre. Henri Massé, actuel secrétaire général, est candidat au poste de président.



Pierre PAQUETTE, économiste de 43 ans qui fut treize ans à la centrale syndicale CSN, notamment comme secrétaire général, passe au petit écran comme nouvel animateur de "Droit de Parole" à Télé-Québec.

Jean-Claude CORBEIL a été confirmé, mi-septembre, sous-ministre à la Culture, responsable de l'application de la politique linguistique.

Claude H. ROY, qui fut directeur des communications à la Délégation générale du Québec à Paris, a été nommé vice-président (affaires publiques et corporatives) de la société des Alcools du Québec (SAQ).

Clairandree CAUCHY, 20 ans, est la nouvelle présidente du Conseil permanent de la jeunesse au Québec chargée de conseiller le gouvernement dans ses politiques pour les jeunes.

Diane WILHELMY a pris ses fonctions de Déléguée générale du Québec à New York, le 14 septembre. Elle était secrétaire générale associée du Sommet sur l'économie et l'emploi, responsable du dossier constitutionnel aux Affaires intergouvernementales canadiennes de 1985 à 1992. Elle surgit cette année là sur la scène en raison d'une conversation téléphonique confidentielle avec un conseiller de Robert Bourassa, estimant que le gouvernement s'était "écrasé" durant les négociations menant à l'accord de Charlottetown.

Daniel JOHNSON, l'ancien Premier ministre libéral, a rejoint l'étude mont-réalaise du plus grand cabinet d'avocats au Canada Mc Carthy Tétrault (plus de 600 avocats).

Mgr François LAPIERRE a été ordonné évêque de Saint-Hyacinthe. Membre du conseil central des Missions étrangères, il a été, entre autres, missionnaire au Pérou, au Guatemala et au Honduras.

Gilles TAILLON, 52 ans, est devenu le nouveau président du Conseil du patronat du Québec. Il était auparavant vice-président de la Fédération des Commissions scolaires du Québec.

Risques

Le dur métier de biographe

En France, l'affaire de la biographie non autorisée de l'acteur Alain Delon a défrayé la chronique pendant une bonne partie de l'été. Dans un premier jugement, le tribunal de grande instance de Paris a interdit à Bernard Violet de publier l'ouvrage qu'il avait l'intention d'écrire sur le comédien. Interdite avant même qu'elle soit écrite, voilà une biographie rondement mort-née...

Le droit des héritiers

Au Québec, la «loi du silence» est aussi sur le devant de la scène et de l'actualité... Récemment, Pierre Michaud, PDG de Réno-Dépôt, a demandé l'interdiction de la publication du livre de Pierre Turgeon : «P.-H. le Magnifique : l'éminence grise de Duplessis» une biographie de son grand-oncle Paul-Hervé Desrosiers, fondateur de l'entreprise.

Pour obtenir cette interdiction, l'héritier de l'organisateur électoral de Duplessis, s'appuyait sur l'article 35 du nouveau code civil qué-

bécois adopté en 1994. Ce texte prévoit que «Nulle atteinte ne peut être portée à la vie privée d'une personne sans que celle-ci ou ses héritiers y consentent ou sans que la loi l'y autorise». Mais dans une interview donnée au journal «The Gazette», Pierre Michaud livrait le fond de sa pensée : «Nous parlons de pots de vin politiques.

C'est possible qu'il y en ait eu. Je ne critique pas la source qui le déclare. De toutes manières, cela faisait partie des coutumes de l'époque. Mais pourquoi en parler dans un livre ? Mes employés vont lire cela et dire : «Tabarnouche ! C'était un maudit bandit. Il a donné des pots-de-vin pour obtenir toutes ses commandes». Ce n'est pas l'image que je veux donner». Et voilà comment on refait l'histoire ! Illustration saisissante du «biographiquement correct» que certains voudraient imposer.

Adopté en 1994, le nouveau code civil parrainé par Gil

Remillard, alors ministre de la Justice du gouvernement Bourassa, avait pour premier objectif de protéger la vie privée des citoyens en leur permettant à l'instar de la commission française «Informatique et liberté» d'avoir droit à l'accès et à la rectification des informations figurant dans différents fichiers : crédits, dossiers médicaux, banques de



Gil Remillard, père du code civil de 1994.

données privées ou gouvernementales. En fait, elle a de fâcheux effets rebonds sur les travaux des historiens, journalistes et écrivains.

M^e Paul-André Copeau, qui avait présidé l'office de révision du code civil, souligne que le nouveau droit est un «ajout gouvernemental» non recommandé par l'office en ajoutant : «Je comprends l'inquiétude des historiens». L'un d'eux, Yvan Lamonde, primé pour sa biographie de Louis Antoine Dessaulles et bien content de l'avoir publiée avant l'adoption du nouveau code, s'exclame : «Nous ne demandons pas d'abroger l'article 35, mais de le récrire et d'harmoniser les lois pour tenir compte de notre travail...» Pour l'avocat Raymond Doray, on risque «de s'engager dans un arbitrage permanent et imprévisible entre le droit à la vie privée et le droit à la liberté d'expression».

Exemple, la biographie de Félix Leclerc qui doit prochainement paraître dans la collection «Grandes figures»

aux éditions XYZ sera amputée de longs passages relatant le divorce du chanteur. Certaines informations jugées «susceptibles d'être dangereuses» ont été écartées. Une réflexion ironique de l'éditeur André Vanasse en dit long sur le contenu de futures publications : «Maintenant, on fera d'abord lire les biographies par des avocats puis par les directeurs de collection !». A ce compte là, les lecteurs pourront très bien s'abstenir de lire du «biographiquement correct» et passer à un genre littéraire moins contraint et frelaté.

Le gouvernement québécois vient toutefois de décider de modifier la loi sur la protection des renseignements personnels. Il faut «revoir l'équilibre entre vie privée et recherche historique», estime le ministre André Boisclair. Il juge «raisonnable» la suggestion de l'Institut d'histoire de l'Amérique française : après 100 ans un document privé deviendrait public.

Christian JARY

L'inquiétude des historiens

Histoire

1968 : disparition de Daniel Johnson

Le 26 septembre 1968, le Premier ministre du Québec, Daniel Johnson (père) décédait subitement à 53 ans au barrage Manic V qu'il venait inaugurer. Député depuis 1946, ministre de Maurice Duplessis et de Paul Sauvé (notamment aux Ressources hydrauliques où il défendit le savoir-faire québécois), Daniel Johnson prend la tête de l'Union nationale en 1961. Auteur du livre «Egalité ou Indépendance» (1965), il devient Premier ministre l'année suivante. Il institue les cegeps et l'Université du Québec, crée les ministères de la Fonction publique et de l'Immigration, accueille le général de Gaulle. Ses deux fils ont été également Premier ministre : Pierre-Marc Johnson (Parti québécois) en 1985 et Daniel Johnson (Parti libéral) en 1994.

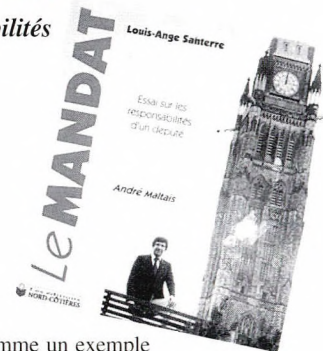
Parution

Le Mandat : essai sur les responsabilités d'un député ; André Maltais.

Louis-Ange Santerre

Ed. Nord-Côtiers, 1998, 175 pages

A 31 ans, André Maltais fut élu député fédéral libéral de Manicouagan en 1979. Ensuite, défait par Brian Mulroney, il deviendra secrétaire général de l'OFQJ puis secrétaire général associé aux Affaires autochtones. Aujourd'hui, il est négociateur en chef fédéral pour les Attikameks et les Montagnais. Bien connu en France, André Maltais est ici



dépeint comme un exemple de dynamisme et de volonté politique. L'ouvrage est signé d'un Sept-Îlien bien connu aussi, Louis-Ange Santerre, un des fondateurs de Québec-France.

La *légalité* de la sou

L'avis de la Cour suprême



Neuf juges dont trois du Québec.

D'abord
une
question
politique

En septembre 1996, le gouvernement du Canada avait saisi la Cour suprême, la plus haute instance judiciaire du pays, afin de savoir si la Constitution canadienne et le droit international permettaient au Québec de déclarer unilatéralement son indépendance. Cette démarche avait recueilli l'approbation quasi-unanime du Canada anglais. Son de cloche bien différent au Québec où les souverainistes proclamaient que la Cour suprême n'a aucun rôle à jouer dans les affaires intérieures du Québec et que seul le peuple québécois doit décider de son avenir. Même des Québécois favorables à un fédéralisme renouvelé,

Claude Ryan, Daniel Johnson et Jean-Claude Rivest par exemple, critiquaient ce recours.

Le 20 août, la Cour a rendu son avis à l'unanimité des neuf juges, les trois magistrats du Québec et les six du reste du Canada.

Le gouvernement canadien avait choisi les questions et s'adressait à ses juges. Les réponses allaient de soi et une grande surprise était improbable. Les juges ont cependant apporté des considérations et des précisions

qui ne vont pas, quelquefois, dans le sens souhaité par Ottawa notamment en ce qui concerne la légitimité du projet souverainiste, la divisibilité du Canada et l'obligation de négocier avec le Québec au lendemain d'un oui au référendum. Dans d'autres cas, ils préfèrent ne pas répondre et renvoient le problème aux hommes politiques. Un exemple : *"Il reviendra aux acteurs politiques, disent-ils, de déterminer en quoi consiste une majorité claire en réponse à une question claire suivant les circonstances dans lesquelles un futur référendum pourrait être tenu"*. Ils refusent par avance de se substituer aux élus : *"Ce n'est pas le rôle du judiciaire d'interposer ses propres opinions sur les positions divergentes adoptées par les parties aux négociations, même s'il était invité à le faire."*

La Cour estime illégale toute déclaration unilatérale d'indépendance, tant au point de vue du droit canadien que du droit international. La sécession éventuelle nécessite un amendement de la Constitution qui ne peut se faire sans l'accord du gouvernement fédéral d'où obligation d'entamer des négociations. Par rapport au droit international, les juges écrivent : *"Le*

Québec ne constitue pas un peuple colonisé ou opprimé, et on ne peut pas prétendre non plus que les Québécois se voient refuser un accès réel au gouvernement pour assurer leur développement politique, économique, culturel et social".

La Cour affirme en revanche la légitimité de la démarche souverainiste : *"Les droits des autres provinces et du gouvernement fédéral ne peuvent retirer au gouvernement du Québec le droit de chercher à réaliser la sécession, si une majorité claire de la population du Québec choisissait cette voie"* et *"Une majorité claire en faveur de la sécession en réponse à une question claire, conférerait au projet de sécession une légitimité démocratique que tous les autres participants à la Confédération auraient l'obligation de reconnaître"*. Elle précise ensuite un point important pour les souverainistes et qui pourrait rassurer les électeurs craintifs lors d'un prochain référendum : *"Le rejet clairement exprimé par le peuple du Québec de l'ordre constitutionnel existant imposerait aux autres provinces et au gouvernement fédéral l'obligation de prendre en considération et de respecter cette expression de la volonté démocratique en engageant des négociations"*. Voilà reconnu officiellement la démarche des gouvernements québécois : celui de René Lévesque en 1980 qui voulait négocier avec Ottawa la souveraineté-association ; celui de Jacques Parizeau en 1995 qui faisait une offre de partenariat. La Cour reconnaît *"que de telles négociations ne seraient pas aisées"* mais ne propose pas de cadre pour remédier à un éventuel blocage.

Fédéralistes et souverainistes s'affrontent maintenant sur la définition d'une *"question claire"* et d'une *"majorité claire"*. Jacques Parizeau a proposé une question que ne rejette pas a priori Lucien Bouchard : *"Voulez-vous que le Québec devienne un pays souverain (ou indépendant) ?"*. Un sondage, réalisé par Angus Reid, montre que cette question aurait les faveurs des Québécois puisque

Souveraineté du Québec

me : tous satisfaits !

45% des répondants estiment que la question la plus claire est celle qui porterait sur l'indépendance, contre 30% sur la souveraineté-association et 22% sur la sécession.

Lucien Bouchard souligne que le Parti libéral du Canada est le seul parti qui refuserait de reconnaître un Oui à 50% plus un des voix. Malgré l'avis de la Cour, malgré les sondages, le Premier ministre maintient qu'une majorité simple sera suffisante. Jacques-Yvan Morin, ancien ministre québécois et professeur de droit met en garde le gouvernement fédéral : *"La pratique internationale, dit-il, et le comportement interne des Etats démocratiques ont depuis longtemps imposé la norme de 50% des suffrages plus un vote. C'est cette règle qui a prévalu aux deux précédents référendums, elle a permis au Non de l'emporter de justesse au dernier. Exiger davantage comme le font depuis quelque temps certains ministres fédéraux - en fait depuis qu'ils craignent de perdre la prochaine consultation populaire - c'est permettre à la minorité de l'emporter sur la majorité. Peut-on imaginer situation plus propre au dépérissement de la démocratie ?"*

Les constitutionnalistes et les hommes politiques vont, longtemps encore, étudier, analyser et interpréter l'arrêt de la Cour suprême.

François MOUCHET

Jean Chrétien, Premier ministre du Canada : "L'époque des astuces et des questions gagnantes est terminée. La question doit être claire. Pour moi, ce n'est pas très compliqué : Voulez-vous vous séparer du Canada ? J'accepterais même le mot "sécession". Mais souveraineté-partenariat ou souveraineté-association ça ce n'est pas clair ni très honnête".

Yves Michaud, ancien délégué général du Québec à Paris : "Il n'y a pas une ligne sur la légitimité des juges à se prononcer sur les conditions d'accès du Québec à sa souveraineté. C'est une question politique et non judiciaire".

William Johnson, président d'Alliance-Québec : "Depuis plus de trente ans, le mouvement souverainiste s'est appuyé sur la pensée magique. Le jugement sonne la fin de la récréation quant aux illusions".

Guy Bouthillier, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal : "Il n'y a rien de nouveau sous le soleil canadien. Le gouvernement fédéral s'est appuyé sur sa Cour, sur ses juges. Mais l'affaire va revenir dans l'arène politique et entre les mains de la population".

Matthew Coon Come, grand chef du Conseil des Cris : "La Cour suprême a confirmé ce que les Cris ont toujours soutenu à savoir que le Québec n'a pas le droit de faire sécession unilatéralement, en conséquence, notre statut en tant que peuples autochtones, ne peut être modifié sans notre consentement".

Lucien Bouchard, Premier ministre du Québec : "Ceux qui avaient des incertitudes, qui hésitaient encore à voter "oui", à cause de l'intransigeance du fédéral qui refusait de négocier, vont se trouver confortés maintenant. Ça ajoute à la crédibilité du projet souverainiste".

Jean Charest, chef du Parti libéral du Québec : "Il s'agit d'un retour à la case départ. On vient de dégonfler un enjeu important dans la mesure où le gouvernement péquiste espérait que le jugement de la Cour allait pouvoir créer un tollé de protestations".

Claude Ryan, ancien ministre de Robert Bourassa : "Les portes sont plus ouvertes maintenant en ce qu'il y a une obligation de négocier qui n'existait pas explicitement avant".



Le Devoir, 25 Juillet 1997.

Ghislain Picard, chef de la section québécoise de l'Assemblée des Premières nations : "Les peuples autochtones sont des acteurs incontournables dans tout processus d'accession à la souveraineté. Le tribunal vient de confirmer qu'on ne peut plus nous mettre de côté".

Denis Monière, professeur à l'Université de Montréal : "Un aparté force le fédéral à une négociation qu'il se refusait à entamer jusqu'ici".

Keith Henderson, chef du Party Equality : "Il faut dire tant à M. Charest qu'à M. Bouchard, que ce n'est pas une question strictement politique et que les Québécois ne peuvent pas être seuls à décider".

Le précédent de Terre-Neuve

Lucien Bouchard maintient qu'une réponse claire à un référendum, c'est 50% plus un des suffrages. Pour appuyer cette position, il se réfère au précédent de Terre-Neuve qui a choisi la Confédération canadienne avec 52% et seulement lors du second référendum.

Le 3 juin 1948, un référendum est organisé à Terre-Neuve. Trois propositions sont faites : la mise en place d'un gouvernement par une commission, l'instauration d'un gouvernement responsable, l'entrée dans la fédération canadienne. Aucune des options n'obtient la majorité. 44,6% des électeurs favorisent un gouvernement responsable, 41,1% le rattachement au Canada et 14,3% le gouvernement par commission.

Au second référendum, le 22 juillet 1948, les électeurs choisissaient l'entrée dans le Canada, par 77.869 voix (52%) - contre 71.464 voix

(48%) pour le gouvernement responsable. Dans la déclaration officielle suivant le vote, le gouvernement du Canada constatait que le résultat "était clair et obtenu sans aucune influence ou pression de la part du Canada".

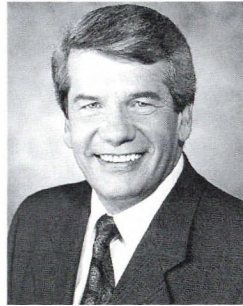
Des négociations bipartites Canada-Terre-Neuve, sans aucune intervention des autres provinces, étaient engagées et le 31 mars 1949 Terre-Neuve devenait officiellement la dixième province du Canada.

En mars 1971, dans un mémoire présenté au cabinet Trudeau, le sénateur Maurice Lamontagne commentait cette adhésion au Canada en disant que "Le mode de sortie de la Confédération doit être logiquement le même que le mode d'entrée".

La bataille de Montréal



Pierre BOURQUE



Jean DORÉ



Jacques DUCHESNEAU



La ville de Montréal n'a que... 618 377 électeurs ! Parce que l'île ne compte pas moins de vingt-neuf municipalités. Voici quatre ans, Jean Doré, maire depuis 1986, était battu par le populaire directeur du Jardin botanique Pierre Bourque. Créé six mois avant le scrutin, Vision Montréal remportait 39 districts sur 51 et écartait le RCM (Rassemblement des citoyens de Montréal). Depuis, Vision Montréal a connu des crises houleuses et Pierre Bourque a perdu la majorité au sein du conseil municipal de Montréal l'été 97.

Fort de son aura personnelle, il se représente à la tête de l'Equipe Bourque/Vision Montréal. Le RCM, longtemps considéré comme un modèle du parti municipal, n'est plus que l'ombre de lui-même derrière Michel Prescott. Jean Doré, avocat et ex-attaché de presse de René Lévesque, a constitué un nouveau parti Equipe Montréal. Pour le scrutin du 1^{er} novembre, la lutte pour le poste de maire s'annonce serrée, selon les sondages, entre Pierre Bourque, Jean Doré et un troisième lar-

ron Jacques Duchesneau. Cet ancien chef de la police de la Communauté urbaine de Montréal, est parti en tête au printemps avec son parti Nouveau Montréal, mais depuis son groupe a tangué et tout l'état-major fut chamboulé cet été.

La ville de Montréal, qui ne représente que 30% de la population de l'agglomération, s'interroge sur son avenir démographique et économique ainsi que sur son poids politique. Le principe "*une île, une ville*", à l'image du grand Toronto, bousculerait la donne mais pèserait sans doute trop fort face au gouvernement du Québec. La fragmentation en fait, en revanche, une ville au pouvoir réduit d'autant que nombre de dossiers (transports, sécurité...) relèvent de la communauté urbaine.

Reste aussi que les municipales ne passionnent guère outre-Atlantique. Rarement plus que 50% de votants. Les électeurs, surtout intéressés par la qualité des services et leur moindre coût, ont une attitude de consommateurs en quête de gestionnaires plutôt que de

visionnaires. De plus, les partis municipaux québécois, différents d'une ville à l'autre, sont à durée limitée souvent liée à la durée du mandat du leader-fondateur. Or la plupart des maires québécois font rarement plus de deux mandats de quatre ans. Le manque d'enjeu explique aussi que nombre de maires ont été élus "*par acclamation*" depuis le 10 octobre car seuls en lice à la fin des mises en candidature. Le 1^{er} novembre, on ne votera que dans quatre des quatorze municipalités renouvelables de l'île de Montréal ! Ainsi, Yves Ryan est élu pour un dixième mandat consécutif - exceptionnelle longévité - à la tête de Montréal-Nord.

Enfin, seulement 1,7 million de Québécois sont concernés car les municipales n'ont pas toutes lieu la même année. Cette fois, seules 241 communes sont concernées. Parmi elles : Baie-Comeau, Boucherville, Brossard, Côte Saint-Luc, Dollard, Dorval, Grand-Mère, Joliette, Lévis, Longueuil, Montréal, Pointe-Claire, Rimouski, Rouyn-Noranda, St-Jean-de-Richelieu, Saint-Laurent, Saint-Léonard, Shawinigan, Sherbrooke et Trois-Rivières.

G.P.

Tendances

PARTIELLES : Serge Cardin (Bloc Québécois) a remporté le 14 septembre le siège de député fédéral de Sherbrooke, vacant depuis le départ de Jean Charest sur la scène provinciale. Il a battu de peu (16157 voix contre 15836) le candidat du Parti libéral du Canada tandis que le candidat du Parti conservateur, l'ex-parti de Jean Charest, est loin derrière. Dans le comté provincial d'Argenteuil, David Whissel, 30 ans, a gardé le siège pour le Parti libéral du Québec.

FIN : Liza Frulla, député libérale du comté Marguerite-Bourgeoy à Montréal depuis neuf ans et ancienne ministre de la Culture de Robert Bourassa, a mis un terme à sa carrière politique. Alors qu'elle avait été pressentie pour succéder à Daniel Johnson ou pour la mairie de Montréal, elle a choisi d'animer une émission télévisée à Radio-Canada.

OBJECTIF : Mario Dumont, lors du conseil national mi-septembre de l'Action Démocratique du Québec, a souhaité former un groupe parlementaire après les prochaines élections. Pour l'obtenir, il lui faut avoir au moins douze élus ou 20% des voix.

DÉMISSION : Guy Chevrette, l'un des cinq députés du P.Q. élus depuis 1976, a démissionné en juillet, de son poste d'organisateur en chef de la campagne électorale du parti en raison de sa santé et de ses responsabilités ministérielles.

CUMUL : L'ancien ministre péquiste Jean Garon, député du comté de Lévis depuis 1976, postule au fauteuil du maire de la ville le 1^{er} novembre. Il espère qu'une modification de la loi lui permettra de cumuler les deux mandats.

SÉNATEURS : Jean Chrétien a nommé quatre nouveaux sénateurs canadiens dont deux Québécois : Joan Fraser ex-éditorialiste du quotidien anglophone The Gazette et Orélien Gill président fondateur du conseil Attikamek Montagnais de la réserve de Masteuhias (Pointe-Bleue).

Législatives cet automne

Les électeurs québécois ne présenteront pas une carte avec photo (permis, passeport ou autre) pour voter. Les libéraux ont refusé et les péquistes ont promis d'en faire un enjeu électoral. Car il y a eu des doutes sur certaines inscriptions lors du référendum de 1995. Tel fut donc le dernier débat le 20 octobre de la législature. Le Premier ministre Lucien Bouchard a en effet décidé de déclencher des élections cet automne. A majorité souverainiste depuis septembre 1994, après neuf ans de gouvernement libéral, l'Assemblée pouvait courir jusqu'à l'été 1999 mais il est presque habituel de provoquer des élections au bout de quatre ans.

Ces législatives se dérouleront le 30 novembre ou le 7 décembre selon la décision de Lucien Bouchard. Le Parti québécois s'est donné jusqu'au 8 novembre pour ses dernières assemblées d'investiture. Et une campagne électorale, selon la loi, doit durer entre 33 et 39 jours (**Lire notre dossier sur «le système électoral québécois» page 10 et 11**).

Les sondages ont sans doute pesé dans la décision. Au printemps, le transfert de Jean

Charest de la tête du Parti conservateur canadien à la tête du Parti libéral du Québec, à la place de Daniel Johnson, a véritablement dopé les libéraux caracolant soudain loin devant. Depuis, l'effet Charest s'est estompé. Fin septembre, un sondage a même placé le Parti québécois en tête. Mi-octobre, les instituts estimaient impossible de prédire le prochain gouvernement tant les intentions de

vote semblaient serrées. A moins de quatre points d'avance, les libéraux, dont les électeurs sont concentrés dans peu de circonscriptions (notamment l'ouest de Montréal) peuvent difficilement obtenir plus de sièges que le Parti québécois. Celui-ci avait, mi octobre, 14 points d'avance dans l'électorat francophone et menait chez les moins de 55 ans.

Lucien Bouchard et ses ministres ont effectué une tournée des régions en septembre-octobre pour expliquer leur politique. Elle a été rigoureuse pour éliminer le déficit annuel et réduire la dette grosse de 80 milliards de dollars. Pour atteindre l'objectif du déficit zéro en 1999-2000, les coupures ont été fortes dans les

écoles et les hôpitaux surtout. La réforme de la santé de Jean Rochon suscite nombre de critiques. *"Maintenant que nous avons réparé les erreurs du passé, nous pouvons construire, investir, grandir"*, affirme Lucien Bouchard.

"Avec les libéraux, il y aura la certitude qu'il n'y aura pas d'autre référendum", assure Jean Charest qui appuie surtout sur les thèmes de l'emploi et de la santé.

Il a fait appel à un grand patron, Charles Sirois, PDG de Téléglobe, pour recruter les candidats. Il a aussi fait faire un virage idéologique au Parti libéral qui, au moment de la Révolution tranquille, fut le promoteur du rôle moteur de l'Etat. Désormais, il veut, comme les conservateurs de l'Ontario, un *"Etat revu et corrigé"* en réduisant les impôts, en privatisant, en déréglant avec comme slogan *"Pour un Québec plus fort"*. Reste à savoir comment va s'effectuer la cohabitation entre organisateurs libéraux et conservateurs et si le soutien annoncé du Parti libéral canadien fera ou non apparaître Jean Charest comme l'homme d'Ottawa.

Georges POIRIER

Une lutte serrée

Un référendum mais «gagnant»

Au conseil national du Parti Québécois, réuni à Laval les 19 et 20 septembre, les participants avaient deux questions en tête : Y aura-t-il un remaniement ministériel et des élections seront-elles déclenchées à l'automne ? Lucien Bouchard, à qui incombe ces choix, a surtout cherché à mobiliser les troupes : *"Vous qui retournez voir les électeurs dans vos régions, faites partager votre fierté d'avoir à Québec un gouvernement responsable qui a vos intérêts à cœur"*.

Au problème : faut-il ou non tenir un nouveau référendum si le Parti québécois est reporté au pouvoir ? Comme il en a eu l'habitude au cours de son histoire, le P.Q. a vécu une «fin de semaine» mémorable. Le same-

di, les membres du Conseil national ont voté une résolution engageant à organiser un référendum dans la législature suivant une victoire électorale. En dépit des sondages qui montrent qu'une majorité de Québécois ne souhaite pas un référendum au cours du prochain mandat.

Est-ce le réalisme politique ou la persuasion de l'entourage du Premier ministre qui a été le plus déterminant ? Toujours est-il que le dimanche le même Conseil national a adopté une nouvelle motion évoquant la nécessité de *"conditions gagnantes"*, une thèse défendue par Lucien Bouchard. Comme l'an passé au sujet de la politique de la langue, il a imposé sa volonté. Devant les délégués, il a ainsi expliqué les raisons de

cette nouvelle démarche : *"Cela va rassurer la population qui ne veut pas d'autre référendum perdant. Je crois qu'il y avait nécessité, comme beaucoup d'autres l'ont perçu, d'apporter une clarification à cette résolution. Le P.Q. n'est pas obsédé de tenir un référendum coûte que coûte, même au prix de le perdre"*.

L'ancien Premier ministre Jacques Parizeau n'apprécie pas cette ligne. Il estime que la résolution *"laisse croire aux gens qu'on cherche à les manipuler"*. Une remarque qui déplaît à Bernard Landry, affirmant ne plus reconnaître son ancien chef. Un sondage indique que les Québécois sont agacés par les "sorties" de Jacques Parizeau.

F.M.

Mini remaniement

Lucien Bouchard a gardé tous ses ministres. C'est assez logique à l'approche d'un scrutin. Tout départ aurait pu apparaître comme un désaveu. Néanmoins, il a voulu rajeunir l'image du gouvernement. Le 23 septembre, il a nommé trois nouveaux ministres :

- **François Legault**, 41 ans, ex-président d'Air-Transat et non parlementaire, devient ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie. Des attributions qu'avait Bernard Landry, ministre de l'Economie et des Finances. François Legault est *"le symbole de la garde montante des entrepreneurs québécois"*, selon Lucien Bouchard.

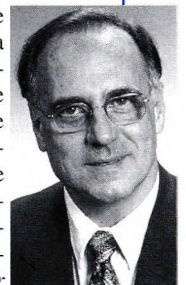
- **Joseph Facal**, 37 ans, originaire de l'Uruguay, député de Fabre (Laval) prend en charge les Affaires intergouvernementales canadiennes. L'ancien titulaire, Jacques Brassard, conserve les Transports et devient leader parlementaire.

- **Nicole Léger**, 43 ans, est la nouvelle ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance, soulageant ainsi Pauline Marois, ministre de l'Education. Fille de Marcel Léger, figure légendaire du Parti québécois, elle est députée de Pointe-aux-Trembles (île de Montréal).

La surprise du remaniement est venue du maintien dans ses fonctions de

Jean Rochon, le ministre de la Santé qui a appliqué une politique de très grande rigueur fatalement impopulaire (fermeture d'hôpitaux, regroupement de services...). *"Pour succéder à Jean Rochon, j'ai choisi le courage et la compétence de Jean Rochon"*, a souligné Lucien Bouchard.

Le chef de l'opposition, Jean Charest, estime que *"ce sera à la population de faire le remaniement ministériel dont on a grandement besoin"*.



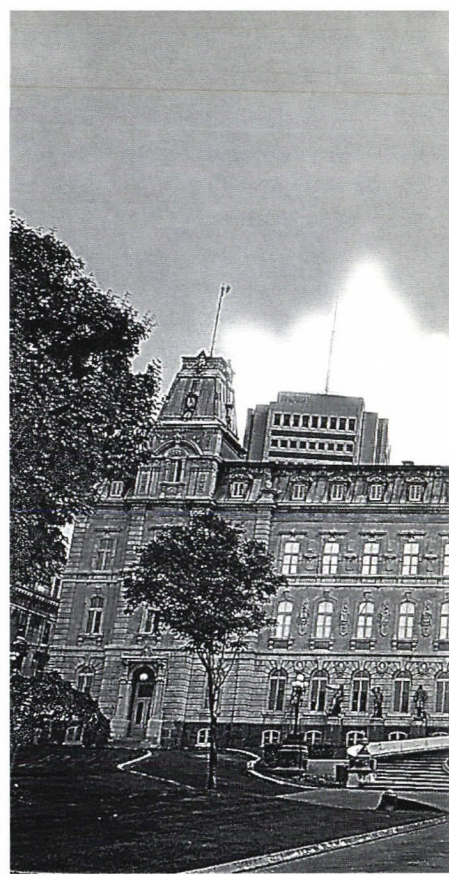
Jean ROCHON

Pour
comprendre
les
élections
de
l'automne

Après celui de Westminster dont elle tire son origine, l'Assemblée nationale du Québec est le plus vieux parlement du monde. C'est en 1792, après la proclamation de la nouvelle constitution le 26 décembre 1791, que les institutions parlementaires ont été établies sur le modèle britannique. Dans le Bas-Canada, le Québec d'aujourd'hui, le lieutenant-gouverneur représente le souverain britannique et un système bicaméral est institué avec le Conseil législatif, dont les membres sont nommés par le souverain, et une Chambre d'Assemblée élue de 50 députés. Le souverain et son représentant disposent d'un droit de veto qui bride les initiatives de l'Assemblée élue et par ailleurs le recrutement du Conseil législatif, sur le mode autocrate

Au Québec, le suffrage est universel pour toutes les personnes âgées de 18 ans et plus. Il n'en a pas été toujours ainsi puisque, vers 1850, seuls les propriétaires fonciers de sexe masculin pouvaient voter. Le droit de vote fut progressivement étendu à d'autres catégories de citoyens mais en 1891 l'électorat ne représentait encore que 20% de la population de la Province (contre 61% en 1972). Les femmes, qui votaient aux élections fédérales depuis 1921, n'ont obtenu ce droit sur la scène provinciale qu'en 1940.

Aujourd'hui, les Amérindiens vivant sur les réserves, les juges, les détenus, les personnes handicapées mentalement, les Québécois résidant temporairement hors du Québec ont obtenu le droit de vote. La participation aux scrutins est en général très



Le système élect

élevée, le record étant de 93,5% au référendum de 1995. Pour faciliter la participation aux élections, des dispositions ont été prises : vote par anticipation, vote par correspondance.

En 1968, le gouvernement de Daniel Johnson a mis fin au système bicaméral : le Conseil législatif ou Chambre haute a été aboli et l'Assemblée législative ou Chambre basse a pris le nom d'Assemblée nationale.

Un droit de vote progressif

Au fil des décennies, des améliorations seront apportées avec parfois des retours en arrière, notamment au lendemain de la révolte des Patriotes (1837-1838). Les dispositions adoptées depuis le début des années 1960 placent le Québec, en ce qui concerne son système électoral, à l'avant-garde des nations démocratiques.

Résultats électoraux en 1989 et 1994		
Partis	votes 1989	votes 1994
Parti québécois	1 369 067 40,16%	1 751 751 44,71%
Parti libéral du Québec	1 702 808 49,95%	1 737 944 44,36%
Action dém. du Québec		252 684 6,45%
NPDQ	41 504 1,22%	34 027 0,87%
Parti Égalité	159 588 4,68%	11 430 0,29%
P. Loi naturelle		33 792 0,86%
Parti vert	67 675 1,99%	5 505 0,14%
Indépendants	29 989 0,88%	67 836 1,73%
Autres formations	38 278 1,12%	22 835 0,58%
Total	3 408 909	3 917 804

élevée, le record étant de 93,5% au référendum de 1995. Pour faciliter la participation aux élections, des dispositions ont été prises : vote par anticipation, vote par correspondance.

125 circonscriptions

Depuis 1979, la responsabilité de définir la carte électorale est confiée à une commission comprenant le Directeur général des élections, qui la préside, et deux commissaires également nommés par l'Assemblée nationale.

La carte électorale comprend actuellement 125 circonscriptions. Le nombre d'électeurs d'une circonscription ne doit pas s'écarter de plus 25% de la moyenne sauf deux exceptions : les Îles-de-la-Madeleine et l'Ungava. Cette carte est révisée après deux élections générales.

Scrutin uninominal à un tour

Depuis 1861, le scrutin uninominal à un tour est pratiqué au Québec. Chaque député représente la population qui habite dans une portion de territoire. Le candidat qui obtient le plus grand nombre de suffrages est élu.

Les sièges lors des trois dernières élections

	1985	1989	1994
PQ	23	29	77
PLQ	99	92	47
PE	0	4	0
ADQ	0	0	1
Total	122	125	125

Les principaux avantages et inconvénients de ce mode de scrutin sont connus. Parmi les avantages : la simplicité, le lien direct entre l'électeur et le candidat, la constitution d'une majorité pour gouverner, la disparition des petits partis qui, dans les assemblées élues à la proportionnelle, peuvent souvent faire et défaire les gouvernements. Le principal inconvénient est la distorsion qui existe entre les élus et les suffrages obtenus. En 1973, par exemple, le Parti libéral et le Parti québécois obtenaient, sur 110 sièges, respectivement 102 et 6 sièges avec 54,7% et 30,2% de suffrages. Pour avoir une influence les membres des petits partis n'ont plus que deux solutions : rejoindre les grandes formations ou agir en dehors du Parlement.

La répartition de la population joue un rôle important dans les résultats. Le Parti libéral du Québec pour obte-



L'Assemblée Nationale du Québec

Photo Georges Poirier

Financement : un exemple

C'est en 1977, à l'instigation du gouvernement de René Lévesque, que l'Assemblée nationale du Québec a adopté à l'unanimité une loi régissant le financement des partis politiques, qui fait l'admiration de nombreux pays. Les contributions aux partis politiques ne peuvent être versées que par les électeurs. Les personnes morales, sociétés, compagnies, associations, syndicats n'ont plus le droit d'alimenter la "caisse" des partis. Autre restriction : une personne ne peut verser plus de 3 000\$ par année à chacun des partis et des candidats indépendants. La liste des donateurs est publiée. Ces dispositions ont diminué le pouvoir de l'argent. On est loin maintenant du 19^{ème} siècle quand il fallait être propriétaire pour avoir le droit de vote... En contrepartie de ces restrictions, l'Etat aide au financement des partis et des candidats et limite les montants qui peuvent être dépensés lors d'une élection. Dans un scrutin général, un parti doit limiter ses dépenses électorales à 0,50\$ par électeur. A certaines conditions, partis et candidats se font rembourser 50% de leurs dépenses électorales.

oral au Québec

nir, dans la situation présente, la majorité des sièges, doit avoir une avance de plus de 3% sur le Parti québécois dans les suffrages. En effet il obtient des majorités écrasantes dans les circonscriptions anglophones de l'île de Montréal qui ne se traduisent pas par des sièges supplémentaires. En 1944 et en 1966, le Parti libéral fut battu bien qu'obtenant plus de voix que l'Union nationale. En 1994, le Parti québécois, avec seulement 15 000 voix d'avance, obtenait 77 sièges contre 47 au Parti libéral.

Depuis 1970, des tentatives de réforme du mode de scrutin ont été offi-

ciellement entreprises à trois reprises mais aucune n'a abouti. Un système mixte, à l'allemande, combinant l'uninominal et la proportionnelle aurait les faveurs des Québécois mais il est toujours difficile pour un parti au pouvoir d'accepter de changer les règles qui lui ont donné la victoire.

Bipartisme dominant

Le bipartisme a été un des traits dominants de la politique québécoise depuis les origines du parlementarisme à l'exception de quelques périodes de réaligement. Dans ce

cas, un parti s'effondre jusqu'à disparaître comme l'Union nationale dans les années 70 alors qu'émergeait le Parti québécois. La formation d'un parti politique est simple puisqu'il suffit de déposer une demande d'autorisation accompagnée de la signature de mille électeurs qui affirment être membres du parti ou sympathisants. Une loi adoptée en 1977 a réglementé le financement des partis politiques (voir ci-dessus).

Le Premier ministre est le chef du parti qui a réussi à faire élire le plus de députés à l'Assemblée nationale. Il est appelé par le lieutenant-gouverneur à former le gouvernement. Il demeure au pouvoir tant qu'il lui sera possible de garder la confiance des députés, c'est-à-dire tant que ces derniers ne voteront pas majoritairement en faveur d'une motion qui condamne une politique majeure du gouvernement. S'il perd la confiance de la Chambre ou s'il est défait lors d'une élection, il doit présenter sa démission. Tous les ministres cessent alors leur fonction. Le Premier ministre peut, au lieu de démissionner, convoquer de nouvelles élections. C'est là une de ses prérogatives les plus importantes. Il lui appartient toujours de provoquer les élections avant la fin de la cinquième année de la législature.

Un directeur général des élections

Le 13 Juillet, Jacques Girard, avocat de Saint-Hyacinthe, est devenu le quatrième Directeur général des élections au Québec depuis 1945, date de la création de l'institution. Avant lui, il y eût François Drouin (1945-1978), Pierre-F. Côté (1978-1997) et François Cassgrain pour l'intérim l'an dernier. Proposée par le Premier ministre, la nomination doit être approuvée par les deux tiers des députés ce qui nécessite un consensus entre partis. L'expression *Directeur général des élections* désigne à la fois une personne et une institution. Totalement indépendant, avec un mandat de sept ans, il est chargé de l'application des lois électorales et doit assurer le libre exercice du droit de vote. Il est responsable de l'administration des scrutins, de la liste électorale permanente, du financement des partis et des dépenses électorales. Ses services comptent 137 permanents. A chaque scrutin, il sélectionne un directeur et un adjoint par circonscription et mobilise quelque 100 000 personnes, toutes inscrites et qui ne peuvent se livrer à un travail de nature pendant leur fonction. (Internet : www.dgeq.qc.ca).

Dossier : François MOUCHET

Vers la laïcité

Les commissions scolaires québécoises sont désormais linguistiques et non plus confessionnelles

1^{er} juillet 1998 : «...une journée historique pour le monde scolaire et pour les institutions québécoises», a déclaré Pauline Marois, la ministre de l'Éducation. Après un débat de près de 30 ans, après une vaste consultation qui a fait suite à l'engagement du Parti québécois lors de la campagne électorale avant 1994 et à l'issue du scrutin du 14 juin 1998, les 153 commissions scolaires confessionnelles (catholiques/protestantes) du Québec ont été remplacées par 69 commissions scolaires linguistiques (60 francophones et 9 anglophones).

La mise en place de ces commissions scolaires linguistiques est devenue effective, début juillet, comme prévu, par les orientations prises et la réforme engagée par le gouvernement et définie par Pauline Marois dès octobre 1996. Parmi les dix chantiers prioritaires retenus par les commissions québécoises des *Etats Généraux sur l'éducation*, qui s'étaient tenus en 1995-1996 et qui ont permis à Pauline Marois de définir sa réforme, se trouvait en bonne place la poursuite de la déconfessionnalisation du système scolaire.

En 1997, un amendement constitutionnel a rendu possible l'abandon du critère religieux pour la structuration des commissions scolaires au profit d'une structuration selon la langue de scolarisation. Les commissions scolaires confessionnelles (catholiques et protestantes, bilingues) sont remplacées par des commissions regroupées sur une base linguistique (francophones et anglophones). Les bases géographiques des circonscriptions ont été redéfinies, les attributions des commissions révisées.

La nouvelle loi sur l'instruction (loi 108, de 1997) prévoit que les écoles devront choisir entre un statut catholique, protestant ou laïque avant trois ans. Deux débats sont prévus : un sur le statut de l'école ; un second sur la pertinence ou non de conserver l'enseignement religieux ou moral à l'école.

Rappelons que cette réforme engagée, au-delà de la place de la religion dans le système scolaire québécois, vise avant tout à promouvoir le succès scolaire pour tous et à favoriser l'intégration des immigrants. Priorité donc à la lutte contre l'échec scolaire et contre



Pauline Marois, ministre de l'Éducation, avec des élèves.

l'abandon d'études : le «décrochage». Des statistiques révèlent que seuls 70% des jeunes Québécois obtiennent un diplôme d'études secondaires avant l'âge de 20 ans. *Ce décrochage* touche plus d'un tiers des étudiants du secondaire du milieu francophone.

Jusque là l'éducation obligatoire (primaire et secondaire) était placée sous la responsabilité de commissions scolaires confessionnelles - composées d'élus au suffrage universel - ayant des pouvoirs importants (élaboration de programmes, gestion des budgets, taxation sur un territoire donné). Les pouvoirs des commissions linguistiques devraient décroître progressivement.

La dernière élection scolaire avait eu lieu en 1994 : 14,8% des électeurs inscrits s'étaient prévalus de leur droit de vote. L'élection des membres du

conseil de chacune des nouvelles commissions scolaires linguistiques de juin 1998 a concerné 589 circonscriptions scolaires et s'est déroulée avec à peu près autant d'indifférence (15,30% de participation) que par le passé, en dépit des enjeux importants et du nouveau contexte électoral. En effet, la restructuration scolaire modifie sensiblement les territoires et fait passer le nombre de commissions scolaires de 156 à 69.

A noter l'écart important de participation entre les commissions scolaires francophones (11,76%) et les commissions anglophones (52,01%), avec un taux de participation généralement plus élevé en région qu'en milieu urbain (8% à Montréal). Les prochaines élections auront lieu en 2002.

Francine GAUDARD

Une faible mobilisation

Changement de majorité à Montréal

Le Regroupement scolaire confessionnel (RSC) qui dirigeait la Commission des écoles catholiques de Montréal depuis 15 ans s'est vu supplanté par le Mouvement pour une école moderne et ouverte (MEMO) lors des élections scolaires du 14 juin dernier. Le MEMO a en effet remporté quinze des 21 sièges de la nouvelle commission scolaire.

Comme pour l'ensemble du Québec, cette élection s'est déroulée dans un contexte bien différent d'avant en raison de la restructuration scolaire qui diminue le nombre de commissions et modifie sensiblement les périmètres géographiques. La Commission scolaire de Montréal (CSDM), qui a succédé, le 1^{er} juillet, à la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), qui coiffait des réseaux anglais et français, et était composée de catholiques anglophones et de francophones, reste la plus grande commission du Québec. Avec ses 21 commissaires, 192 écoles publiques et 76 000 élèves francophones, elle ne concerne plus que 21 quartiers. Sa priorité : la réussite scolaire. Un problème sérieux, avec presque toutes les écoles reconnues comme les plus défavorisées, (20% de la population scolaire de la ville) situées en milieu francophone. En 1994, le taux de participation aux élections scolaires à Montréal était de 14,8% (23% en dehors de Montréal).

Feu le dollar canadien ?

Le dollar canadien a atteint un plancher historique l'été dernier en chutant, le 21 août, en dessous de 65 cents US. Du jamais vu depuis 140 ans.

La crise du dollar canadien, encore appelée "crise du huard" (du nom du canard qui orne la pièce de 1 \$) a plongé les éditorialistes de la presse canadienne, les commentateurs et les observateurs dans de profondes réflexions. La perte du huard ne signifie-t-elle pas une perte de souveraineté ? Dans un texte intitulé "La mort du dollar canadien", Peter C. Newman, dans *McLeans* du 27 juillet, écrit que la vraie question n'est pas "jusqu'où descendra le dollar canadien ?" mais plutôt "combien de temps va-t-il durer ?".

François Dupuis, économiste et stratège au Mouvement Desjardins, considérait en juillet que "selon la théorie des pouvoirs d'achat, la juste valeur marchande du dollar canadien se situerait entre 77 et 80 cents US". Or, le huard est tombé à moins de 65 cents. Ce qui n'inquiète pas outre mesure le Premier ministre Jean Chrétien pour qui le dollar faible "est une réalité de la vie" qui présente même certains aspects positifs,

en particulier en aidant les exportations et en favorisant le tourisme. Selon lui, "il n'y a pas grand-chose à faire (...) c'est mondial".

Alors, quel avenir pour le dollar canadien ? Selon Elie Bernard, professeur au département des Sciences économiques à l'Université de Québec à Montréal, "Le Canada doit abandonner le dollar canadien. En attendant une unité monétaire mondiale, le Canada devrait se lier complètement à la monnaie américaine". Gilles Soucy, économiste principal du Mouvement Desjardins, envisage également que le dollar américain puisse un jour remplacer la devise du Canada : "Ça ne se fera pas tout de suite, mais, dans 25 ans, ce qui se réalise en Europe pourrait bien se réaliser ici".

L'argumentation de ce type de position s'appuie sur un parallèle avec l'expérience européenne. Pour Peter C. Newman "Tout comme l'Europe a progressé d'une zone de libre-échange à la création d'un marché commun, à l'Union économique jusqu'à la création d'une monnaie commune, l'Amérique du Nord sera forcée de faire le même parcours".

La crise du dollar lève donc un tabou. Selon Lise Bissonnette,

dans *Le Devoir* du 5 août, tout ceci "pourrait n'être que le prélude du nouvel ordre monétaire mondial qui sera dominé par deux grandes devises, l'euro et le dollar US". Elle déplore que "l'idée même d'un cadre politique de gestion de l'ALENA⁽¹⁾ est profondément taboue en nos contrées". "A cause de ce tabou viscéral, incontournable, les Canadiens préfèrent donc laisser l'ALENA



faire son œuvre en l'état plutôt que de construire des institutions adéquates pour le gouverner (...). A terme, les deux grands espaces économiques que sont l'Europe et l'Amérique arriveront sans doute à une monnaie commune, mais la première dans l'ordre et la seconde dans le chaos...".

F.G.

⁽¹⁾ ALENA : accord nord-américain de libre-échange entre Canada, États-Unis et Mexique, signé en 1994 après le premier accord de libre-échange intervenu en 1987 entre le Canada et les États-Unis.

Indices

MINIMUM : A compter du 1^{er} octobre, le salaire minimum québécois est passé de 6,80\$ à 6,90\$ de l'heure. Celui des employés à pourboires a été haussé de 6,05\$ à 6,15\$. L'augmentation depuis quatre ans est de 15%. Ce salaire minimum est inférieur à ceux en vigueur dans les États américains voisins mais supérieur de 0,05\$ à celui de l'Ontario.

EXPORTATIONS : Pour les six premiers mois de l'année, la valeur des exportations québécoises (28,4 milliards de dollars) est en augmentation de 12,6% sur la même période de 1997. En hausse notamment le matériel aéronautique. Les exportations augmentent le plus vers le Royaume-Uni (+52,3%) et baissent le plus vers l'Asie (-48%).

LIBÉRATION : Cela s'appelle le «jour de libération fiscale» lorsque les contribuables commencent à travailler pour eux. Cette année, au Québec, c'était le 6 juillet, un jour plutôt que l'an dernier. La moyenne canadienne est autour du 27 juin.

CHÔMAGE : Le taux de chômage au Québec est descendu à 10,5% en août et à 10,2% en septembre. En un an, le nombre d'emplois a progressé de 83 300 au Québec (en hausse de 2,6%).

SYNDICALISATION : Selon une étude parue mi-septembre, le taux de syndicalisation baisse au Québec : 40,3% en 1997 contre 49,7% en 1992, 46,4% en 1994 et 41,9% en 1995. Toutefois, le Québec a le taux de syndicalisation le plus élevé du Canada. Le défi, selon le principal syndicat la FTQ, est l'implantation dans le secteur tertiaire des bureaux et des services.

COTE : La firme de cotation Moody's a maintenu, mi-septembre, la cote de solvabilité du Québec à AZ. Elle estime que le Québec a atteint ses objectifs de compression du déficit ces trois dernières années et devrait réaliser le déficit zéro à l'an 2000.

Une seule monnaie nord-américaine ?

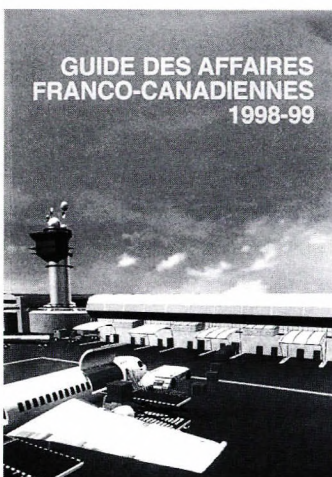
Parution

Le Guide des affaires franco-canadiennes 1998-1999 vient de paraître. Il s'agit du numéro spécial annuel de la lettre mensuelle de la Chambre de Commerce France-Canada "Informations Canadiennes". Au sommaire, un bilan de l'économie canadienne et un éventail de renseignements d'ordre commercial, industriel, économique, financier...

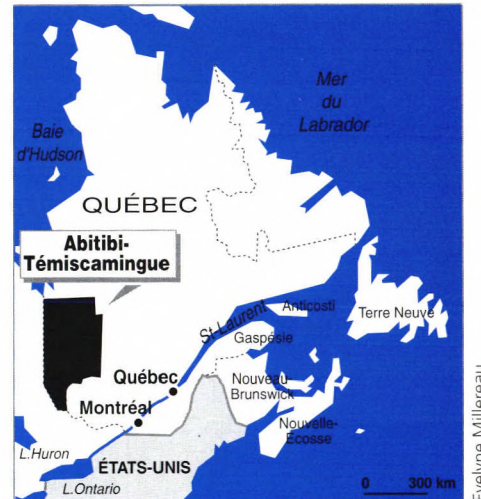
L'objectif est de favoriser les échanges bilatéraux entre la

France et le Canada et de permettre à un nombre croissant d'entreprises françaises et canadiennes de développer des relations commerciales.

Le Guide des affaires franco-canadiennes (supplément au numéro 392 des "Informations Canadiennes") est vendu au prix de 390 F. Renseignements : Informations canadiennes 9-11, avenue Franklin D. Roosevelt, 75008 Paris. Tél : 01 43 59 32 38.



Le centenaire du rattachement de l'Abitibi



Evelyne Millereau

En 1898,
l'espace
québécois
agrandi

Le rattachement de l'Abitibi à la province du Québec a été relativement tardif. Ce n'est, en effet, qu'en 1898 que, par un Acte officiel, la Confédération canadienne agrandissait l'espace québécois en lui cédant, comme elle l'avait fait pour l'Ontario en 1889, une partie des Territoires de l'ancienne compagnie de la baie d'Hudson dont elle avait hérité en 1870. Avant de s'arrêter dans sa partie nord au 49^{ème} parallèle, l'Abitibi s'étendait alors jusqu'à la rivière Eastmain qui maintenant se trouve dans la région Nord-du-Québec. Le gouvernement québécois s'empressa de dresser la carte topographique de l'Abitibi. Chaque canton né du découpage reçut le nom d'un des officiers qui combattirent aux côtés de Montcalm sur les plaines d'Abraham en 1759.

Les Abitibis étaient des Amérindiens qui vivaient sur un territoire "où les eaux se rejoignent". En effet, l'Abitibi, zone de plateaux et de collines, où les marécages succèdent aux tourbières, était un espace redoutable à franchir. En 1848, le Père Laverlochère mit six jours pour aller du lac Témiscamingue au lac Abitibi que séparent 120 km.

Aujourd'hui,
160 000 habi-
tants sur
65 400 km²

Le développement de cette région périphérique a longtemps rimé avec dépendance. La découverte d'importants gisements de cuivre, d'argent et d'or le long du tracé de la faille Cadillac où se fixèrent les villes minières de Rouyn-Noranda, de Bourlamaque et de Val-d'or se traduisit par une colonisation, une mainmise du capital ontarien et nord-améri-

tain sur l'industrie minière, comme Raoul Blanchard le signale. En dépit de la longue grève de 1946 à la Noranda Mines Limited, plus de 600 tonnes d'or, 1 300 tonnes d'argent, 1 300 000 tonnes de cuivre furent extraites de 1927 à 1950 par des mineurs anglo-ontariens et des "Fros" venus d'Europe centrale, remplacés après leur grève de 1934 par des Canadiens-Français. Le gouvernement québécois parvint à construire une voie ferrée reliant les mines au Transcontinental pour écouler la production vers Mont-

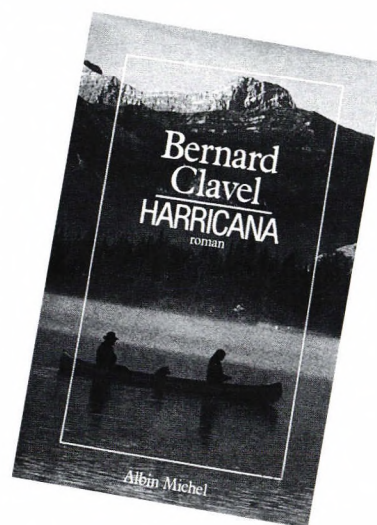
Deux vagues d'immigration

réal, avant que le Conseil Privé de Londres ne tranche en faveur d'une voie se dirigeant vers l'Ontario.

L'existence des gisements métalliques et le défrichement de la forêt pour la mise en culture du sol, donnèrent à l'Abitibi un caractère de pays neuf. Grâce à la construction du National Transcontinental en 1912 et aux efforts de l'Église et du gouvernement du Québec pour freiner l'hémorragie des Québécois, fortement touchés par la crise de 1929 et attirés par des perspectives d'emploi en Nouvelle-Angleterre, l'Abitibi connut deux grandes vagues d'immigration. La colonisation eut alors ses heures d'euphorie, le sciage et la vente du bois venant opportunément compléter des revenus agricoles encore maigres.

Pendant des années, l'Église et l'État tinrent sur l'Abitibi des discours de propagande, vantant la conquête et la survivance qui, en choc en retour, engendrèrent une démythification excessive. L'Abitibi ne fut ni un paradis ni un enfer comme le suggère le roman de Denys Chabot paru en 1978 : "L'Eldorado dans les glaces".

L'époque de la grogne réactionnaire du mouvement créditiste de Réal Caouette est révolue. Avec patience les gens d'Abitibi que l'on rencontre dans les chansons d'un Richard Desjardins ou dans celles de Bourbon Gauthier, maître de la Country québécoise, regardent l'avenir avec confiance. De Lise Bissonnette à la tête du *Devoir* à Gilles Carle, cinéaste de renom international et en passant par des écrivains comme Yves Beauchemin, Louise Desjardins ou Jeanne-Mance Delisle, le poète et chansonnier Raoul Duguay, les Abitibiens sont nombreux à avoir fait de leur terre natale, un lieu incontournable à la définition de l'identité québécoise.



On pourra très facilement se reporter aux ouvrages de Bernard Clavel dont les romans ont essentiellement pour cadre l'Abitibi.

Gilbert PILLEUL

La Librairie du Québec

vous présente
les Éditions

la courte échelle

au Salon du livre
pour la Jeunesse de
Montreuil

Du 25 au 30
novembre 1998

Venez découvrir les romans pour les jeunes de tous âges les plus populaires du Québec, ainsi que les magnifiques albums, écrits par d'excellents écrivains et illustrés par des artistes fabuleux...

Marie-Francine Hébert,
romancière,
sera au rendez-vous tous les jours, pour vous rencontrer et dédicacer ses romans.

La courte
échelle,

l'éditeur québécois des petits et des plus grands!

S'installer au Québec...

Nous avons préparé à l'intention de nos amis francophones qui songent à s'établir au Québec une bibliographie thématique qui devrait répondre à presque toutes vos questions. Près d'une quarantaine de livres vous sont proposés, accompagnés d'un court descriptif. Du guide de voyage à l'index des rues de Montréal, d'un livre sur le premier emploi au dernier bilan socio-politico-économique du Québec, tout y est, ou presque... Ce fascicule est gratuit, et vous pouvez commander les livres suggérés par la poste. Avant de prendre une décision, l'information, c'est capital!



Cette année encore, nous soulignons les fêtes de fin d'année à la Librairie du Québec. Vous êtes cordialement invités à un Bal québécois, le mardi 15 décembre, à partir de 19h. Chansons et cotillons seront de la partie, et tous ceux et celles qui apporteront un plat, québécois ou non, recevront un livre en cadeau. On va danser, on va chanter, pis on va s'lècher les babines... C'est comme ça qu'ça se passe dans le Temps des Fêtes...

On vous attend!

La Librairie du Québec

30, rue Gay Lussac 75005 PARIS
Tél. : 01.43.54.49.02/ Fax : 01.43.54.39.15



et maintenant par messagerie :
LibrairieduQuebec@wanadoo.fr

Du Lundi au Samedi,
de 9h30 à 19h

Un coin du Québec ...
au cœur de Paris!

Club du livre et du disque québécois
Une sélection trimestrielle de nos « Coups de cœur », avec une remise de 5% sur les livres et de 10% sur les disques et vidéos.

Nom	
Adresse	
Téléphone	
Mes intérêts	

En revue

Honneur à Claude Léveillée

L'auteur-compositeur-interprète québécois Claude Léveillée ("*Les vieux pianos*", "*Ce matin un homme*", "*Frédéric*"...) a reçu les insignes de chevalier de la légion d'Honneur le 5 octobre à la résidence de la consule générale de France à Montréal.

Le "Printemps du Québec" se lève

Catherine Trautmann et Louise Beaudouin ont levé le voile mi-octobre sur "*la fête de la créativité québécoise*" prévue de mars à juin en France. Budget total : 45 millions de francs. Une quinzaine de projets majeurs sont prévus surtout à Paris, Bordeaux, Lille, Lyon et Strasbourg. Des compagnies québécoises tourneront aussi dans une soixantaine de villes. A suivre.

Le 20^{ème} gala de l'ADISQ

Céline Dion devait animer, le 1^{er} novembre, le vingtième gala de l'ADISQ au Centre Molson de Montréal. Quelque 265 artistes, producteurs et professionnels de l'industrie québécoise de la musique sont en lice dans cinquante-trois catégories. Les plus souvent cités : Diane Dufresne, Lili Fatale et Bruno Pelletier avec sept nominations chacun. Résultat dans notre prochain numéro.

Des choristes québécois pour Ferrat

Jean Ferrat n'était pas remonté sur scène depuis 1972. C'est en voisin qu'il a chanté seulement "*La Paix sur terre*" avec 700 choristes le 8 août à Alès. Des choristes venus de toute l'Europe mais aussi du Québec pour un spectacle hommage à Ferrat en clôture de la "*Première semaine chantante en Cévennes*". Au près du chef du Grand Chœur Languedoc Chansons, trois autres chefs de chœur ont dirigé la soirée, venus de Paris, Strasbourg et du Québec (Marc-André Caron).

Lara Fabian au musée Grévin

A 27 ans, Lara Fabian est devenue la première québécoise à entrer au célèbre musée Grévin de Paris. Cela depuis le 3 septembre. Son visage a été sculpté par Michèle Leiser. La chanteuse effectue cet automne une tournée en France après avoir participé aux fameuses soirées de Johnny Halliday au stade de France. Ils avaient déjà chanté en duo en janvier lors du spectacle des Restos du Cœur.

Bob Morane devient québécois

Héros d'aventures des années 50-60 (quelque 170 titres signés Henri Vernes) Bob Morane revient mais en dessins animés... québécois diffusés par une télé payante Superécran. Le groupe Coscient, important producteur québécois (qui a également acheté les droits pour un éventuel long-métrage), a fait adapter par une équipe franco-québécoise vingt-six titres dont "*Terreur à la Manicouagan*". Ces vingt-six épisodes de 30 mn ont été coproduits à 70% par Cactus, filiale d'animation du groupe Coscient et à 30% par la société française Ellipse. La série devrait être diffusée en France par Canal+ et France 3.

Record

Succès pour Rodin à Québec

Plus de 523 000 personnes ont vu cet été l'exposition Rodin au musée de Québec. Il a même fallu organiser plus d'une nuit complète d'ouverture, soit 42 heures de visite ininterrompue la dernière fin de semaine. Cette affluence record, entre le 3 juin et le 14 septembre, dépasse le succès qu'avait connu, en 1985, l'exposition Picasso à Montréal avec 517 000 visiteurs. Le Musée de Québec, qui



tablait sur 100 000 entrées, a quasiment égalé en un été le chiffre annuel de visiteurs (530 000) au Musée Rodin de Paris.

Il s'agissait d'ailleurs de la

plus grande exposition Rodin jamais organisée en dehors du musée parisien. Cette rétrospective franco-québécoise regroupait 137 œuvres dont 103 sculptures, prêtées en majorité par le musée de Paris et le reste provenant de collections publiques et privées nord-américaines. Le Musée de Québec avait investi dans l'opération un million de dollars, soit tout le budget des expositions de l'année.

Déferlantes

Une marée de bonheur...

Fin d'août à Capbreton (Landes), la première édition des *Déferlantes Francophones* a réussi à trouver en même temps un public et une identité. L'alchimie s'est faite entre le public, les artistes, les Capbretonnais, les officiels, les professionnels du spectacle et les journalistes. Québécois, acadiens, amoureux de la Louisiane ont su allumer les curiosités pour les transformer en enthousiasme.

Suroît, Trans, Acadie, Edith Butler, Alain Lamontagne, Benoît Le Blanc, Ronald

Bourgeois, Bonjour Louisiane, Le Grand Dérangement, etc. ont créé les vibrations qui font naître la vraie fête et dont, du reste, les échos n'arrivent pas à s'éteindre encore dans le petit port landais.

Les «conférenciers-historiens-comédiens», Neil Boucher et surtout Gilles Villemure ont fait salle comble. La fête était également dans la rue avec l'exposition de François Poche, "*Montréal, un parfum d'îles*», des animations musicales programmées mais aussi spontanées dans différents coins de la ville.

C'était la première édition et pourtant, *Les Déferlantes Francophones* ont trouvé, dans leur berceau tout neuf, ce petit quelque chose de rare qui s'appelle une âme. Alors, une seconde édition en 99 ? Bien sûr ! Les dates sont déjà arrêtées : 26-27 et 28 août. Bienvenue...

Renseignements :
- Maurice Segall, *Passerelle*,
6, rue de la Menoue,
32400 Riscle
- téléphone : 05 62 69 74 84
- télécopieur :
05 62 69 78 97
- courriel :
passerelle.risc@infonie.fr

Chorale

L'énergie de Rythmoson

Cet été, cette chorale québécoise fondée voici 30 ans à l'Ancienne-Lorette, a enchanté le kiosque à musique des jardins du Luxembourg à Paris, le Carré des larrons à Concarneau, l'église Saint-Joseph de Calais (notre photo) et même Utrecht en Hollande. Elle a promis de revenir avec son énergie et sa joie de vivre.



Cinéma du Québec à Paris

Renseignements :
Cinéma des Cinéastes
7, avenue de Clichy
75017 Paris
Tél. : 01 53 42 40 00

Spécial ADHÉRENTS
32^F
au lieu de
43^F

Du 4 au 11 Novembre, deuxième édition de "Cinéma du Québec à Paris" organisée par la Sodex avec la collaboration d'Unifrance et en partenariat avec l'ARP et la DGQ.

Au programme :

- "Un 32 août sur terre" (D. Villeneuve)
- "No" (R. Lepage)
- "2 secondes" (M. Briand)
- "C't'a ton tour Laura Cadieux" (D. Fillia-treault)
- "Le cœur au poing" (C. Binamé)
- "Histoire d'hiver" (F. Bouvier).



Photo A. Sempile

Chanson Linda Lemay à Paris

Spécial ADHÉRENTS
95^F
au lieu de
125^F

Elle est de retour. "Attention, phénomène !", avait titré, en janvier, *Le Figaro*, sous la plume de l'écrivain Alexandre Jardin subjugué par "Une Véronique Samson qui aurait la puissance poétique de Jacques Brel". Charles Aznavour la parraine. Et son dernier disque s'est vendu à plus de 200 000 exemplaires au Québec. Il faut voir et écouter Linda Lemay la Québécoise (voir France-Québec magazine n°...) qui chante à Paris, au Théâtre de l'Européen, du 3 novembre au 20 décembre.

L'Européen, 5, rue Biot, 75017 Paris (métro Place de Clichy) du mardi au samedi à 20 h. 30 et le dimanche à 15 h. 30. Réservations : 01 43 87 97 13.

Tarif préférentiel de 95 F pour les adhérents de France-Québec, durant les trois premières semaines de spectacle (du 3 au 21 novembre), en réservant préalablement auprès du théâtre et en précisant adhérents de France-Québec (dans la limite des places disponibles).

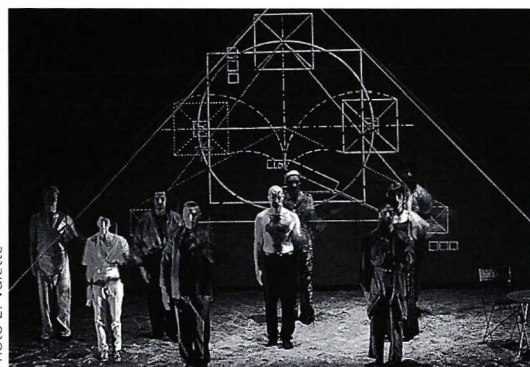


Photo E. Valette

"La Géométrie des miracles", la nouvelle pièce du Québécois éclectique Robert Lepage, est une œuvre chorale, musicale et chorégraphique. A l'intersection de "deux axes fondamentaux, matérialité et spiritualité", le talentueux metteur en scène propose une rencontre de "deux esprits" du siècle, l'architecte américain F. Lloyd Wright et le philosophe russe G.I. Gurdjieff, entourés de leurs disciples. "Deux approches qui se fondent sur la recherche d'un équilibre entre l'individu et le groupe". Du 20 au 29 Novembre.

Théâtre Robert Lepage à Créteil

Renseignements :
Maison des Arts, place
Salvador Allende, 94000
Créteil.
Tél. : 01 45 13 19 19
Fax : 01 43 99 48 08
Courriel : maison.arts@
wanadoo.fr

Spécial ADHÉRENTS
90^F
au lieu de
120^F

Peinture Un Québécois à Marseille

Du 1^{er} au 15 décembre, la librairie-café «Roi lire», rue Adolphe Thiers à Marseille, accueillera les peintures du Québécois René-Jacques Rathé. Natif de Boucherville, il se définit comme un peintre humaniste, surtout portraitiste de vieillards et d'enfants. Ses regards sur des rues et des maisons québécoises ont aussi orné des couvertures de livres. Il a déjà exposé en 1996 à la Poudrière Saint-Luc de Brouage (Charente), invité par Brouage-Aunis-Saintonge-Québec.

Textes Des conteurs en Bretagne

Le 9^{ème} festival "Paroles et hiver" se déroulera du 7 au 14 décembre dans le district de Dinan et du 14 au 20 décembre dans le reste des Côtes d'Armor. Après avoir co-produit en 1997 "Les Voyageurs du ciel", création du conteur québécois Michel Faubert, le fes-

tival accueille cette année, entre autres, Alain Lamontagne et le duo Marc Laberge-Jocelyn Bérubé. Le premier, célèbre pour son «ruine-babines» et ses pieds qui chantent, présentera "Le sabre de lumière et de vertu de sagesse" le 11 décembre à Saint-Hélen

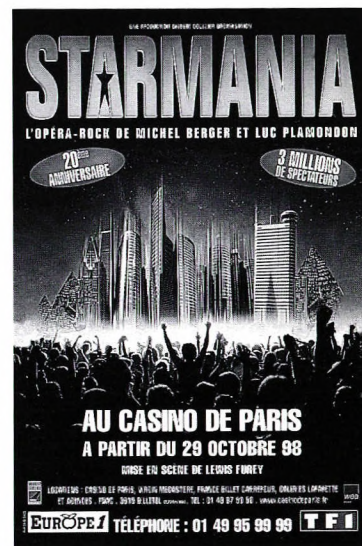
et le 13 au jeune public de Dinan. Les seconds offriront un spectacle-hommage à Félix Leclerc, "Les Vendeurs de rêves" à partir d'extraits de "Pieds nus dans l'aube" le 9 décembre à Lehon, le 18 à Etables-sur-Mer et le 19 à Quintin.

La rentrée Plamondon

- Notre-Dame de Paris (lire page 24). Locations : Palais des Congrès, Fnac, Virgin Mégastore, France-Billet, minitel 3615 Palais. Tél. : 01 40 68 00 05.

- Les 20 ans de Starmania

Une nouvelle artiste québécoise Joane Labelle dans le rôle de Marie-Jeanne. Jusqu'au 25 Avril 1999. 3615 Billelet. Tél. : 01 49 95 99 99.



Pages

Louise

Didier Decoin

Ed. du Seuil, 1998, 377 pages

Une Française de Saint-Pierre-et-Miquelon, une Québécoise de Trois-Rivières face à l'appel de la vie et de la mort. Un roman qui offre aussi de splendides descriptions du Saint-Laurent et des oies blanches de Cap-Tourmente. Les expressions qui «colorent le texte» selon Didier Decoin ont une «saveur folklorique» pour certains critiques du Québec.

L'empreinte de l'ange

Nancy Huston

Actes Sud, 1998, 336 pages

Le dernier roman en français de cette canadienne anglophone installée en France. Un conte cruel qui s'étire le long du demi-siècle qui s'achève. Avec son style vigoureux et une langue puissante, Nancy Huston n'hésite pas à nouer des intrigues sur fond de guerre d'Algérie et s'accorde une liberté de ton sur des époques qu'elle n'a pas connues.

Immuable

Ying Chen

Ed. Boréal, 1998, 155 pages

Prix Québec-Paris avec «L'ingratitude», Ying Chen offre ici son quatrième roman. Cette jeune montréalaise, venue tout droit de Shanghaï voici dix ans, propose une réflexion sur le temps à travers l'histoire d'une femme encombrée d'une mémoire trop pleine du souvenir d'une vie antérieure.

Cadavres

François Barcelo

Série Noire, 1998

L'auteur du «Père Noël est une ordure» se lance dans le roman policier satirique. Et cette histoire «hénaurme» se passe à Saint-Barnabé au Québec, où il se passe vraiment d'étranges va-et-vient dans une baraque délabrée.

Flambant nu

Claude Péloquin

Léméac-Actes Sud, 1998,

125 pages

C'est, paraît-il, des «histoires vraies». Le sous-titre l'affirme. Mais l'auteur reconnaît qu'elles sont «à peine croyables» ses historiettes abracadabrantes. Il s'affiche lui-même «fou» et «poète dans le ventre d'une ville, d'une femme et d'un requin».

Le prix France-Québec/F

Lancé à l'occasion du trentième anniversaire de France-Québec, le prix France-Québec-Philippe Rossillon est à la fois un prix de professionnels et de lecteurs du grand public. Après un choix de quatorze ouvrages québécois par un comité de sélection, trois romans furent retenus par le jury de spécialistes franco-québécois. Ces trois livres ont été lus cet été par des adhérents dans vingt-cinq régionales de France-Québec dont certaines ont créé des comités de lecture ou organisé des débats (lire p. 48 l'initiative de Franche-Comté-Québec).

Le vote des lecteurs de France-Québec a primé Bruno Hébert devant Michel Tremblay et Madeleine Monette.

Né à Montréal en 1958, Bruno Hébert signe avec «C'est pas moi, je le jure !», son premier livre. Léon, son personnage, ce n'est pas lui, même si la tentation est grande à la lecture d'un premier roman d'avancer l'hypothèse d'une autobiographie. En fait, ses parents n'ont rien à voir avec ceux de Léon. Bruno Hébert est le fils de Jacques Hébert, éditeur-

écrivain québécois devenu sénateur. Bruno reconnaît toutefois avoir eu une enfance rebelle. S'il n'a pas fait d'études et se proclame autodidacte, il s'est découvert très tôt une passion pour la littérature. Il est vrai qu'il a grandi entouré de livres et d'auteurs. Il dit avoir beaucoup aimé les romans de Romain Gary, ceux de Hermann Hesse ou encore l'œuvre de Marie-Claire Blais. A 16 ans, un billet ouvert dans la poche pour faire le tour du monde offert par un père soucieux de son avenir, il passe six mois au Sri Lanka où la famine sévit. Il fit une brève apparition à l'université de Montréal en étudiant libre et s'inscrivit à Paris au cours Florent pour y recevoir une formation en Art Dramatique. Il reconnaît avoir beaucoup «bourlingué», fait 36 métiers, joué dans quelques pièces avant de se lancer dans l'écriture. Il a déjà entrepris son prochain roman. Un autre livre sur l'enfance, sur les années d'école.

Écrivain engagé ? En tout cas, Bruno Hébert n'entend pas fuir dans un monde éloigné des réalités. Écrire, c'est dénoncer et savoir qui sont ses ennemis.

G.P.

"Des choses à dire, dans l'urgence"

A la lecture de votre roman, et en voyant vos différentes expériences, le thème de la "jeunesse défavorisée" apparaît de manière récurrente. Qu'est-ce pour vous un "jeune défavorisé" ?

Je ne considère pas Léon Doré, le personnage de mon livre, comme un enfant défavorisé. Quand on poignarde des Marc-Aurèle Fortin et qu'on pulvérise des Laliques pour passer ses nerfs, on ne fait pas partie d'un milieu particulièrement défavorisé. Cela dit, beaucoup d'enfants ont des problèmes de comportements parce que ce sont des enfants différents et marginaux. Ils ne s'adaptent pas aux autres, ils ont souvent de la difficulté à se concentrer, ils ont des troubles d'apprentissage, on leur donne toutes sortes de noms : mouton noir, dyslexique, rêveur, mythomane, névrosé, hypersensible... Des cas sociaux affectifs.

Selon vous, la "puissance du désespoir" est beaucoup plus terrible chez un enfant. Pouvez-vous préciser ?

Dans un milieu défavorisé, un enfant comme Léon Doré serait sans doute devenu un petit criminel, un délinquant chronique, sûrement dépendant de la drogue tandis que le Léon de mon roman est perçu davantage comme un surdoué, voire même un génie. Le scandale est là. Plusieurs enfants extraordinaires sont sacrifiés parce



qu'ils sont classés comme délinquants alors qu'ils n'étaient que des marginaux. Ils se retrouvent dans des systèmes plus ou moins carcéraux qui détruisent en partie leur personnalité positive, créatrice, et leur sens de la liberté. Ce qui est d'une grande tristesse parce que c'est la différence et la marginalité qui font évoluer notre univers.

L'adolescence, et cette difficulté à en sortir, cette peur de la sexualité... c'est un peu une obsession dans la littérature québécoise ?

Peut-être... mais les femmes au Québec sont vraiment devenues autonomes et des égales. Notre virilité c'est plutôt lorsqu'on se retrouve dans la nature, omniprésente au Québec dans la chasse, la pêche.

Comment vous situez-vous par rapport à ce qui s'écrit au Québec ?

D'abord, je ne me sens pas particulièrement québécois. J'ai vécu, j'ai travaillé un peu partout. Je me

sens chez moi tout autant à Paris qu'en Floride, qu'à Montréal. La littérature québécoise ne m'intéresse pas particulièrement. Je ne situe pas par rapport à elle. Bien que familier dans mon enfance des livres, je suis plutôt tourné vers l'action. Il y a autre chose à faire que lire et si je lis c'est pour me distraire.

Votre rapport à l'écriture ?

J'écris vite, je n'ai pas de patience. J'ai horreur de «travailler» un roman, la fin est plutôt bâclée. Je n'aime pas m'attarder. J'ai des choses à dire. Dans l'urgence. J'espère gagner rapidement de l'argent avec mes livres. Si ce n'est pas le cas, je ferai autre chose.

Le prix dont vous êtes le premier lauréat vise à mieux faire connaître les écrivains québécois en France. Qu'en pensez-vous ?

C'est important de gagner un prix comme le prix Philippe Rossillon. Quand on est un écrivain québécois et qu'on voit cinquante millions de Français de l'autre côté de l'Atlantique, on se dit que, peut-être, il y en aura quelques-uns qui aimeront ce que j'écris et qu'il me sera peut-être permis de penser qu'on peut gagner sa vie dans ce merveilleux métier de l'écriture.

Recueilli
par Gilbert PILLEUL
et Yannick RESCH

Philippe Rossillon



Photo B. Sylvain-DGQ

Bruno Hébert a reçu son prix des mains du président de France-Québec et du coordinateur du prix Gilbert Pilleul lors du colloque France-Québec à l'Assemblée nationale le 9 octobre.

Ecrire l'enfance

C'est pas moi, je le jure !

Bruno HÉBERT

Ed. du Boréal 1998

Les lecteurs de France-Québec et de ses régionales ont choisi, parmi les trois romans sélectionnés dont deux étaient d'écrivains confirmés, *C'est pas moi, je le jure !* de Bruno Hébert. Il faut s'en réjouir car l'auteur nous offre, avec ce premier roman, un vrai plaisir de lecture.

Le ton est donné dès le prologue, à travers le regard que porte le jeune narrateur sur la vie et les événements qui l'entourent depuis sa naissance : *"Le docteur Larrivée a dit à ma mère que tout s'était très bien passé, j'étais un enfant parfaitement constitué, tout était normal, un enfant normal. Il y a des médecins qui devraient être radiés de la profession"*.

On est averti, il ne faut pas croire tout ce que l'on vous dit, surtout lorsqu'il s'agit de votre santé mentale et que vous êtes un enfant doué d'une grande imagination.

Petit cousin des anges rebelles de Marie-Claire Blais, Léon, le héros du récit, aime les situations dramatiques, celles qui le placent sous le feu des projecteurs et l'amènent à jouer un rôle, comme lorsqu'il a failli se noyer et qu'il s'est inventé des visions «post mortem» afin qu'on s'intéresse à lui. Pour être à la hauteur de ses exploits, Léon invente des histoires bien plus intéressantes que la réalité quotidienne.

En cet été 1968, Léon a senti un vent de folie le traverser. Son autre moi, toujours prêt à l'entraîner vers l'aventure, le pousse à des actes de violence. Déterminé comme *"un fauve affamé*

devant un troupeau de gazelles" il a décidé de piller la maison des voisins qui partent en vacances. Il sait qu'une autre partie de lui-même serait prête à le ramener à la raison mais Léon est malheureux. Il est jaloux du bonheur des autres car chez lui, c'est la dispute. Les parents vont se séparer et les enfants assistent impuissants au naufrage. *"Valérie restait figée comme si elle avait eu la tête dans un aquarium plein de barbies nageant en maillot de bain. Marguerite voulait que je retourne dans mon lit, car elle avait son ton de la société*

Du sang neuf

protectrice des animaux". Léon mettra le feu à la chambre pour faire diversion mais il n'empêchera pas le départ de sa mère. La vie va devoir continuer et Léon, habité par une rage destructrice, se forge un univers à lui, bien décidé à mentir pour ne jamais révéler ses méfaits. Avec l'aide de son amie Clarence, désireuse elle aussi d'échapper à la sinistre réalité des adultes, il se lancera, dans une folle équipée, enfreignant tous les interdits qui pèsent sur une certaine rue de l'Anse, habitée par d'étranges per-

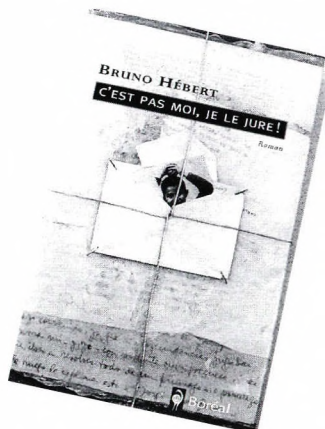
sonnes autour desquelles se trament d'horribles histoires de femme-tronc et de rites diaboliques, une rue à côté de laquelle, *"Sodome et Gomorrhe c'était le Club Méditerranée"*.

Cela pourrait se passer dans n'importe quel village, mais le champ de blé d'Inde, le *dépanneur*, paradis des bonbons à la *cenne* et de la gomme baloune Bazouka, le laitier Vadeboncœur ou le mécanicien Latendresse sont, entre autres exemples, des points d'encrage dans le paysage québécois. Paysage où règne encore la mentalité villageoise des familles chargées d'enfants qui gardent une vieille peur ancestrale de l'intrus et qui voient d'un mauvais œil, l'arrivée des étrangers. Le lecteur aura plaisir aussi à voir que la langue française de l'autre côté de l'Atlantique résonne différemment et apporte du sang neuf aux mots du dictionnaire.

Léon est un enfant normal, avait dit le médecin, mais comment assumer le réel, quand on est *"écartelé depuis la naissance, avec peut-être un petit six mois de bonheur éparpillé ici et là, pas de quoi faire un souvenir complet"* ? et quand, trahi par la petite amie qui s'est emparée de votre cœur, on est devenu un *"alcoolique de la souffrance"* ? Avec une grande pudeur, Bruno Hébert pose la question sans jamais laisser le pathétique prendre le dessus, préférant l'humour pour régler son compte au monde des adultes qui ne mesurent pas le mal qu'ils font parfois aux enfants. Mais l'écrivain sait aussi que le monde de l'enfance est plein de ressources pour peu qu'on sache le regarder et l'écouter.

Ce premier roman, vu par les yeux d'un enfant mais travaillé par la plume d'un écrivain, le montre magistralement.

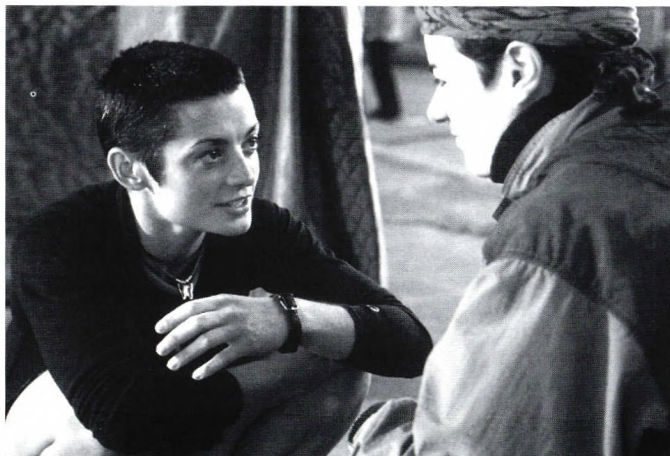
Yannick RESCH



Le choix
des
lecteurs
de
France
Québec

Enfin la relève ?

Vilipendé pour son organisation par les journalistes, rudement concurrencé par le Festival de Toronto⁽¹⁾, le Festival des Films du Monde de Montréal (FFM) n'en continue pas moins de connaître un imposant succès populaire. Et de servir de rampe de lancement à quelques films québécois attendus. Ce fut le cas cette année avec deux longs métrages présentés en compétition : *Nô* de Robert Lepage et *2 secondes* de Manon Briand. Si le nouveau film du réalisateur du *Confessionnal* et du *Polygraphe* n'a guère convaincu la critique et a été ignoré par le Jury du FFM, le film de Manon Briand a fait mouche et a remporté quatre prix.



Charlotte Laurier et Manon Briand dans "2 secondes"

Bien que ce soit son premier long métrage, Manon Briand n'est pas une inconnue pour les cinéphiles s'intéressant à la production québécoise. Cette jeune réalisatrice qui a fait des études de cinéma à l'Université Concordia de Montréal, est remarquée au début des années 90 avec un moyen métrage intitulé *Les Sauf-conduits*. Cette œuvre originale et forte décroche une demi-douzaine de prix au Québec, au Canada, en Espagne et en France au Festival des films de femmes de Créteil. Après avoir travaillé pour la télévision et avoir participé à l'aventure peu concluante du long métrage à sketches intitulé

Un film de cinéastes, Manon Briand écrit et tourne en 1995 un court métrage baptisé *Picoti picota*. Tout à la fois violent et superbement filmé, *Picoti picota* glane également plusieurs prix à l'étranger. Puis, en compagnie d'Arto Paragamian, de Denis Villeneuve, de Jennifer Alleyn, d'André Turpin, et de Marie-Julie Dallaire, Manon Briand est engagée par le producteur Roger Frappier pour réaliser un nouveau film à sketches, *Cosmos*. Bien plus intéressant et abouti qu'*Un film de cinéastes*, *Cosmos* est sélectionné en 1997 à la Quinzaine des réalisateurs du Festival de Cannes et décroche le Prix décerné par les cinémas art et essai⁽²⁾.

Manon Briand, un nom à retenir

et de courses, elle devient messagère à vélo. Un travail qui va lui permettre de trouver un nouvel équilibre et de rencontrer plusieurs personnages dont un étrange réparateur de bicyclettes d'origine italienne...

A travers cette histoire simple et originale, Manon Briand

introduit de nombreuses et passionnantes réflexions sur le temps, la vitesse, l'amitié, l'amour... Elle décrit également très bien l'une des particularités de Montréal pour le visiteur français : la présence dans tout le centre ville de centaines de jeunes et téméraires cyclistes portant colis et messages dans un pays où la poste fonctionne si mal. Il est d'ailleurs fort dommage pour la qualité de vie des citoyens que leurs homologues français aient, à de très rares exceptions près, choisi de se déplacer en scooter.

La réussite de *2 secondes* doit beaucoup à une autre femme : Charlotte Laurier qui incarne Laurie. A trente ans, l'actrice québécoise retrouve un rôle aussi fort que celui qui l'avait fait connaître en 1980, encore enfant, dans *Les Bons débaras*, le chef-d'œuvre du regretté Francis Mankiwicz. Les cheveux rasés pour l'occasion, Charlotte Laurier est habitée par son personnage. Elle lui donne une énergie peu commune sur un écran cinéma.

Une hirondelle n'annonce pas le printemps. Et il est bien trop tôt pour affirmer que *2 secondes* marque enfin la naissance d'une véritable relève attendue depuis si longtemps. Mais c'est un signe de bon augure pour le renouvellement de cette cinématographie à la recherche d'un nouveau souffle.

Sylvain GAREL

⁽¹⁾ *Unifrance, l'organisme chargé de la promotion du cinéma français à l'étranger n'est plus présent au FFM, mais renforce sa présence au Festival de Toronto. Et, ce n'est pas une exception.*

⁽²⁾ *Cosmos est sorti fin juillet à Paris dans l'indifférence générale.*

Ecrans

SEMAINE : Le cinéma Eden de Quimperlé (Finistère), dirigé par un Québécois installé en France depuis plusieurs années, a organisé fin octobre une semaine de "Ciné Québec Love" pour faire découvrir des courts et longs métrages récents.

CLÔTURE : Le dernier film de Claude Lelouch "*Hasards ou coïncidences*" a clos la vingt-deuxième édition du festival des films du monde à Montréal ; cette coproduction franco-canadienne a été tournée en décors naturels au Québec, en Italie, au Mexique et en Turquie.

ADAPTATION : Le roman "*Juliette Pomerleau*" d'Yves Beauchemin est actuellement adapté par le réalisateur Claude Fournier pour une version télévisée de dix heures. Le rôle principal revient à la comédienne québécoise Brigitte Boucher qui fait une carrière en France depuis dix ans. Le chanteur louisianais Zachary Richard interprète le personnage du musicien dans le roman.

PREMIÈRES : Boudé par le festival de Cannes, "*Le Violon Rouge*" de François Girard a ouvert la série Notte et Stelle du festival de Venise et le festival de Toronto. Cette histoire d'un violon a été tournée en cinq langues dans autant de pays. Originaire du Saguenay, réalisateur de vidéos musicales, François Girard a déjà été primé pour "*Trente-deux films brefs sur Glenn Gould*".

PREMIER : Début octobre, est sorti au Québec le premier long métrage de Denise Filiatrault passée derrière l'objectif : "*C'tà ton tour Laura Cadieux*", adapté librement du roman de Michel Tremblay. Une comédie en "joul" avec Ginette Reno dans le rôle principal.

JURY : Jean-Louis Vey, directeur du festival international des premiers films à Annonay (Ardèche) était, fin septembre, membre du jury de la 14^{ème} édition du Festival du cinéma international des premières œuvres à Sainte-Adèle (Laurentides).



Kévin Parent

Dernières "tounes" ...

Quoi de neuf dans l'actualité discographique québécoise ? Ces dernières semaines, trois grands auteurs, compositeurs et interprètes, ont sorti chacun un album : Richard Desjardins, Kevin Parent, Michel Rivard.

Le succès refroidit-il les âmes ?... A 21 ans, **Kevin Parent** était devenu, par la grâce d'un superbe premier album, une vraie vedette au Québec ("*Pigeon d'argile*" s'est vendu à 300 000 exemplaires). Trop vite ? Trop tôt ? "*Grand parleur, petit faiseur*", son second disque, est imbibé de noirceur et de détresse. Son auteur s'y définit à la fois "*jaloux*", en "*manque de confiance*", "*seul*", aspirant à "*devenir meilleur*". Il avoue que le feu brûle en lui et qu'il cherche "*un capitaine, un psychologue*". Rien que ça.

Pour autant, la noirceur n'empêche pas (au contraire !) la qualité. Cet album, arrosé de

folk-rock, est un nouveau coup de maître, à la fois doux et dur, mélodieux et semé de quelques guitares hurlantes. Un disque où Kevin Parent laisse passer des sentiments profondément humains, de la sensibilité, de l'humilité, avec une conscience forte de la vie qu'il se reproche de trop brûler, parfois, alors qu'il la respecte profondément. On espère que ce "*Grand parleur, petit faiseur*" sera bien vite disponible en France.

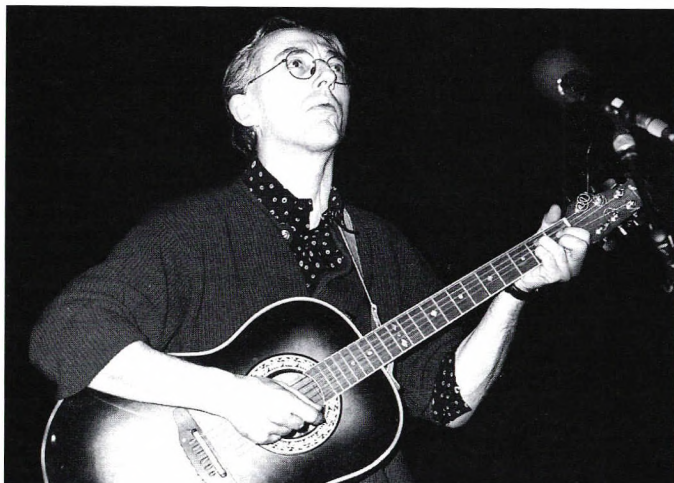
Plus apaisé, après quelques malheurs, est **Michel Rivard**. Autant dire tout de suite qu'on accroche moins à ce "*Maudit bonheur*" qu'au précédent album qui contenait, par exemple, la très réussie "*Bille de verre*". Certes, Rivard écrit toujours aussi bien, avec de bonnes idées musicales. Pourtant, de ce monument de la chanson québécoise, on attend beaucoup, à savoir un disque bon de bout en bout, et ce n'est pas ici tout à fait le cas. Il faut même attendre le cinquième titre pour vibrer enfin sur une très belle histoire. Il y en a quand même quelques

autres, dont la triste "*Rue sans chagrin*". Et aussi une jolie version, très douce, de la "*Madeleine*" de Brel.



Quant à **Richard Desjardins**, il renoue avec le style piano-voix-guitare qui lui avait si bien réussi avec l'album "*Tu m'aimes-tu*", paru il y a déjà huit ans. Desjardins avait tenu ensuite à ressortir "*Les derniers humains*", ancien album qui, injustement, n'avait pas trop marché. Puis, il a enregistré un disque en public, et un autre, blues-rock, avec Abbittibbi, son ancien groupe. Voilà donc, seulement maintenant, "*Boom, Boom*", de vraies nouvelles chansons en solo. Et là, place encore à de la belle poésie, lourde d'images, de sens. Juste pour rappeler que le grand poète de la chanson québécoise (francophone ?) d'aujourd'hui s'appelle bien Richard Desjardins.

Michel TROADEC



Richard Desjardins, le grand poète.

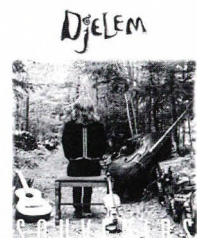
Notes

PRIMÉ : L'Acadien Jean-François Bréau a été choisi comme meilleur auteur-compositeur-interprète au festival 98 de la chanson de Granby.

MIROIRS : Au festival d'été de Québec, les Colocs (Québec) ont obtenu le Miroir de la chanson d'expression française, Basta (Québec) le Miroir révélation, Paul Piché (Québec) le prix du public, l'Orchestre national de Barbès (France) le spécial du jury et les Frères Guissé (Sénégal) le Miroir de l'Espace francophone.

CÉLINE DION a lancé début septembre un nouvel album, "*S'il suffisait d'aimer*", signé une nouvelle fois par Jean-Jacques Goldman. Par ailleurs, vient de sortir une biographie « non autorisée » signée Jean Beaunoyer qui fut enseignant à l'école de Céline Dion (*Céline Dion, une femme au destin exceptionnel*, Les Editions de l'Homme, 1998, 319 pages, diffusion Interforum tél. : 01 49 59 11 89).

DJELEM, c'est le nom d'un groupe à forte inspiration tzigane, produit par Orange Music qui a pignon à Saint-Hilaire (Québec) et Saint-Denis (France). Il est formé du contrebassiste Claude Simard, du violoniste Sergèï Trofanov et du guitariste Anatoli Iakovenko. Leur clip « Montréal-Québec » est diffusé sur M6 et MCM. Ils se produiront en novembre notamment à Lyon et à Blanc-Mesnil.



Encore quelques nouvelles...

Que signaler d'autre dans la rentrée musicale québécoise ? Mara Tremblay que *Le Devoir* pronostique en curiosité... L'ancienne sœur-violoniste des Frères à Ch'val présente du «country-garage». Par ailleurs, événement que l'anthologie double «*Travailler c'est trop dur - Zachary Richard 1976-1996*». En pop-FM, à signaler : Marie Carmen et Patrick Bourgeois (ex-BB). Ce dernier trimestre 98 réservera aussi aux Québécois la bonne surprise d'entendre un nouveau Jean-Pierre Ferland, un Dan Bigras, un Claude Gauthier (réalisé par Daniel Lavoie), un Sylvain Lelièvre, un Pierre Létourneau, un Plume Latraverse.

Pauline Julien

Une grande voix s'est



Photo Birgit



Photo U.P.

Anne Sylvestre
et
Pauline Julien

Un cri au Niger

En février 1969, se tenait au Niger une conférence internationale des pays francophones. La grande affaire, en ce temps-là, était de veiller à ce que le Québec y ait sa place, bien que pas encore souverain. Ottawa multipliait les manœuvres, faisait pression sur les Africains pour empêcher pareille promotion de cet État qu'il voulait tenir pour une simple province. La France aidait les Québécois avec une détermination à laquelle des actuels membres d'honneur de *France-Québec* n'étaient pas étrangers.

Le 17 février, l'assemblée fut réunie à Niamey. La séance était fort solennelle ; de très hauts personnages étaient là ; les drapeaux de leurs pays ornaient la tribune ; un silence attentif régnait. Soudain une voix claire, puissante, déterminée, une voix professionnellement habituée à enthousiasmer de vastes auditoires, une voix patriote retentit, venant du public. C'était la "Passionaria du Québec", Pauline Julien, qui reprenant le mot historique lancé dix-huit mois plus tôt du balcon de l'hôtel de ville de Montréal, criait "Vive le Québec libre !".

Pauline fut vivement expulsée. Mais au moment où elle nous quitte, nous avons le devoir de lui dire, en dernier adieu, "Je me souviens".

Pierre-Louis MALLEN

Minée par la maladie, Pauline Julien a mis fin à ses jours un soir d'automne 4 Octobre, c'est dans l'église Saint-Pierre-Claver, sur le plateau Mont-Royal, que ses amis sont venus lui rendre un dernier hommage public. Il y avait Lucien Bouchard, le Premier ministre, Raymond Lévesque, Gilles Vigneault, Louise Beaudoin, Louise Forestier... Il y avait aussi le Belge Julos Beaucarne, et Raymond Devos qui présentait justement son dernier spectacle au Québec ces jours-là. Pauline Julien y avait assisté l'avant-veille de sa mort.

L'écrivain Robert Lalonde, un autre de ses amis, a pris la parole à son enterrement pour souligner combien Pauline Julien était une "femme de murmures et de clameur". Robert Giguère a parlé de "voix de feu et de fougue". Et Claude Gauthier a féminisé sa chanson en tendre hommage : "Je suis Québec, morte ou vivante".

Née à Trois-Rivières en 1928, cadette d'une famille de onze enfants, Pauline Julien voulait d'abord être ballerine, puis actrice. Elle fait ses débuts au théâtre à Québec. Et, comme bien des artistes québécois, elle s'envole pour Paris en 1951, pour étudier le théâtre grâce à une bourse du gouvernement québécois.

En fait, elle chante dans les cabarets les textes de Léo Ferré, Boris Vian, Bertolt Brecht. Elle chante aussi aux côtés d'Anne Sylvestre, Ricet Barrier, Jean Ferrat, Raymond Devos... Elle chante encore à son retour à Montréal en 1957. La rencontre avec Gilles Vigneault est déterminante : sa version de "Jack Monoloy" est un succès... "Enfin Pauline", son premier disque, sort en 1961. Elle interprète aussi Raymond Lévesque (*Bozo les culottes*), Georges Dor (*La Manic*)... Pauline Julien fait partie de la deuxième vague de la chanson québécoise, héritière de Félix Leclerc. De ce fait, elle continuera à populariser la chanson québécoise en France et vice-versa. En France, après avoir reçu le Grand prix de l'Académie Charles Gros, elle sera nommée chevalier des Arts et Lettres.

Elle ne néglige pas pour autant sa carrière de comédienne et jouera dans quelques films. Elle défend aussi avec force les droits de la femme et chante en 1975 "La moitié du monde est une femme" de Linda Lemay. Un engagement qu'elle partage avec sa complice Anne Sylvestre. Ensemble, elles présenteront le spectacle "Gémeaux croisés" en France et au Québec de 1987 à 1991.

Mais l'interprète de "L'Ame à la tendresse" restera aussi dans l'histoire du Québec comme une fière militante

éteinte

*"Ce soir, j'ai l'âme à la tendresse
tendre tendre, douce douce
ce soir, j'ai l'âme à la tendresse
tendre tendre, douce douce
Pourtant nous savons que la vie
est plus forte que la mort
le désespoir a dit son dernier mot
Permettez-moi de vous aimer toujours
Riche de vos secrets
j'attendrai j'attendrai
Les amitiés nouvelles".*

de la cause d'un Québec indépendant. En 1964, elle refuse de chanter devant la reine Elizabeth en visite au Canada. Lors des événements d'octobre 1970, pour s'être insurgée contre les mesures de guerre, elle est embastillée durant une semaine. Elle fera chanter les autres prisonnières dans les geôles de l'armée canadienne. Pauline Julien incarnait ce Québec des années 60 et 70, aux côtés du poète, journaliste, député et ministre Gérard Godin, son compagnon de trente ans, décédé en 1994.

Militante généreuse, militante de toujours, elle s'était associée voici quelques années à des opérations humanitaires en Afrique. Mais depuis trois ans, Pauline Julien souffrait d'aphasie dégénératrice qui lui faisait perdre la parole, elle, femme de mots et de lettres. Elle ne pouvait plus non plus écrire. *"Communiquer avec ses proches était à peu près incompréhensible. Elle nous avait tous bien préparés et a repoussé l'échéance tant qu'elle a pu"*, a révélé son fils Nicolas.

Cette année, Pauline Julien avait publié aux éditions Lanctot un livre titré *"Il fut un temps où l'on se voyait beaucoup"*. Dans ce livre-journal, elle y raconte ses détresses et ses beaux moments, *"avant de tout perdre, la parole, la mémoire, la santé, le plaisir de vivre..."*. Elle laisse vingt-deux albums dont des compilations disponibles en France chez Scalen et Fonvox.

Michel TROADEC

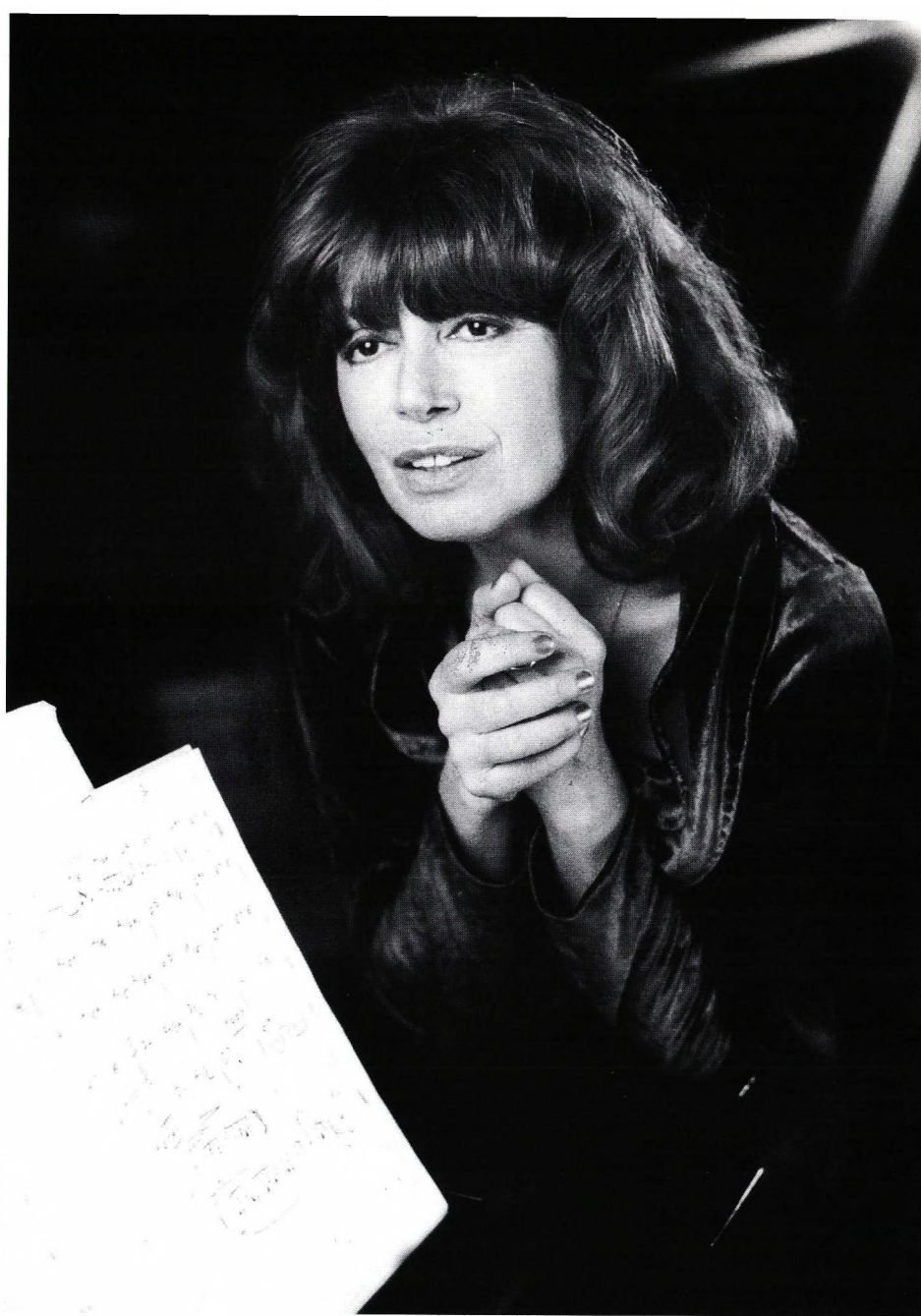


Photo Kébec-Disc/RCA

"Une certaine idée du Québec"

Pauline Julien qui vient de nous quitter a été une grande figure du Québec d'aujourd'hui. Nous nous souviendrons bien sûr de la chanteuse dont



Photo Ouest-France

Décembre 1978 au Mans : Pauline Julien accueillie par Christian Philip, alors président de France-Québec.

les spectacles savaient concilier tendresse et moments plus qu'engagés. *"La passionaria du Québec"* a-t-on dit car Pauline Julien c'est une femme combattante, militante pour les droits de la femme (je pense à son récital *"Femmes de parole"*), militante surtout pour un Québec indépendant, et ce avant la constitution du Parti Québécois (rappelons la présence dans tous ses tours de chant de *"Je suis Québec mort ou vivant"*). Elle est souvent venue en France, plusieurs fois à l'initiative de régionales de France-Québec. Elle séduisait par son talent mais aussi parce qu'à l'image de Gilles Vigneault (dont elle reprenait le répertoire) se dégageait de Pauline Julien une certaine idée du Québec.

Christian PHILIP
Président d'honneur de
France-Québec

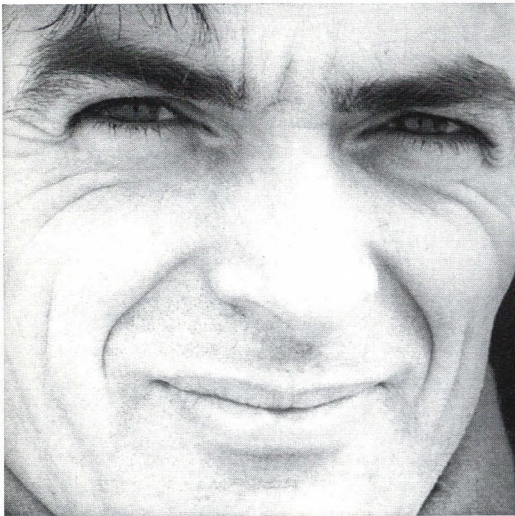


Photo C. Calonne

“Méchant” et sage à la fois,

Lavoie des villes...

“**J**ouer le méchant, c’est génial ! Quel rôle ! Pourtant, au début lorsque Luc Plamondon m’a proposé d’incarner ce vilain Frolo dans son “Notre-Dame de Paris”, je n’étais pas très emballé. J’avais un peu peur. Une comédie musicale, ou ça passe ou ça casse. Et ce n’était pas le moment, pour moi, de risquer deux années de ma vie professionnelle. J’avais beaucoup, au contraire, à travailler pour remonter la pente. Alors, j’ai demandé à entendre la musique. Tout de suite, j’ai senti quelque chose passer.

Richard (Coccianta) chantait avec tant de cœur et les textes de Luc étaient vraiment du grand Luc Plamondon. Je n’ai pu dire que oui. Entre parenthèses, j’ai lu le livret de Victor Hugo, celui de son opéra en 4 actes “La Esmeralda”, eh bien, celui de Luc est franchement meilleur”.

Merci quand même à Victor Hugo de nous avoir ramené, indirectement, Daniel Lavoie sur une scène parisienne. “Depuis le New Morning” en 1991, je n’étais pas revenu en France, si l’on met de côté mon bref passage dans “Les Romantiques” de Catherine Lara. Le métier d’artiste a des hauts et des bas...”. La vie serait-elle vraiment un long fleuve tranquille parsemé d’embûches ?

Celui de Daniel prend sa source en 1949 dans le Manitoba. Etudes classiques chez les Jésuites. Par bonheur, maman Lavoie aime la musique et essaye de lui transmettre cette passion mais il sera néanmoins médecin. Enfin... il a failli. La transfusion maternelle a finalement bien fait son effet. La musique l’envahit. Le rythme dans la peau, de la poésie plein la tête, il arrive en 1971 au Québec.

L’aventure commence. Mais même bourré de talent, il n’est pas facile de se faire une place, aussi petite soit elle, dans ce milieu impitoyable du show-biz que l’on soit en France ou au Québec. Finis les “voyages en mappemonde” ; il décide de partir un jour pour de vrai, lui qui n’avait jamais vu New-York ! A son retour, gonflé d’expérience, du savoir et de la sagesse plein son sac à dos, il reprend sa quête.

En 1980, ça y est, il est sacré l’interprète de l’année au Québec. En 1983,

“J’avais beaucoup à travailler pour remonter la pente”

“Ils s’aiment”

le propulse au sommet.

Même si le

message ne semble pas avoir été bien saisi par tout le monde. “Ils s’aiment” le fait devenir le beau romantique ténébreux mais attention, d’une beauté qui dégage, pas une gravure de mode. Une tête bien faite mais aussi bien pleine, le regard profond, douceur et dureté dans les traits, une voix chaude avec un nuage d’accent et une silhouette... de rêve, grand et mince. Sûr qu’il n’a jamais dû céder à la tentation des crêpes au sirop d’érable, ni des tartes au sucre, le veinard !

Son image a néanmoins changé ces derniers temps. Il a comme... mûri.

Le Daniel Lavoie d’aujourd’hui a le cheveu court, énergique, poivre et sel. Il dégage aussi autre chose. “C’est vrai, je suis beaucoup moins timide. J’ai réussi à maîtriser ce handicap. Avant, je fuyais les gens, maintenant c’est fini tout ça. En prenant de l’âge, c’est normal non ?...”

Les soucis en sont aussi sûrement la raison. Ils permettent de prendre du recul, de devenir plus philosophe. “J’ai eu un passage à vide pendant plusieurs années, de multiples péripéties avec mes maisons de disques et leur “management”. Je n’avais plus d’énergie à consacrer à ma carrière. Je me débattais juste pour survivre. Quand tout a été réglé, je me suis relancé en affaires. Je me suis même tourné vers les États-Unis. Une perçee s’annonçait, on me faisait des propositions. Je suis donc allé voir si ce marché-là me tentait. Je l’ai bien étudié. Un album 100% anglophone est sorti mais je me souviens qu’un jour d’hiver, j’ai pris la décision de ne plus travailler en anglais avec nos voisins. Je n’avais pas envie de vivre ce genre de métier. Trop dur et demandant trop d’énergie pour tout le travail médiatique. Cela m’épuise et ne me ressemble pas. Je préfère consacrer mon temps à la création

Il s’est
confié
à

France-Québec

Magazine



Photo B. Sylwain-DGQ

il est de retour sur Paris

chez moi. La discrétion me convient beaucoup plus. J'ai donc réorganisé ma vie et... très avantageusement".

Dans l'ombre, il ne chôme pas, c'est sûr. Il écrit beaucoup pour lui, mais aussi beaucoup pour les autres. "Pour le nouveau Luce Duffault et une chanson pour Lara Fabian. J'ai réalisé aussi le dernier album de Claude Gauthier qui devrait sortir prochainement. J'ai fait deux disques pour enfants ; j'aime beaucoup ce genre d'exercice... En un an et demi, j'ai écrit aussi trois musiques de film. Si l'ombre me va bien, le triomphe, ça fait toujours plaisir. Avec Notre-Dame, je me régale tous les soirs. Il me fallait relever ce défi du prêtre méchant et, en plus, une grande salle c'était un

rêve que j'avais depuis toujours. Si ça continue, je vais devenir un adepte de la scène. Sept représentations par semaine, on y prend goût. Petite ou grande, chaque salle a finalement son bonheur. En ce moment, jouer devant 4 000 personnes, ça flatte mon égo. On en prend plein la gueule et on aime ça... Oui, j'ai le trac, c'est fou et merveilleux à la fois. Dans Notre-Dame, l'émotion monte, monte, monte et à la fin on est pris. Tout le monde meurt. C'est triste ; dans la salle tout le monde pleure, les hommes et les femmes, et ils en sont contents. Pleurer notre noblesse d'âme, c'est beau et ça fait du bien. Les lumières se rallument. Les gens

sont heureux. Ah ! ce n'était qu'une histoire !!! Moi aussi je suis heureux, très heureux. Cet énorme succès me fait sourire tous les jours... Il y a un bon Dieu pour les comédies musicales de Luc"... et lui qui est très famille ne peut être que comblé. "Oui, j'ai tout le monde à mes côtés, ma femme, mes enfants. Ils font leur scolarité en France jusqu'en février prochain. D'ailleurs, ils viennent d'avoir leurs premiers résultats "français". On est très fier d'eux... et puis Paris, quelle merveille ! C'est la première fois que j'arrive à en profiter ; Je m'y fais très bien. On prend des marches avec les enfants, on visite les monuments, c'est vraiment une très bonne année".

"Dans Notre-Dame, l'émotion monte, monte"

L'homme de la campagne changera-t-il à ce point ?

"Non, non, le bonheur est "toujours" dans le pré. Cours-y vite, il va filer ; bien sûr que je fais toujours mon potager. Je l'ai même fait cette année sachant pertinemment que je ne serais pas là pour en profiter. Je m'y suis consacré des semaines durant pour en faire un très beau... que ma voisine a récolté ! Arrivé à Paris début août, j'ai raté les tomates, les concombres, les poires, les pommes de terre, les carottes... mais ce n'est rien !".

Avec toute cette euphorie parisienne, l'envie de revenir sur scène en France démanquera sûrement Daniel très vite. "Aujourd'hui, je me permets de

...Lavoie des champs

regarder les projets de loin. Pour le moment, Notre-Dame est très confortable. J'ai l'intention de m'y consacrer pleinement et d'aller au fond des choses, mais je ne dis non à rien. Je me suis débattu pendant des années, là, c'est loin derrière moi et j'apprécie jour après jour la remontée. Mais je reviendrai peut-être dans deux ans, faire une tournée en France. Cela fait des années que j'y pense et que je rêve de le faire avec juste deux pianos et un autre artiste que j'aime. Chacun chanterait sa toune, l'un en face de l'autre, s'aiderait l'un l'autre. On ferait un beau show... Ce serait l'un mais c'est loin encore et pour le moment, je suis le père Frolo !".

Pour le moment, c'est surtout quelqu'un en paix avec lui-même et rayonnant qui repart vers la scène. Quel bonheur de rencontrer un homme heureux ! Pourvu que cela soit contagieux...

Christiane CALONNE

Un classique... d'actualité

Hugo est entré dans l'an 2 000... Jamais il n'avait été plus à la pointe de l'actualité avec "Notre-Dame de Paris".

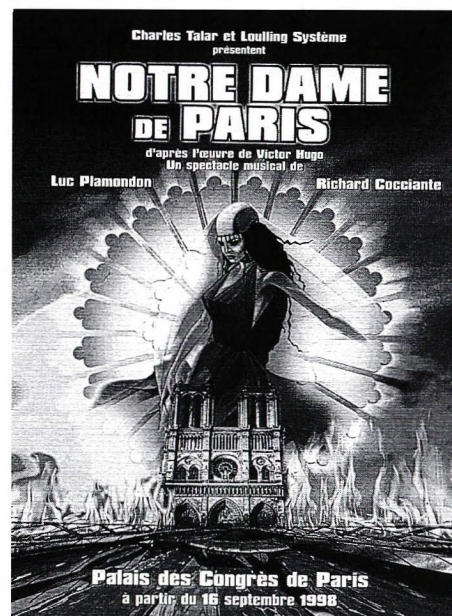
La "première" au Palais des Congrès, le 24 septembre, fut dédiée à la petite Nigériane morte alors qu'on la refoulait de Belgique. L'hommage de Clopin (Luck Mervil, haïtien d'origine), le chef des "sans-papiers", à la fin du spectacle est la preuve flagrante que l'on était au cœur du problème. 1 400 et quelque ou pas encore 2 000, rien n'a changé.

Plamondon y a mis sa patte, Cocciante ses envolées lyriques qui, quoi que l'on dise, nouent les tripes, serrent la gorge et nous laissent, les plus sensibles bien sûr !, les yeux pleins d'eau. Chaque refrain est déjà un "tube". Garou en Quasimodo est

sublime d'émotion. Bruno Pelletier, le prêtre Gringoire, a de l'or dans la voix et que dire de Daniel Lavoie ? Même méchant on ne peut lui en vouloir. On souffre avec lui pour cet amour impossible.

Les décors, sobres et austères, font le lien entre les deux époques. Gilles Maheu, le metteur en scène québécois, a joué intelligemment avec ces formes, cette matière et cet espace. On est loin du conte futuriste "Starmania" aux effets spéciaux, quelque part agressifs. Notre-Dame, c'est du classique, de l'actualité ; les mots, la mélodie, les voix, voilà ce qui prime au Palais des Congrès jusqu'en janvier ou plus. Quelques villes de l'hexagone se greffent petit à petit à l'aventure... A suivre.

C.C.



A Montréal

En une semaine, mi-septembre, 25 000 billets ont été vendus à Montréal pour les représentations prévues... au printemps. Des prolongations sont envisagées.

En revue

Rencontres professionnelles à Paris

Une soixantaine de prestataires québécois sont attendus le mercredi 4 novembre à Paris à la première édition des «Rencontres professionnelles» de Destination Québec. L'objectif est de permettre aux détaillants français de s'informer sur les régions du Québec dans un espace spécifique. Un autre espace sera accessible aux seuls tours opérateurs acheteurs, agences incentives, groupistes...

Une saison touristique record

Dès le début juillet, le ministre québécois du Tourisme annonçait une excellente saison. Parce que les demandes de renseignements avaient augmenté de 40% dans les lieux d'informations, et que le nombre d'Américains franchissant la frontière était en hausse. Mi-août, Montréal affichait un taux d'occupants des hôtels de 85,6% contre 75,7% l'an dernier. De janvier à septembre, il y aurait eu 9,4% de touristes en plus ce qui a engendré quelque 4 000 emplois supplémentaires. Ce serait la meilleure saison depuis les Jeux Olympiques de 1976. Le nombre de touristes américains dépasserait les 900 000 personnes.

Le Terminus devient Station centrale

Fin le Terminus Voyageur à Montréal, près de la station de métro Berri. Il devient la Station centrale d'autobus Montréal. Et des travaux de rénovation devraient être effectués cet automne.

Un jardin des sens à Montréal

En mai prochain, un jardin des sens devrait ouvrir au Jardin Botanique de Montréal. Il sera particulièrement destiné aux aveugles qui pourront toucher et sentir les différentes plantes sur quelque 200 mètres carrés. Les autres visiteurs pourront également s'initier à l'éveil des sens.

Vingt photographes en Minganie

Un photographe français, Jean-Eudes Schurr, installé au Québec depuis six ans, a organisé en juillet un raid en Minganie pour vingt photographes internationaux. Ils avaient trois jours pour illustrer un des vingt thèmes déterminés. Il devrait en résulter un livre et une exposition internationale.

Un musée Inuit à Sept-Îles

Le plus important musée Inuit du Québec a ouvert ses portes cet été sur la réserve de Uashat-Malioténam de Sept-Îles. Le musée Shaputvan (ce qui signifie "grande tente de rassemblement") propose une exposition permanente avec de nombreuses peintures et des sculptures d'animaux en bois grandeur nature. Un restaurant et une boutique d'artisanat complètent l'ensemble qui permettra aux artistes autochtones de mieux se faire connaître. Le directeur, Réginald Vollant, souhaite que le musée soit une maison d'échanges culturels entre blancs et autochtones.

Animation

Joyeuses fêtes d'antan



Photos
Grégoire Allix



Les "Fêtes de la Nouvelle-France" ont de l'avenir à Québec. La deuxième édition, début août a drainé plus de 700 000 visiteurs. Le tricorne de paille servait de panache de reconnaissance. Et le bal de l'Intendant Talon a rassemblé plus de 30 000 manants sur la terrasse Dufferin. Durant cinq jours, Québec a renoué dans la liesse avec son passé. Un disque a été réalisé pour l'occasion par via Musique sous le nom

"Maluron, luré", des chansons traditionnelles sous la direction artistique du luthiste François Leclerc.

Autre prolongement : la première de dix pièces d'argent que la corporation des fêtes historiques de Québec compte éditer d'ici

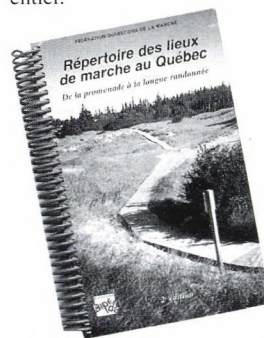
le 400^{ème} anniversaire de Québec, en 2008. La première évoque le comte de Frontenac, Louis de Buade pour souligner, cette année, le 300^{ème} anniversaire de sa mort. La seconde pièce sera dévoilée l'an prochain lors de la troisième édition des Fêtes de la Nouvelle-France.

Parutions

Québec

Texte : Gil Courtemanche - Photos : Philippe Renault
Ed. Hermé, coll. l'album, 1998, 208 p.
(130 photos couleurs), 290 F.

Les saisons et les hommes du Québec à travers un album somptueux. Une synthèse historique, sans complaisance dans un style savoureux. Journaliste depuis 35 ans, spécialisé en politique internationale, Gil Courtemanche est bien connu au Québec pour ses grands reportages écrits régulièrement pour le plus important magazine québécois : l'Actualité. Les reportages et photographies du journaliste français, Philippe Renault, sont diffusés dans le monde entier.

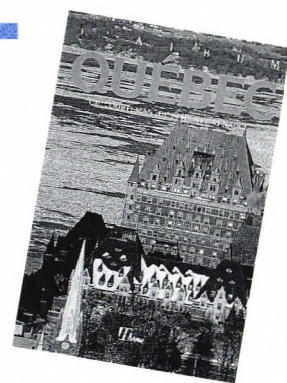


Répertoire des lieux de marche au Québec

Ed. Bipède (2^{ème} édition), 1998, 434 pages

Que ce soit pour une heure, un jour ou une semaine de marche, le Québec a des milliers de kilomètres de sentiers ou parcours balisés à offrir. Quelque 468 lieux, dans toutes les régions touristiques du Québec, sont répertoriés dans ce guide pratique. Pour chaque lieu est indiqué la longueur du réseau pédestre, les services disponibles, la voie d'accès et autres renseignements pratiques.

Fédération québécoise de la marche, 4545 avenue Pierre-de-Coubertin, CP 1000, Succ.M., Montréal H1V 3R2.



Calendrier

Cet hiver au Québec

NOVEMBRE

5-15 : MONTRÉAL, **Coup de cœur francophone** (un rendez-vous chanson).

21 : RIVIÈRE-ÉTERNITE (Saguenay), début de l'exposition des **crèches de Noël** (quarante pays présents, jusqu'au 10 janvier).

22 : SAINT-DENIS (Montérégie), **Fête des patriotes**.

DÉCEMBRE

5 : QUÉBEC, **Vieux-Québec sous la neige** (illuminations et musique jusqu'au 3 janvier).

15 : SAINT-DONAT (Lanaudière), **Week-ends blancs** (jusqu'à la mi-avril).

26 : STE-ANNE-DE-LA-PÉRADE (Mauricie), **pêche** aux petits poissons des chenaux (jusqu'au 15 février).

JANVIER

8-10 : LAVAL, concours international de **patinage synchronisé**.

8-17 : BAIE-COMEAU (Manicouagan), **Cinoche** (les meilleures productions des festivals de l'année).

9-10 : MONT-TREMBLANT (Laurentides), **Coupe du monde de ski acrobatique**.

29-31 : RIVIÈRE-DU-LOUP, **festival international d'accélération de motoneiges sur glace**.

29 : QUÉBEC, **Carnaval de Québec** (jusqu'au 14 février).

29 : MONTRÉAL, **Fête des Neiges** (jusqu'au 14 février).

30-31 : BEAUPRÉ (près de Québec), **Coupe du monde de surf sur neige**.

30-31 : JOLIETTE, **Festi-Glace** sur la rivière l'Assomption (de même les 6-7 février).

FÉVRIER

5-21 : HULL, **Bal de neige** (au parc Jacques Cartier).

11-21 : CHICOUTIMI, **Carnaval-Souvenir** (sur 100 ans d'histoire locale).

18-21 : SEPT-ÎLES, **Salon du livre**.

19-21 : VALCOURT (Cantons de l'Est), **Grand prix de motoneiges**.

19-21 : HULL, **Keskinada Loppet** (compétition de ski de fond avec 2500 fondeurs de vingt pays).

19-28 : ROUYN-NORANDA, **Fête de l'hiver** (sur le lac Osisko).

Fin février : GASPE, **Mirage sur la banquise** (course internationale de traîneaux à chiens de 42 km).

Nouveautés

• NATASHQUAN

Une nouvelle **pourvoirie**, Club Cap Natashquan, offre des forfaits chasse et pêche mais aussi bien d'autres activités : descente en rivière, randonnée pédestre, cours d'orientation et de survie en forêt.

• QUÉBEC

Un **nouvel hôtel** s'est ouvert dans le centre-ville de la capitale : Hôtel Royal William avec 44 chambres et six salles de réunion.

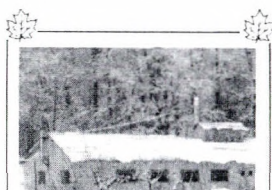
• RIVIÈRE-DU-LOUP

des **excursions éco-touristiques** dans huit îles du Saint-Laurent sont proposées par la société Duvetnor.

Cabane à sucre familiale
Style rustique
Visite guidée

La Sucrierie
à l'Orée du Bois enr.

Accueil chaleureux
Ouvert à l'année
sur réservation
Repas typique



11381, Lafresnière Mirabel Qc Canada JON 1K0
Tél : (514) 258-2976 Fax : (514) 258-4757
WWW.ARCSQ.QC.CA/ORÉE-DU-BOIS

TRAJECTOIRE



CANADA

Départ des principales villes de Province et de Paris

MONTREAL 2350 F

A partir du 01 Novembre 1998, Hors taxes d'aéroports

**** Vol + 2 nuits à Montréal à partir de 2670 Francs**

Sur la base de 2 participants, à partir du 16 Octobre 1998

**** "Carnaval de Québec" à partir de 5290 Francs**

Forfait 8 jours, contact avec les québécois garanti.

**** Vol + voiture à partir de 2990 Francs**

7 jours de location de voiture compacte 2 portes
sur la base de 2 personnes minimum

**** Fêtes de fin d'année : vol direct pour Québec**

Au départ de Paris 23 Décembre 1998, retour le 05 Janvier 1999

TRAJECTOIRE CANADA

9, Rue Jacques Cœur 75004 PARIS

Tél : 01.42.74.30.20 - Fax : 01.42.74.08.62

Lic 075 95 007 - Caution : A.P.S

La nouvelle vocation

Laurentides :



Diane Leblond

A la gare Mont-Rolland

C'est vrai qu'il est beau cet arbre ! Hêtre ou n'est-il pas ? A ses feuilles je dirais que oui, assurément c'en est un. Mais prudence, ramenons-en une pour vérifier... Mon Dieu, la pelouse a déjà des allures automnales. Ont-elles brûlées sous l'assaut des rayons de l'été, ces feuilles roussies, ou annoncent-elles une arrière saison précoce ?...

Rien à faire. Tous les ans à cette époque, je ne peux empêcher mes pensées de voyager, de traverser l'Atlantique, d'aller se régaler, tout du moins en rêve, des saveurs de l'été indien, cette saison comme il n'y en a qu'en Amérique du Nord. J'aimerais à cet instant même parcourir les Laurentides, j'aimerais remonter le temps, arriver dans cette région, par miracle, au milieu du XIX^{ème} siècle lorsqu'elle prit son envol.

Un drôle de curé

Pays de chasse, très recherché par les nations autochtones, surtout les Algonquins, les Laurentides fournis-

sent en fourrure. Malheureusement son commerce commence à périr. Il faut trouver une autre ressource. Le bois semble tout à fait prédestiné à prendre le relais. L'exploitation forestière s'amorce vers 1835. De grandes compagnies se voient gratifiées d'importantes concessions. Des fermes s'implantent ici et là, des villages se créent. St-Jérôme naît en 1834. Ses

habitants sont loin d'imaginer que cette nouvelle commune sera plus tard considérée comme le berceau des Laurentides. Qui dit commune, dit paroisse, un curé y est donc, bien évidemment, nommé. En 1868, c'est Antoine Labelle qui officie en ces lieux, quelle aubaine pour la région ! Fort préoccupé par l'exode massif des jeunes canadiens français vers les fila-

Les Laurentides

Nom donné par l'historien François-Xavier Garneau en 1845, les Laurentides s'étendent, du sud au nord, de la rivière des Mille-Iles jusqu'aux zecs St-Tawaga, le Sueur, Mitchinamecus, Normandie et Mazana et, de l'ouest à l'est, des limites de la région de l'Outaouais jusqu'à celles de Lanaudière et du Cœur-du-Québec, sur une superficie de près de 22 000 km. Le territoire est composé de deux unités morphologiques distinctes : les Bonnes Terres du St-Laurent et le Bouclier Canadien.

Trois rivières majeures drainent le territoire : la rivière du Lièvre, la rivière Rouge et la rivière du Nord. Ces chemins d'eau, qui furent jadis les routes du commerce de la fourrure, puis celles du flottage du bois, enchantent aujourd'hui les adeptes du canot, du kayak, de la motoneige et du rafting.

du "P'tit train du Nord"

le p'tit vélo s'en va dans la campagne



Diane Leblond

Sur la piste... cyclable des Laurentides

tures de Nouvelle-Angleterre, pays d'expression anglaise et de foi protestante, Antoine Labelle organise un mouvement de colonisation à la conquête du «nord». Il fonde une vingtaine de paroisses. Si bien qu'en 1888, Honoré Mercier, Premier ministre de la province, le nomme sous-ministre de la colonisation.

Parti sur sa lancée - et apparemment rien ne l'arrête - Antoine Labelle imagine et crée une ligne de chemin de fer. Rien que ça !

Au fil des rails

Entre Saint-Jérôme et Mont-Laurier, ces lignes de métal parallèles seront la clé du développement du Nord. Quoi

de mieux en effet pour acheminer la matière première vers la métropole ! L'idée ne s'arrête pas là... "Le p'tit Train du Nord", nom de la ligne, s'en va dans une campagne qui va en profiter un maximum pour donner vie à des centres de villégiatures très vite recherchés : Sainte-Agathe, Sainte-Marguerite, Mont-Tremblant, lac

A visiter

- Miramiel à Mirabel
- Oka et son abbaye cistercienne
- le Parc de la rivière Doncaster
- Val Morin et son centre de ski
- le Parc du Mont-Tremblant
- Ferme-Neuve et les chutes du Windigo
- Lac Saint-Paul et son village de tee-pee «La Bourgade»

• • •

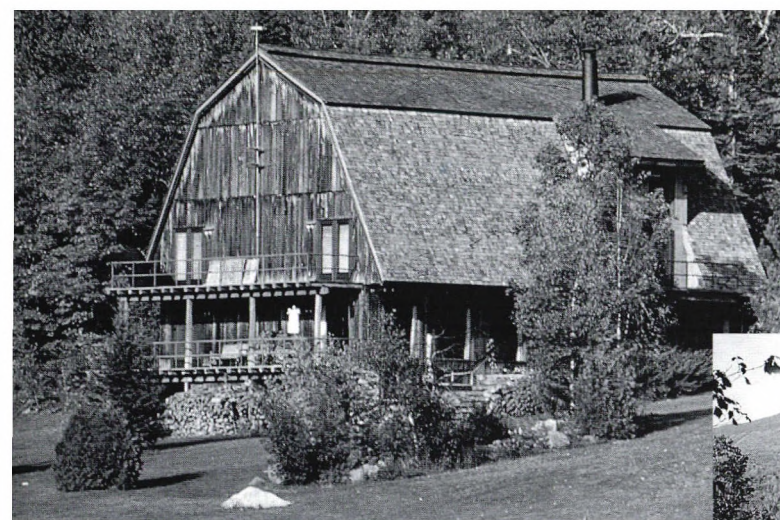


Photo Marc Renaud

Du côté de Sainte-Marguerite.



Photo Georges Poirier

De nombreux lacs reposants.

- • • Nomingue, Sainte-Adèle et bien d'autres. Les Laurentides deviennent alors et le sont toujours aujourd'hui le jardin des Montréalais.

Au cours des années 1900 à 1940, les wagons regorgent de voyageurs affublés de drôles de tenues. Le ski a fait son apparition. Cette ferveur envers ce nouveau sport attire les citadins hors de la grisaille des villes. Été

comme hiver, on se précipite dans cet havre de paix et, petit à petit, par ses propres moyens.

Dernier voyage en 1989

L'invasion du réseau routier, grignotant les moindres recoins des Laurentides, ébranle la réputation du «P'tit train du Nord» qui, la mort dans l'âme, effectue son dernier voyage en 1989.

Antoine Labelle eût été déçu de cette décision, mais ne serait-ce pas lui, par hasard, qui, de là-haut, aurait soufflé l'idée à l'Association touristique des Laurentides de donner une seconde vie à ce corridor historique ?

105 ans après, le Parc linéaire «Le p'tit train du Nord» voit le jour. Le parcours de 200 km se faufile encore entre St-Jérôme et Mont-Laurier, lon-

Renseignements pratiques

Association touristique des Laurentides (ATL)

14142 rue de la Chapelle RR 1 - St-Jérôme J72 5T4
(514) 436-8532
(514) 990-5625 Montréal et environs

Vacances Laurentides (ATL)

Centrale de réservation d'hébergement
(514) 436-8532 - (514) 990-5625 Montréal et environs
1-800-561 - Nord (66-73)

Une halte insolite

Aux clients de son auberge «A la croisée des chemins» (neufs chambres) qu'il dirige avec sa compagne Johanne Parent, à la Conception (dix minutes du Mont Tremblant), Bob Bourdon, d'origine Micmac, propose depuis septembre un forfait de cinq jours : *"Sur les sentiers de nos ancêtres"*. Au programme, trois excursions guidées : l'une en canot sur la Rivière rouge pour en raconter l'histoire, une balade à vélo sur la piste du *"P'tit train du Nord"* pour remonter l'histoire jusqu'au curé Labelle, enfin une randonnée pédestre pour raconter l'histoire des Premières nations.

L'auberge, seule maison isolée aux ballots de paille, est réservée aux non-fumeurs. Et le menu est entièrement végétarien à partir du potager de l'auberge.

Renseignements : 819 686 5289.

Une halte relaxante

Comment ne pas faire de beaux rêves dans cette auberge, au cœur des Laurentides, aux abords de la rivière aux Mulets ? Le mot d'ordre y est «détente». Claudette s'y connaît et vous prodiguera un massage PREM (Pouvoir, relaxation, énergétique, musculaire), une technique québécoise peu connue encore mais que Claudette veut faire découvrir en Europe. Sauna et petits déjeuners gargantuesques.

Auberge Beaux Rêves, 2310 bld Ste Adèle,
à Saint-Adèle. Tél. : 819 229 92 26 ou 1-800-279 76 79.



Décoration d'automne.



Photo Marc Renaud

Succès du télésiège pour l'été indien.

geant rivières, lacs et cascades, une nature luxuriante, des villages animés. On a enlevé les rails et aménagé le trajet. A pied, à vélo, en ski de fond ou motoneige (suivant les dates), c'est une découverte originale des Laurentides qui est donnée à tout un chacun.

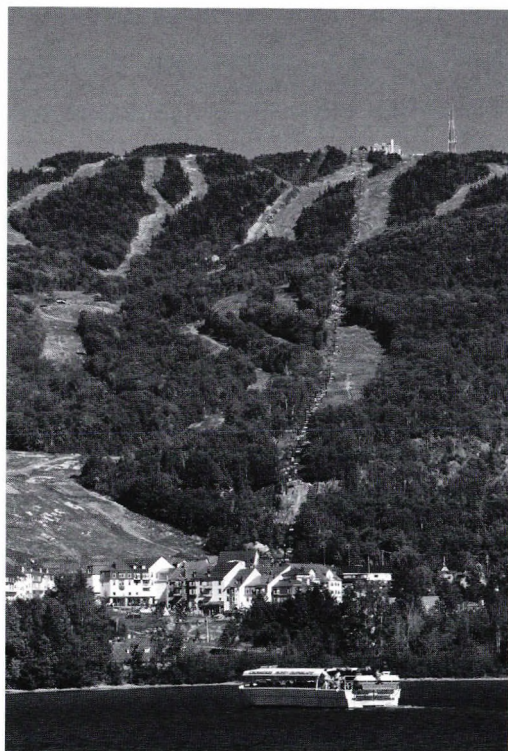
Antoine Labelle peut être heureux. Sa région garde les bras ouverts aux visi-

teurs en quête d'évasion. Des relais de campagnes, de luxueux hôtels, de belles auberges, de bonnes tables, tout un programme à parcourir. Attention ! afin d'assurer à tous un séjour agréable et en toute sécurité, un règlement, disponible à l'Association, est appliqué sur tout le parc linéaire.

D'ailleurs, Monsieur le Curé que faites-vous ? Où avez-vous trouvé ce

vélo, il n'est pas suffisamment gonflé, St-Jérôme est à 200 km et puis, attendez, vous n'avez pas le droit à votre baladeur, laissez-le moi ! Au revoir... bonne route et grand merci Monsieur Antoine Labelle.

Christiane CALONNE



Croisière au pied des pistes.

Mont-Tremblant

Selon une légende amérindienne, les Algonquins installés ici au XVII^{ème} siècle ; avaient baptisé l'endroit "Manitou Ewitchi Saga" ou montagne du redoutable Manitou, Dieu amérindien de la nature qui faisait trembler les montagnes lorsque les humains perturbaient les éléments de la nature, d'où le nom de la Montagne Tremblante. Station de sports d'hiver reconnue grâce au plus haut sommet skiable des Laurentides, la municipalité du Mont-Tremblant est aussi un centre de villégiature quatre saisons et un relais gastronomique.



3065, rue Rolland
Sainte-Adèle
Québec, Canada J0R 1G0
450.229.2225

www.petit-train-du-nord.com
info@petit-train-du-nord.com

Dans les Laurentides, près de St-Sauveur et Tremblant

À partir de 260 FF par nuit pour 2 personnes, petit déjeuner inclus

En revue

Jospin mi-décembre au Québec

Le Premier ministre, qui avait reçu son homologue québécois Lucien Bouchard à l'automne l'an dernier, devrait effectuer une visite officielle au Québec à la mi-décembre. Ce voyage, un temps envisagé en juillet, pourrait se dérouler du 16 au 19 décembre avec escale, d'abord, à Ottawa.

Un accord fiscal franco-canadien

Depuis le 1^{er} septembre, est entré en vigueur un avenant à la convention fiscale de 1976 entre la France et le Canada pour éviter les doubles impositions et l'évasion fiscale. Ce qui doit faciliter les échanges et les investissements. Cet avenant, signé en 1995, prévoit notamment une réduction de 10 à 5% du taux d'imposition retenue à la source sur les dividendes de filiales d'une entreprise française au Canada et vice-versa. Est aussi éliminé l'impôt sur les redevances concernant les brevets, les logiciels et les informations technologiques.

L'Académie contre l'Académie

Jean-Pierre Duguet, Denise Desautels et Jean Royer, président, vice-présidente et secrétaire général de l'Académie des lettres du Québec, se sont insurgés contre "le combat d'arrière-garde" de l'Académie française symbolisé par "l'attitude exacerbée" et "la prise de position rigide" de Maurice Druon, secrétaire perpétuel, contre la féminisation des titres et fonctions. L'Académie des lettres du Québec affirme que le français est "une langue vivante et vigoureuse, parfaitement capable de s'adapter à l'évolution de la société autant qu'à l'élargissement de son territoire".

Le Clézio et les autochtones

Jean-Marie Le Clézio, prix Renaudot 1963 à 28 ans pour son roman "Le Procès verbal", se fait rare dans les manifestations publiques. Cet écrivain, qui vit à moitié en France et à moitié au Nouveau-Mexique, a partagé la vie des Amérindiens de Panama dans les années 70. Une cause qui a changé sa vie et ses idées si bien qu'il a accepté de participer mi-juin au festival "Présence autochtone" de Montréal. Au musée Pointe-à-Callière, il a effectué une lecture publique, des extraits d'un roman inédit et inachevé "Angoli Mala".

L'Europe à l'Assemblée du Québec

À l'initiative d'étudiants de l'Université Laval, l'Assemblée nationale du Québec s'est transformée en Parlement européen pendant cinq jours à la mi-septembre. Quelque 112 étudiants, dont 50 venus de cinq pays européens, ont simulé le travail parlementaire européen (réunions de groupes, commissions, séances plénières) sur les thèmes d'une armée européenne, des manipulations génétiques, de la réduction du temps de travail... Les étudiants français venaient de Boulogne-sur-Mer et de Lille. Les autres européens représentaient Barcelone (Espagne), Cagliari (Italie), Dresde (Allemagne), et Mons (Belgique).

Honneur

A l'Ordre national du Québec

Le 22 septembre, à la résidence du Délégué général du Québec à Paris, en présence de personnalités du monde francophone, la ministre québécoise de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin a rendu hommage à trois grands amis du Québec. Bernard Dorin, co-fondateur de France-Québec, ancien diplomate, s'est réjoui de recevoir cette distinction des mains de son "amie Louise" dont il soutient les combats, puisqu'aussi bien affirma-t-il en citant Pauline Julien : "Le temps de se taire est passé".

Alain Peyrefitte, écrivain-académicien, premier président d'honneur de France-Québec, fut à l'origine, en 1967 du nouvel essor de la coopération entre la France et le



Henri Lopés, Alain Peyrefitte, Louise Beaudoin, Bernard Dorin, Michel Lucier.

Québec. Ce dont il sera à coup sûr question dans le troisième tome de : "C'était de Gaulle".

Quant à Henri Lopés, directeur général adjoint à

l'Unesco, ancien Premier ministre du Congo, Grand prix de la Francophonie, il rappela tout ce que celle-ci devait au Québec "premier locuteur français à avoir eu la fierté de son accent".

Foule

Le Québec a fêté le Mondial

Ce fut "la fête avec un grand F", a écrit le Devoir. F comme France. "Jamais il n'y avait eu autant de drapeaux français au coin de Crescent et Sainte-Catherine". Le jour de la victoire de la France en finale du Mondial, Montréal a fêté. Les Français d'origine et «de cœur» avaient établi leur quartier général au café Le Barouf, rue Saint-Denis. Au coup de sifflet final, ils furent

plus de 10 000 à descendre le Quartier Latin, chanter sur Sainte-Catherine jusqu'à l'ouest et remonter sur Sherbrooke. En communion de pensée avec les villes françaises en liesse. Au même moment, sept cégépiens québécois fêtaient sur les Champs-Élysées. Ils avaient gagné le concours organisé par le consulat de France avec des partenaires québécois. Arrivés le 30 juin, ils ont

vécu quinze jours fabuleux entre Marseille et Paris avec 500 autres jeunes francophones de 123 pays également sélectionnés. Visites et matches étaient au programme ainsi que l'euphorique réception du 14 juillet à l'Élysée. La délégation québécoise, seconde derrière la Roumanie, a obtenu les "Dicos d'argent" à la dictée de Bernard Pivot à la Sorbonne.



Le Mondial vu par "Le Devoir"

Assemblée Rencontre Charbonneau-Fabius

Jean-Pierre Charbonneau, président de l'Assemblée nationale du Québec, a invité son homologue français, Laurent Fabius, à se rendre au Québec en 1999. Cette visite, annoncée le 2 juillet, fait suite aux entretiens que le président Charbonneau a eu, le 30 juin, à Paris, avec le président de l'Assemblée nationale en France. Et, plus généralement, au dialogue entrepris depuis deux ans entre les deux hommes. Les sujets de discussion abordés au cours



de cette rencontre ont permis de constater les convergences de vue des présidents Charbonneau et Fabius, notamment en matière de diplomatie et de réforme parlementaire, à l'ère de la mondialisation.

Nominations

• **Denis Bouchard** a été nommé ambassadeur au Canada en remplacement de Loïc Hennekinne devenu secrétaire général du Quai d'Orsay. Denis Bouchard avait dirigé le cabinet du ministre des Affaires étrangères Hervé de Charette en 1996-97. Il a remis ses lettres de créance à Québec le 9 septembre où le gouverneur général du Canada dispose d'une résidence.

• **Pierre Brochand** qui co-présidait la Commission permanente franco-québécoise depuis 1995 à titre de directeur général des relations culturelles, scientifiques et techniques au Quai d'Orsay, a été nommé conseiller diplomatique du gouvernement. Il est remplacé par François Nicoulaud.

Lyon, 7-8 décembre

Colloque franco-québécois sur la citoyenneté européenne

Dans le cadre des onzièmes Entretiens du Centre Jacques Cartier, à Lyon, un colloque sera organisé les 7 et 8 décembre sur "la citoyenneté européenne" sous la responsabilité scientifique de Christian Philip, titulaire de la chaire Jean Monnet de l'université Jean Moulin - Lyon III, premier adjoint au maire de Lyon et ancien président de France-Québec, et de Panayotis Soldatos, professeur à l'Université de Montréal, titulaire de la chaire Jean Monnet. Plusieurs universitaires québécois interviendront aux côtés de collègues européens, notamment José Woehrling, Jacques-Yvan Morin ancien vice-Premier ministre du Québec et Daniel Turp député du Bloc québécois. Le ministre québécois André Boisclair et la secrétaire générale du CCIFQ Anne Légaré participeront à la table ronde finale.

Renseignements : Centre Jacques Cartier, tél. : 04 78 69 72 21 ; fax : 04 78 61 07 71 ; mel : www.univ-lyon2.fr/cartier/bienvenue.html

Sénat Le départ de Jacques Habert

Jacques Habert qui ne s'est pas représenté cette année au Sénat a quitté ses fonctions de président du groupe d'amitié France-Québec qu'il occupait depuis 1977. Docteur es lettres, professeur aux Etats-Unis de 1945 à 1969, date à laquelle il est devenu sénateur au nom des Français de l'étranger, Jacques Habert était membre, entre autres, du bureau de la section française de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. C'était aussi un passionné du Québec, un ami fidèle et chaleureux de l'association dont il est membre du Comité de parrainage. Il laisse un souvenir impérissable à ceux qui ont eu la chance d'être accueillis par lui au Sénat, à l'occasion des 25 ans de France-Québec. Il fut d'ailleurs toujours présent aux grandes manifestations de l'association, notamment au Congrès de Versailles. Il demeure un allié précieux de la coopération franco-québécoise.



Universitaires

Un séminaire à St-Malo

Chaque année, le Centre d'études canadiennes de l'Université de New-York à Plattsburg organise un "Québec summer seminar". Pour son vingtième anniversaire, ce séminaire s'est décentralisé à... Saint-Malo du 16 au 21 juin. Animé par Jeanne Kissner et Richard Beach, co-directeurs du centre, ce séminai-

re a réuni une cinquantaine d'universitaires francophiles venus surtout des universités américaines (de l'Alabama à la Californie) mais aussi de Berlin, de Mexico, de Moscou, du Danemark, etc. A leur programme, de nombreuses communications sur le Québec, notamment avec Lise Bissonnette, directrice du

Devoir et le professeur Louis Balthazar, mais encore le point des recherches sur le Québec en France avec les professeurs Jacques Portes et Yannick Resch, et en Europe avec des universitaires d'Autriche, Belgique, Italie, Irlande, etc. A la Maison du Québec, Georges Poirier, président de France-Québec, est également intervenu pour présenter l'association.

Les participants au séminaire ont été reçus par Dinan-Québec, et son président Patrick Diveu, pour une visite de la ville. Le dîner de clôture a été offert au Mont-Saint-Michel par le Délégué général du Québec Michel Lucier. France-Québec et les régionales proches étaient représentés par Marie-Agnès Castillon, Patrick Diveu, Georges Poirier et Yannick Resch.



Patrick Diveu (Dinan-Québec) a fait visiter sa ville aux congressistes.

Photo Ouest-France

CREYSSE/SAINT-ALPHONSE

«Papillons» partenaires

Dans le cadre du jumelage entre Creysse (Dordogne) et Saint-Alphonse-de-Rodriguez, un partenariat intéressant s'est établi entre deux organismes s'occupant d'enfants et d'adultes handicapés portant le même nom de «Papillons». C'est ainsi que douze adultes travaillant au C.A.T. des Papillons blancs de Bergerac ont économisé et préparé avec entrain leur périple au Québec en août. Ils ont ainsi rendu visite au Camp Papillon de Saint-Alphonse, un centre de vacances québécois qui accueille chaque année 2000 per-

«Le gang des trappeurs»



sonnes handicapées. Une belle réussite, ce voyage suivi, par le biais d'Internet, par les familles et les co-résidents restés en Périgord qui recevaient des nouvelles quotidiennes.

Au retour de cette «expérience forte», le groupe a formé «le gang des trappeurs», prêt à accueillir les amis du Camp Papillon en août 1999 en Périgord.

ENTENTE PARIS-QUÉBEC

Un symposium sur l'eau

Une cinquantaine de conférenciers et plus de 200 spécialistes nord-américains et européens ont participé fin septembre à Québec au premier symposium international Paris-Québec sur la qualité de l'eau, organisé dans le cadre de l'entente entre les deux capitales. L'inauguration a été faite par le maire de Québec Jean-Paul L'Allier et le représentant du maire de Paris Daniel Méraud. L'organisation technique était assurée par l'Association générale des hygiénistes en technique municipale (Europe) et Réseau Environnement (Amérique). Durant trois jours, les participants ont débattu du rétablissement des cours d'eau en milieu urbain et des solutions appliquées dans le monde. Le Québec est notamment expert dans le traitement des eaux potables et usées et la France dans le transport de l'eau et son traitement en ville. Un plan d'action et de recherche pourrait être établi en vue du prochain symposium en l'an 2000 à Paris.

BERGERAC
REPENTIGNY

Un concert

Le comité de jumelage Bergerac/Repentigny et l'association Périgord-Québec ont accueilli le 17 juillet les cinquantes choristes québécois des «Voix de l'Achigan». Outre un concert en l'église Saint-Jacques de Bergerac, ce fut une journée bien remplie en visites, ponctuée d'une dégustation de vins à Montbazillac.

Ponts

ANIMATION : Coutances (Manche), jumelée avec La Pocadière, se met à «L'heure du Québec». Du 31 octobre au 11 novembre, exposition en l'église Saint-Nicolas sur l'Histoire du Québec et le Québec aujourd'hui. Le samedi 7 novembre, à 20 h. 45 dans le grand salon de l'hôtel de ville, récital de chant classique et de chant populaire québécois par Lysianne Tremblay, soprano québécoise.

RECHERCHE : Vendrennes, 1000 habitants, entre les Herbiers et La Roche-sur-Yon (Vendée), près du Puy-du-Fou, cherche une commune québécoise de même taille mêlant la ruralité et la proximité de la mer (60 km) pour tisser des liens d'amitié. D'autant que le sirop d'érable accompagne bien la fameuse brioche vendéenne. Contact : Cyrille Lersteau au 02 51 46 04 89.

PROJETS : Le conseil municipal de Saint-Agnan-en-Vercors (Drôme) a donné son feu vert pour un jumelage avec Pointe-Label au Québec. Un comité de jumelage va être créé l'an prochain. La Couronne (Charente), située près d'Angoulême déjà jumelée avec Chicoutimi, envisage de s'unir avec Latérière près de Chicoutimi d'autant que le collège de La Couronne a des échanges scolaires depuis dix ans avec un établissement de Chicoutimi.

EXPOSITION : Daniel Lopez, peintre de Bergerac et membre de Périgord-Québec, a été sélectionné pour l'exposition internationale organisée tout l'été par la ville de Terrebonne, proche de Repentigny, la ville jumelle de Bergerac.

PALAVAS / SAINTE-CATHERINE ... Tout en musique



Lors de sa tournée en France, La Sinfonia (orchestre symphonique) du Québec a été reçue à Palavas-les-Flots

(Hérault). Notamment par le maire-conseiller général Christian Jeanjean, son conseil municipal et le comité de jumelage Palavas-les-Flots/Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. René Amyot, directeur de la Sinfonia, a d'ailleurs lu un message du maire de la ville jumelle québécoise. Puis la chorale «Chante Palavas» et l'harmonie palavasiennne ont enchanté tout le monde. Irénée Lemieux, chef d'orchestre de la Sinfonia, a remis une œuvre

originale à plusieurs personnalités. Christian Jeanjean a offert un souvenir de Palavas et invite chacun au concert du festival de Maguelonne. De son côté, Jean-Pierre Gaubert, président de Montpellier-Hérault-Québec, a remis au maire une plaque «Je me souviens».

Quatre jeunes Québécois ont charmé l'assistance pendant l'apéritif à l'office municipal de tourisme. Et le concert donné en l'église Saint-Pierre de Palavas a eu beaucoup de succès.

Entre lycées

Au printemps, une classe d'élèves de bac pro du lycée de Bréhoulou à Fouesnant (Finistère) est allée sur les bords du Saint-Laurent. En échange, douze jeunes du lycée de la Pocatière ont séjourné trois semaines en Cornouaille au mois de mai. Deux Québécoises ont même passé dix semaines dans des entreprises horticoles du Finistère. Ce jumelage est pérennisé car, en septembre, le directeur général de l'Institut agro-alimentaire de la Pocatière est venu l'officialiser au lycée de Bréhoulou.

Où contacter les intervenants immigration ?

Depuis l'été, le réseau de France-Québec compte sept «intervenants» immigration, chargés, en collaboration avec le service Immigration de la Délégation générale du Québec, de renseigner les candidats intéressés par une installation sur les bords du Saint-Laurent. Voici les moyens de les joindre :

Aquitaine : Olivier Zenouda au 06 15 01 89 63

Auvergne : Pierre Maître au 06 15 01 89 66

Franche-Comté : Roland Boillot au 06 15 01 89 70

La Réunion : Alain Lemée au 0 262 41 88 33

Pays de la Loire : Guy Clément au 06 15 01 89 57

Provence-Côte d'Azur : Bernard Giraud-Héraud au 06 15 01 89 62

Rhône-Alpes : Didier Lorenzini au 06 15 01 89 59

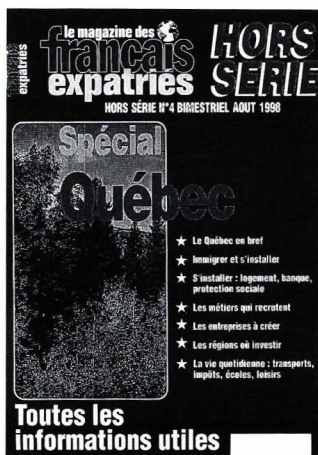
Un numéro spécial

Le «Magazine des Français expatriés» a publié un hors série Spécial Québec destiné aux futurs immigrants. C'est aujourd'hui le document le plus actualisé pour faire le saut en toute connaissance de cause.

Ce numéro spécial traite :

- d'immigrants qui ont réussi
- du dossier d'immigration à constituer
- des préparatifs du voyage (déménagements, arrivée...)
- de l'installation au Québec (logements, téléphone, banques, assurances...)
- de la recherche d'un emploi (organismes d'aides, métiers qui recrutent, le droit en vigueur...)
- de la vie quotidienne (prix, santé, fiscalité, éducation, média, loisirs, communauté française...)

Le dossier se termine par les opportunités d'emploi dans les secteurs de pointe. L'ensemble comprend beaucoup d'adresses



utiles et surtout indique ce qu'il faut faire et ne pas faire. On vous explique même le «politiquement correct» au Québec pour éviter de faire des gaffes.

Le Magazine des Français expatriés, 5, rue de Bourgogne, 75007 Paris. Hors série n° 4 Spécial Québec 1998, 40 F plus 10 F de frais d'expédition.

Des sites sur Internet

- tout pour s'installer à Montréal : www.consulfrance-montreal.org
- les réponses à 34 questions fréquentes suite à une expérience vécue : www.3.sympatico.ca/yann.takvorian/giqc
- les réflexions d'un couple belge : www.colba.net/~duvivier/img

tourisme - Affaires

PARIS ✈ MONTREAL

Immigration - Etudes

1ère escale

La Librairie Canadienne

29, rue de la Parcheminerie, 75005 Paris

(M° St Michel/Cluny) ☎ 01 46 33 16 24

UN PROJET, UN VOYAGE, CA SE PREPARE

Pour vous, la meilleure sélection de guides, cartes, livres. Disponible aussi par la Poste et sur Internet (<http://ourworld.compuserve.com/homepages/ABParis>).

Un vrai passeport vers le Canada !



.....
Pour recevoir gratuitement nos sélections sur l'immigration, les études, les affaires, le tourisme, envoyer une enveloppe A5 à votre nom, timbrée à 3 F. **Gratuit : une carte du Canada !**

IMMIGRATION

Avocats canadiens en immigration et citoyenneté

Plus de 15 ans d'expérience

Services confidentiels et garantis

Programmes d'immigration
pour gens d'affaires

Bonne opportunité d'immigration
pour travailleurs qualifiés.

**BENCHETRIT & BOHBOT
AVOCATS EN IMMIGRATION**

MONTREAL
2100 rue Guy

bureau 208
Montréal, Québec
H3M 2M8 Canada

Tél. : (514) 939-2100
Fax : (514) 939-1599

PARIS
6, avenue
de la Motte Picquet
75007 Paris
France

Tél. : (33-1-45) 56 02 17
Fax : (33-1-45) 56 93 34

Voyage d'étude Culture et Francophonie



Groupe de la Formation internationale culture devant l'École des Beaux Arts de Montréal.

Votre démarche entre-t-elle dans le cadre du multilatéral ?

Brigitte Remer : «le pluralisme culturel me semble au cœur des débats dans le contexte Québec-Canada. Pour mémoire, la co-existence des deux communautés de vie et communautés linguistiques d'une part, l'accueil d'étrangers marquant l'ouverture du pays d'autre part, enfin le débat permanent concernant la prise en compte des populations autochtones.

«La Formation Internationale Culture accueille depuis sept ans, vous le savez, des professionnels étrangers travaillant dans le secteur artistique et culturel. S'y croisent ainsi des personnes venant d'Asie, d'Afrique, d'Amérique Latine, d'Europe Orientale et Centrale. leur cadre de référence commun est la langue française - langue de travail - et une expérience conséquente au niveau de l'organisation et de la gestion des arts et de la culture .

Que font-ils durant cette formation ?

«Pendant six mois, ils observent, débattent, comparent, mettent en perspective, confrontent les concepts et les savoir-faire à partir de séminaires, débats, tables rondes, rencontres sur le terrain, études de cas et voyages d'étude.

«Le voyage d'étude à l'étranger entre dans le concept de base de l'offre de formation. Après avoir travaillé sur le cas de la France pendant plusieurs mois, après avoir réfléchi à leur propre pratique dans le contexte de leur pays, l'observation collective d'un autre système de politique cultu-

relle me semble indispensable. Nous sommes ainsi allés, dans les premières années, en Ecosse, au Portugal, en Angleterre et au Luxembourg.

«Enfin, depuis trois ans, nous avons construit un vrai projet avec l'OFQJ qui a tout à fait compris l'effet démultiplicateur du propos, c'est-à-dire que vingt personnes venant de vingt pays différents deviennent à leur tour transmetteurs d'informations dans leur pays.

Qu'est-ce qu'apporte le Québec pour votre cycle d'études ?

«Ce qu'apporte le Québec, c'est très simple. Sachez tout d'abord que malgré la diversité des profils, des origines, des cultures, des attentes, tous les participants, unanimement, sont enthousiastes et trouvent dans le propos de ce voyage d'étude un merveilleux exemple en terme d'organisation et de gestion de la culture, situé entre le modèle anglo-saxon et le modèle français.

«Ils sont tout d'abord très surpris de constater dans cet îlot québécois, d'ardents défenseurs de la langue et de la culture française. Ils découvrent ensuite que, comme ailleurs, le pluralisme culturel n'est pas facile, notamment dans le rapport du Québec avec ses populations autochtones.

«La situation des musées est jugée comme exemplaire et je pense qu'elle l'est réellement. Le Musée de la Civi-

lisation de Québec, pour n'en citer qu'un, est effectivement unique : musée de société en même temps qu'anthropologique, expositions temporaires dynamiques et intelligentes, sur des thèmes qui parlent de l'identité du Québec.

«La politique de la ville est aussi très intéressante à observer tant à Québec qu'à Montréal avec la réhabilitation et la réinterprétation des quartiers, développant dans d'anciennes usines et friches industrielles de vrais projets pour et avec les artistes.

Une dernière impression ?

«Je n'oublierai pas l'accueil si chaleureux qui, chaque année, les touche de plein fouet ; cette capacité d'accueil, ce dynamisme dans de nombreux secteurs artistiques et culturels, et ceci en dépit des difficultés financières qui obligent à davantage d'intervention et de créativité. Soyez sûre que leur enthousiasme est répercuté là où ils repartent, dans leur pays, et si ce voyage d'étude crée un tel enthousiasme, nous le devons à nos interlocuteurs de l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse, et à leur coordination entre Paris et Montréal qui, au-delà du soutien financier apporté, réfléchissent avec nous sur les priorités entrant dans le champ étudié et nous font de nombreuses propositions. Nous les en remercions.»

*Propos recueillis
par Jany de CHAMBRUN*

Protocole d'entente sur les métiers d'art

En janvier 1998, sous l'égide de l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse et dans le cadre de son programme Formation et Emploi, les Ateliers d'Art de France et le Conseil des Métiers d'Art du Québec ont mis en place un accord de partenariat portant sur l'échange de jeunes artisans. Ainsi, chaque année, cinq jeunes Français et cinq jeunes Québécois pourront explorer leur métier, acquérir des compétences spécifiques auprès d'un maître artisan français ou québécois et s'initier à l'application des nouvelles technologies dans les métiers d'art. Qu'ils soient en formation ou à la recherche d'un emploi, les jeunes artisans des métiers d'art des deux communautés pourront enfin s'ouvrir à l'internationalisation des méthodes de travail en échangeant des techniques parfois ancestrales. Cette année, deux céramistes, un verrier et un potier français vont faire le voyage pour s'initier aux techniques québécoises. Deux céramistes québécoises vont, quant à elles, étudier les méthodes hexagonales. Si vous avez entre 18 et 35 ans et que vous souhaitez vivre une expérience similaire en 1999, contactez l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse au 01 40 54 67 79.

Armelle DUGUE-BODIN

Favoriser le **dialogue** jeunes-police

Pour la deuxième année consécutive, la section française de l'OFQJ a eu le plaisir d'accueillir cet été deux jeunes stagiaires de la police montréalaise accompagnées de leur formatrice, dans le cadre du programme IMPACC (Immersion en Milieu Policier Accessible aux Communautés Culturelles).

Mis en place par le Service de Police de la Communauté Urbaine à Montréal, ce programme est destiné à permettre aux jeunes issus des communautés ethnoculturelles de Montréal, par le biais d'un stage de six semaines, de travailler avec des policiers et de se familiariser sur le terrain avec leurs tâches et leurs missions, favorisant ainsi un dialogue positif entre les jeunes et la police.

Associé depuis deux ans à cette initiative, l'OFQJ offre aux deux stagiaires les plus impliquées et à leur formatrice un séjour en France au cours duquel sont organisées des rencontres avec leurs collègues français, leur per-

mettant d'approfondir leur formation par une ouverture à l'international.

Cette année, le séjour était organisé avec l'Ecole Nationale de Police de Saint-Malo.

Avant le départ de Paris, M. d'Andréa, commissaire divisionnaire, conseiller technique du président de la RATP, président-fondateur de l'Association de Prévention pour une Meilleure Citoyenneté des Jeunes, reçut les trois Québécoises au siège de la RATP, puis à l'Ecole des Citoyens où elles purent évoquer avec lui et son

équipe les thèmes d'actualité tels que l'apprentissage à la citoyenneté, la prévention, la sécurité.

Le séjour se poursuit à Saint-Malo où Maya, Nadia et le Sergent Danielle Abel-Normandin furent chaleureusement accueillies à l'Ecole Nationale de Police de Saint-Malo : rencontres et débats avec des membres de la police nationale, de la gendarmerie et de la police municipale de Saint-Malo ont permis aux trois Québécoises d'aborder les questions des relations police/jeunes, de violence, de délinquance, de formation au métier de policier.

Joignant l'utile à l'agréable, nos trois amies ont profité de leur séjour à Saint-Malo pour visiter la Maison du Québec et faire une petite escapade au Mont Saint-Michel avant de reprendre le chemin de Paris où leur séjour se clôturait par le défilé du 14 juillet.

Les étincelles du feu d'artifices du Trocadéro brillaient encore dans leurs yeux le lendemain, au moment de leur départ pour Montréal.

Annie CUMENEL



Maya et Nadia entourant Monsieur Gaëtan Saint-Antoine, directeur des Echanges de l'OFQJ Québec.

Concours de création d'entreprises

Les activités de l'OFQJ sont placées sous le signe d'une mobilisation en faveur de l'emploi et en particulier par un appui à des stages en milieu de travail. Pour être complète cette mobilisation autour de l'emploi se devait de prendre en compte, également ceux qui sont à l'origine de la création d'emplois : les créateurs d'entreprises.

A cette fin, l'OFQJ a établi des liens de partenariat avec ceux dont le métier est d'accompagner, de soutenir, de part et d'autre de l'Atlantique, les jeunes entrepreneurs dans leur parcours de création.

Tel fut, en particulier, le sens de la signature solennelle qui marqua le jumelage entre le concours d'entreprise «Devenez Entrepreneur-e» et «Talents : parcours d'entreprise» organisés respectivement au Québec par la Fédération des Cegeps et en France par le Comité de Liaison des Boutiques de gestion (CLBG).

En vertu de cette entente, l'OFQJ met

en œuvre ses ressources humaines et organisationnelles en réalisant des programmes de séjour taillés sur mesure en fonction des préoccupations professionnelles des lauréats, des besoins de développement de leurs entreprises. Et ce, dans des domaines très diversifiés : la découpe par laser ; l'optique de précision ; la fabrication d'un avion en kit, de moulinet de pêche, d'emporte pièce ; la récupération des déchets de soins ; le tourisme vert...

L'objectif premier est de permettre aux lauréats par une démarche comparative Québec-France de mener une réflexion sur leur projet d'entreprise et de développer une sensibilité à l'égard de l'internationalisation des activités économiques.

Le bilan des séjours démontre que ces jeunes entrepreneurs ont pu obtenir les informations utiles pour le développement de leur entreprise et même au-delà : partenariat d'affaires visant l'achat par une entreprise québécoise d'un équipement performant ; des

alliances stratégiques avec des entreprises françaises ou québécoises et non des moindres ; l'identification d'un fournisseur français pour des pièces qu'on ne pouvait pas trouver en Amérique du Nord ; des accords de distribution... Les treize lauréats de l'édition 97-98 du concours d'excellence Devenez Entrepreneur-e sont attendus cette année ; les programmes de séjour sont en cours d'élaboration. Ils concerneront : l'informatique, le recyclage et la récupération d'énergie, la viande bovine, le conseil en gestion documentaire, la gestion de bureaux et projets, la fabrication de matériaux industriels de pointe...

Ajoutons que certains de ces nouveaux chefs d'entreprises se sont proposés pour accueillir des stagiaires.

Des résultats positifs qui ont incité l'OFQJ à renouveler l'expérience. C'est ainsi que, côté français, le concours connaîtra sa seconde édition, lancée cet automne...

Daniel CAMP

Entrepreneurs sans frontière

Boutros Boutros-Ghali



Visite ratée au Québec

La visite au Canada de Boutros Boutros-Ghali a réveillé une vieille querelle de juridiction entre Ottawa et Québec.

Le secrétaire général de la Francophonie se rendait au Canada, début septembre, pour la première fois depuis le Sommet de Hanoï et son élection. Après le Nouveau-Brunswick et l'Ontario, le volet québécois devait le conduire à Montréal et Québec. Le gouvernement fédéral entendant garder la haute main sur la totalité du déplacement, la réaction de Lucien Bouchard ne s'est pas fait attendre : *"Je ne serai pas le Premier ministre qui va défaire ce qui a été obtenu de haute lutte par mes prédécesseurs, en particulier par Robert Bourassa. Nous avons acquis une place en Francophonie et nous ne pouvons accepter d'être mis sous la tutelle fédérale et être inclus dans une visite fédérale comme si nous n'existions pas"*. Et, puisque Ottawa mettait fin à une pratique remontant aux années 70 où la visite de fonctionnaires de la Francophonie était organisée entièrement par le Québec, le gouvernement de la province francophone a décidé de ne pas rencontrer Boutros Boutros-Ghali et de reporter sa visite officielle au Québec à une date ultérieure.

Le secrétaire général a fait du tourisme. La salle de conférence du Château Frontenac, sur lequel flottaient les drapeaux du Canada, du Québec et de la Francophonie, est restée vide et l'Université Laval n'a pas reçu celui qui en est le docteur honorifique. Déception, certes, chez le recteur François Tavenas qui comprenait cependant la position du gouvernement : *"Il était clair, dit-il, que dans ce contex-*

te-là, la visite de Boutros Boutros-Ghali à l'Université Laval n'était pas réalisable".

Jean Chrétien, le Premier ministre fédéral, affirme que pour lui n'a rien changé : *"Il y a des règles qui s'appliquent pour le Premier ministre de la France. Quant aux autres membres de la Francophonie qui viennent au Canada, ils sont reçus exactement de la même façon que les chefs de quelque autre pays que ce soit"*.

Est-ce une nouvelle occasion pour Ottawa de réduire l'activité internationale du Québec ? La déclaration du Premier ministre canadien est en contradiction avec le point de vue du ministre québécois des Relations internationales, Sylvain Simard : *"La fonction de secrétaire général de la Francophonie a remplacé les fonctions de Secrétaire général de l'A.C.C.T. et de Président du Conseil permanent de la Francophonie dont les visites au Québec se sont toujours faites sous l'autorité du gouvernement du Québec. En tant que gouvernement participant à la Francophonie, celui du Québec ne peut accepter de recevoir chez lui un représentant d'un*

organisme dont il est membre, sans

prendre en charge tous les aspects de la visite y compris l'accompagnement, l'hébergement, la sécurité et le transport comme c'est l'usage. Nous respectons trop la personne et la fonction du secrétaire général de la Francophonie pour l'associer à une démarche du gouvernement canadien visant à mettre le Québec sous tutelle !"

Jean Charest, le chef du Parti libéral du Québec, réagissait dans le même sens : *"Il ne peut pas et il ne doit pas y avoir de*

recul. Il faut être ferme. C'est important pour l'avenir du Québec que ce statut-là (celui du Québec au sein de la Francophonie) soit respecté".

Quelle allait être la position de Boutros Boutros-Ghali ? *"C'est une querelle de famille, a-t-il dit. Je n'appartiens pas à cette famille et on m'a appris à ne pas me mêler de querelle de famille"*. Au cours de sa prochaine visite au Québec il pourrait donner la conférence, annulée cette fois-ci, et dont le titre était : *"La Francophonie et le règlement des conflits ?"*. Gageons qu'il s'abstiendrait alors prudemment d'évoquer le conflit dont il a été involontairement le personnage central...

Officiellement le Québec n'a pas voulu mettre en cause l'actuel Secrétaire général de la Francophonie dont il avait soutenu la candidature. La même réserve n'est pas toujours observée par les journaux québécois. *Le Soleil* a reproché à Boutros Boutros-Ghali de ne pas avoir *"été victime d'un malaise soudain"* puisqu'avant son arrivée, il y avait un problème. On murmure qu'*"un homme de son importance ferait peut-être œuvre plus utile dans la région des grands lacs africains qu'à Moncton"*. Par ailleurs, les éditorialistes posent des problèmes de fond. *Le Soleil* titrant : *"Boutros Boutros-Ghali : à contre-courant ou presque du Québec"* en profite pour souligner les réserves du secrétaire général face aux lois protégeant la langue et sa banalisation du Québec *"qui ne ressort dans ses propos que comme une province parmi les autres"*. *Le Devoir* s'inquiète et titre : *"Un statut précaire. Le poids du Québec en Francophonie est menacé de marginalisation"*.

François MOUCHET

En partage

RETRAITE : Le Québécois Jean-Marc Léger, qui fut notamment journaliste et secrétaire général de l'ACCT, vient d'annoncer sa retraite après neuf ans passés comme directeur général de la Fondation Lionel-Groulx et du Centre de Recherche en histoire de l'Amérique française.

SOUTIEN : Dans le cadre de la politique québécoise à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada mise en place en 1995, le Québec va soutenir pour l'année 98-99 69 projets de partenariat pour près d'un million de dollars.

ACADIE : *"Pas pire"* de France Daigle (Ed. d'Acadie) et *"Les grands dérangements, la déportation des Acadiens en littératures acadienne, québécoise et française"* de Robert Viau (Ed. HMH) ont reçu le prix France-Acadie 98.

CONTACTS : la Banque populaire du Maroc est l'une des représentations nord-africaines les plus actives au Québec, elle offre une gamme de services aux entreprises québécoises, notamment des études de marchés, et leur permet de nouer des contacts avec les entreprises marocaines.

ADMINISTRATIONS : L'IAP (Intitut international en administration publique) de Paris et l'ENAP (Ecole nationale en administration publique) de Québec assurent conjointement la maîtrise du réseau électronique entre les administrations publiques lancé mi-septembre.

BILINGUISME : L'association canadienne des Jeux du Commonwealth a présenté ses excuses pour avoir, au cours d'une conférence de presse, présenté, en août, à Toronto, uniquement en anglais, la délégation canadienne qui participerait à ces jeux du 11 au 21 septembre, en Malaisie. Et ce, malgré la présence d'un athlète et de journalistes francophones. Les protestations avaient été particulièrement véhémentes.

Vers le multilatéral

BORDEAUX : L'École internationale de la Francophonie restera à Bordeaux qui l'accueille depuis janvier 1997. Durant vingt-cinq ans, elle fut installée dans la région bordelaise et le personnel s'inquiétait d'un transfert à Paris. Des assurances ont été faites fin septembre par Roger Delhaybe, administrateur général de l'Agence de la Francophonie saisi par le président Chirac.

AFRIQUE : Ghislain Paradis, président de Développement International Desjardins, filiale québécoise du Mouvement Desjardins présente dans onze pays africains, estime que *"la situation qui prévaut actuellement en Afrique est la même que celle qui existait au Québec au début du siècle... Notre action, en Afrique, est donc fondée sur une utopie : faire en sorte que la majorité de la population puisse bénéficier de services bancaires"*.

APF : Lors de leur 24^{ème} session ordinaire, à Abidjan, les parlementaires francophones ont manifesté leur volonté de renouveau : *"À partir de maintenant, nous entendons agir comme une vraie assemblée dans nos relations avec l'exécutif, en optant pour une approche plus parlementaire qu'associative"* a expliqué Jean-Pierre Charbonneau, président de l'Assemblée nationale du Québec et l'un des vice-présidents de l'association. Celle-ci s'est d'ailleurs choisie une nouvelle appellation : l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française (AIPLF) est devenue l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF).

PLACE : L'Ontario, qui compte 500 000 Francophones parmi 10 millions d'habitants, voudrait être «gouvernement participant» au sommet de Moncton au même titre que le Québec et le Nouveau-Brunswick.

PRISONS : Après l'affaire de l'hôpital francophone Montfort, les franco-otariens n'ont pas apprécié l'annonce de la fermeture de la prison de l'Original, la seule capable de desservir des détenus francophones.

Quelles sont les activités de votre service ?

Il est en charge du multilatéral : la Francophonie d'abord puisque le Québec est membre à part entière, depuis le Sommet de Niamey, en 1970, de l'Agence de la Francophonie, organisation internationale, mais aussi le suivi des dossiers concernant l'OCDE, l'Union européenne... Début octobre, par exemple, je suivrais la Conférence des ministres de l'Enseignement supérieur qui s'est déroulée à l'Unesco, avec la ministre Pauline Marois. Je participe aux réunions des différentes instances, veille à mettre en œuvre la programmation de la coopération, suit les activités des associations. C'est pourquoi j'ai participé à l'atelier Francophonie de France-Québec lors de l'Assemblée générale de Quimper.

Quel est votre calendrier pour les mois à venir ?

Il est fonction du calendrier des autres instances : préparation de la Conférence ministérielle de Bucarest, en décembre, laquelle sera précédée d'une réunion du Conseil permanent de la Francophonie, préparation de la Conférence ministérielle de TV5, à Québec les 7 et 8 octobre, du Bureau de la CONFEMER (Conférence des ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche), à Bruxelles le 8 octobre, de la Conférence des ministres de l'Économie et des Finances, en avril, à Monaco, et bien entendu, préparation du contenu du Sommet de Moncton, en septembre 99.

Quel est selon vous la place de la Francophonie en France ?

Elle commence à y être mieux connue. Il ne se passe pas un jour sans que nous recevions du courrier à son sujet. Beaucoup de demandes d'informations. D'ailleurs, on a pu remar-

Gaston Harvey est Directeur du service des Affaires francophones et multilatérales à la Délégation générale du Québec à Paris. Après être passé dans différents cabinets politiques, il a travaillé deux ans et demi au Conseil permanent de la Francophonie, et dans les Délégations québécoises de Boston et de New-York.

quer que le dernier Sommet, à Hanoï, a été beaucoup plus couvert par la presse que les précédents. Bien sûr, c'était l'occasion de retrouvailles entre le Vietnam et la France et il y avait l'élection de Boutros Boutros Ghali comme Secrétaire général de la Francophonie. Mais tout de même... Il est significatif que de plus en plus d'associations s'impliquent dans la journée de la Francophonie, le 20 mars.

Et au Québec ?

Il y a eu, au printemps, un sondage au Québec sur la sécurité culturelle des Québécois. Il est apparu que mes compatriotes sont réservés à l'égard des mesures d'exception culturelle (l'AMI) qui pourraient, selon eux, entraîner la fermeture d'autres marchés. Mais, en même temps, 60% souhaitaient qu'il y ait davantage de relations avec d'autres États de la Francophonie. Celle-ci leur paraît être une ouverture au monde. D'ailleurs, il existe une véritable coopération écono-

mique avec les pays tiers. Avec l'Afrique notamment. Le Québec y apporte son expertise en ce qui concerne l'enseignement et les radios locales et, bien entendu, les programmes liés à la coopération juridique et judiciaire, avec le concours des différents ministères québécois. D'ailleurs, la Francophonie ce n'est pas seulement les institutions. En réalité, elle est tributaire des milieux professionnels et des associations qui ont, très tôt, ressenti le besoin d'échanger en français. On a tendance à l'oublier.

Justement, quel avenir voyez-vous à la Francophonie ?

Je rêve qu'on associe davantage les ONG et les OING aux actions officielles. Le monde associatif, c'est à la fois une spontanéité et un professionnalisme à privilégier. D'autre part, la relation bilatérale France-Québec est en train d'évoluer vers le multilatéral. Il y a eu d'abord le temps des retrouvailles, puis l'époque de la consolidation des liens, il faudrait peut-être envisager à présent une coopération entre pays tiers. La langue n'est pas l'unique critère de la Francophonie. On est à la recherche d'un trait d'alliance entre le bi et le multilatéral. Je suis raisonnablement optimiste. La Francophonie réussira si elle est capable de concertation. Un État seul ne peut faire grand chose, ni deux États. C'est pourquoi il faut se mettre à plusieurs, être solidaires et faire, ensemble, ce que personne d'autre ne saurait faire à notre place.



Photo B. Sylvain-DGQ

Gaston Harvey

Propos recueillis par
Monique PONTAULT

Babillard

Carnet

Régionales

- **Artois-Ternois-Québec** : Maurice Leroy a été élu président en juillet à la place de Jean-Paul Douard.
- **Franche-Comté-Québec** : Roland Boillot a été élu président le 9 septembre en remplacement d'Elisabeth Depasse.
- **Gard-Québec** : Véronique Arancet a succédé en août à Serge Marzullo à la présidence.
- **Perpignan-Roussillon-Québec** : cette nouvelle association a été accréditée le 10 octobre par le conseil national (lire page 49).



Honneur

- **Pierre Maître**, président d'Auvergne-Québec, a reçu la croix d'officier de l'Ordre national du mérite le 3 juillet.

Naissance

- **Gabrielle** est née le 23 août au foyer d'Emmanuelle et Philippe Limouzin, président de Touraine-Québec et secrétaire national au bureau de France-Québec.

Mariages

- **Christian Lamandé**, ancien administrateur national et ancien président de Pays-nantais-Québec, s'est marié le 25 juillet avec Catherine Brym.
- **Eric Petiot**, trésorier national et administrateur d'Auvergne-Québec, a dit «oui» le 22 août à Aline Mourgand.

Un nouveau directeur

Frédéric Tallot



Le ministère de l'Éducation Nationale, dans le cadre des accords franco-québécois, a mis à disposition de France-Québec, à compter du 1^{er} octobre, un nouveau directeur. Frédéric Tallot remplace Pascaline Albaret qui a repris un poste d'industriel. Attaché à l'inspection académique de Troyes (Aube) Frédéric Tallot est né dans cette ville voici 39 ans. Il fut d'abord instituteur dans l'Aube puis dans des écoles franco-américaines aux États-Unis de 1984 à 1989. Après un retour comme éducateur dans l'Aube, il repart deux ans aux États-Unis comme chauffeur puis gestionnaire dans une entreprise d'import-export de San Francisco. Ensuite, il sera à nouveau enseignant dans son département d'origine puis, en 1986, il est mis à disposition de la cité des enfants de la Cité des sciences de la Villette pour l'encadrement de classes et d'enseignants. Depuis 10 ans, il a également participé à de nombreux stages ou activités de théâtre.

Une nouvelle animatrice

Janis Locas



Au bout d'un an seulement, après un sérieux travail d'administration des stages professionnels et des animations appréciées en région, Sylvie Hamel a du regagner Québec pour raisons familiales. Elle est remplacée depuis le 1^{er} octobre par Janis Locas. Agée de 23 ans, originaire de Prévost au Québec, celle-ci a effectué de brillantes études à l'Université de Montréal et à la Sorbonne en études françaises et en lettres modernes. L'année passée, elle a effectué son doctorat à l'École Normale Supérieure de Fontenay-aux-Roses. A Paris, elle a été la vice-présidente de l'association des étudiants québécois en France et présidé le comité des résidents de la Maison des étudiants canadiens. Ces derniers mois, elle travaillait au service de l'immigration de la Délégation générale du Québec.

France-Québec Magazine

OUI, je souhaite m'abonner à France-Québec Magazine

Un an pour 100^F au lieu de 120^F

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Ville: _____

Je règle par: Chèque bancaire Chèque postal

Je désire recevoir une facture justificative au nom de: _____ Signature: _____

Bulletin d'abonnement



Renvoyez votre bulletin d'abonnement avec votre règlement à:
France-Québec Magazine
24, rue Modigliani
75015 PARIS

Réf.

Chanson La tournée du XXX^{ème}

Les trente ans d'amitié et d'échanges franco-québécois, c'est le chanteur de l'Abitibi, Jean Racine, qui les rappelle à travers sa tournée intitulée "Il y a longtemps que je t'aime". Les chansons des Duteil, Brassens, Brel et autres se mêlent à celles des Leclerc, Vignault, Ferland, Desjardins et autres voix du Québec que nous aimons entendre. Bien sûr, il y a aussi du Jean Racine car cet artiste, qui porte l'humour et sa guitare en bandoulière, n'est pas seulement interprète mais aussi compositeur. Puisant son

inspiration dans le quotidien, il sait transmettre l'âme chaleureuse, les couleurs et le souffle puissant de son pays.

Cette tournée exceptionnelle pour le trentième anniversaire de l'association France-Québec compte quelque quarante étapes. N'hésitez pas à contacter le siège national de France-Québec ou les régionales organisatrices des soirées pour connaître les lieux et horaires des spectacles. C'est une bonne soirée assurée !

OCTOBRE

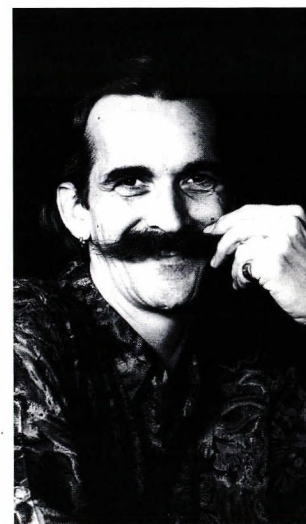
- 1^{er} : Chartres (28)
- 2 : Tours (37)
- 3 : Châtel-Guyon (63)
- 4 : Montluçon (03)
- 6 : Bourguineuf (87)
- 9 : Brive (19)
- 10 : Albi (81)
- 13 : Cannes (06)
- 15 : Oyonnax (01)
- 16 : Besançon (25)
- 17 : Langres (52)
- 20 : Montgeron (91)
- 21 : Le Bourget (93)
- 22 : Paris (75)
- 23 : Le Bourget (93)
- 24 : Rouen (76)
- 27 : Arras (62)
- 28 : Boulogne (62)
- 29 : Cambrai (59)

30 : Cormeilles-en-Parisis (95)

31 : Tourouvre (61)

NOVEMBRE

- 3 : Saint-Saturin (72)
- 5 : Laval (53)
- 6 : Rennes (35)
- 7 : Quimper (29)
- 10 : La Roche-sur-Yon (85)
- 11 : Aizenay (85)
- 12 : St-Germain l'Aig. (85)
- 13 : Chavagnes-en-Poriller (85)
- 14 : Châtellerauld (86)
- 17 : Angliers (86)
- 18 : Bruxerolles (86)
- 19 : St-Julien d'Ars (86)
- 20 : Gouvieux (60)
- 21 : Montargis (45)
- 24 : Pons (17)
- 25 : Bordeaux (33)
- 27 : Bergerac (24)



Parutions

Le grand manège au passage du verseau

Marcel Beaux

Ed. Publisud, 15 rue des Cinq-Diamants, 75013 Paris
(Tél. 01 45 80 78 50), 118 F

Une histoire de la pensée européenne et méditerranéenne, confrontée aujourd'hui au monde anglo-saxon et à la pensée marxiste. L'auteur, l'ambassadeur Marcel Beaux, ancien Consul général de France à Québec et membre d'honneur de France-Québec, fasciné dès sa jeunesse par Nietzsche et Guénon, s'est attaché, tout au long de sa carrière de diplomate à illustrer sa réflexion par des exemples concrets. C'est ainsi qu'il a retracé la notion universelle de renouveau cyclique dans l'aventure du peuple Maya au Mexique ou dans le passé de certaines communautés africaines, aussi bien que dans les systèmes de la pensée asiatique. Au terme de son parcours, il propose la quintessence d'une pensée avec une nouvelle lecture des conceptions matérialistes et chrétiennes dont l'actualité reste intacte.

Le rêve foudroyé de Victor Jacquemont

Yannick Resch

Ed. CGR - Eurisko, BP 351, 13493 Marseille cedex 04,
1998, 198 pages, 120 F

Administratrice de France-Québec et spécialiste de littérature francophone, Yannick Resch, professeur des universités (Aix-en-Provence et Paris IV), propose ici une étonnante balade. Sur les pas d'un jeune écrivain voyageur du début du XIX^{ème} siècle, prématurément décédé à 31 ans. Son destin est hors du commun et passionnera tout lecteur curieux d'itinéraires originaux. Celui-ci passe d'abord par des salons parisiens où la jeune naturaliste fréquente Stendhal et Rossini. Il s'embrace auprès d'une belle italienne, s'en détourne en terre d'Amérique puis s'aventure en Inde. Chaque étape, chaque rencontre inspirent une foisonnante correspondance qui s'ajoute à un volumineux travail scientifique. Cette vie là est un court fleuve impétueux. Mais quel témoignage sur l'époque, truffé de réflexions toujours actuelles.

3615 Les gagnants du jeu

Pour le lancement du 3615 France-Québec, un jeu était organisé jusqu'au 24 juin. En voici les gagnants :

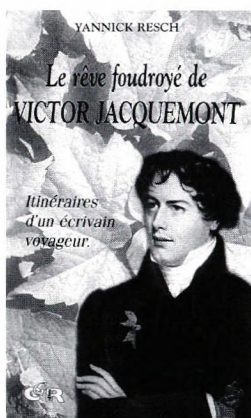
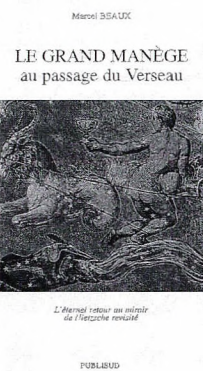
Un billet d'avion : Sylvie Debuire (90000 Belfort).

Dix abonnements d'un an à France-Québec Magazine :

Cécile Duranton
(43130 Retourmac)

Fabien Martinez
(59860 Bruay-sur-Escaut)

Annie Lepicard
(76120 Le Grand Quevilly)
Lydia Vicenzi
(02140 Vervins)
Emilie Robic
(56330 Pluvigner)
Emmanuel Adrey
(38300 Bourgoin-Jallieu)
Véronique Lombard
(91540 Mennecey)
Jocelyne Seiler
(33480 Moulis-en-Médoc)
Nathalie Diaz
(75008 Paris)
Christiane Lagarrigue
(33750 Camarsac)



Tout le Québec sur Minitel

3615 FRANCEQUEBEC

2,23 F/mn

Réponses au "Remue-méninges" page 52

- 1 A, 2 A, 3 C, 4 A, 5 A, 6 C, 7 B,
- 8 C, 9 A, 10 B.

Le colloque

“Identités et mondialisation : le projet québécois”, tel était le thème du colloque organisé le 9 Octobre par France-Québec et le groupe d'amitié France-Québec de l'Assemblée nationale, dans le cadre du XXX^{ème} anniversaire de l'association. Le président Laurent Fabius avait adressé un message soulignant le “travail remarquable” de l'association et la “double aspiration” du Québec et de la France de “ne pas perdre leur identité” dans une “mondialisation assumée”.



Yves Tavernier, président du groupe d'amitié, a ouvert le colloque par la lecture du message du président de l'Assemblée Laurent Fabius (lire aussi p. 46).

Jacques Godbout : “Mon idée de pays”

“S’il existe des mots qui permettent de communiquer et d’échanger sans trop de confusion, il en est d’autres qui sont comme des portemanteaux sur lesquels on peut accrocher un peu ce que l’on veut. Le mot **pays** est de ceux-là de même que les mots **peuple**, **société** et parfois **nation**.”

L’idée de pays est née dans la tête de cinquante poètes francophones, à l’automne de 1958, qui se mirent à souhaiter l’émergence d’une *littérature québécoise*. Jusque-là, les poètes n’avaient pas de pays : le Canada était anglais, le Québec était catholique et la littérature ne pouvait être que de Paris. Il fallait tout remettre à plat, reconnaître la disparition lente de la nation canadienne-française, inventer un peuple, lui donner un territoire, créer une littérature québécoise. Cela s’est fait d’œuvre en œuvre, auteur par auteur.

Le mot peuple est un autre mot portemanteau. Il y a le peuple de la rue, le peuple à genoux du minuit chrétien, le peuple souverain en démocratie. On peut tout aussi bien parler du peuple de l’Ontario, du peuple acadien que du peuple québécois. Ce n’est pas le mot peuple qui a du sens, mais celui auquel on l’accrole qui fait sens. Le Canada est un état qui regroupe plusieurs peuples et d’énormes problèmes de vocabulaire.

Autre mot portemanteau, le mot société. Le Québec forme-t-il une société distincte, unique, originale ? Le mot société ne prend sens qu’avec un adjectif qualificatif. Le Québec forme quelle société ? Est-ce que les Québécois ne seraient pas plutôt un peuple composé de diverses socié-

tés ? On connaît la Société royale, la Société de Jésus et la haute société à laquelle nous aimerions parfois tous appartenir. Le Québec une société ? Une société provinciale peut-être ?

Le pays c’est d’abord une idée, un contrat, une entente, des règles. Ce n’est ni le paysage, ni le climat ni l’État, le pays ce sont les êtres humains qui nous entourent malgré le froid, les giboulées, la *slush*. Un pays c’est une peine partagée, un amour, une joie, un deuil. Le pays des Québécois est plus un pays de l’âme qu’un désir d’État. Il est fait de mémoire et de liberté. Les Canadiens anglophones et francophones n’ont pas du pays la même perception. C’est une question de mémoire. Nous n’avons pas les mêmes histoires ni les mêmes héros. Le pays n’existe pas en soi, il est le fruit d’un discours, il est *constitué*. C’est cette constitution qui fait problème au Canada. Le Canada est l’un de ces pays dont il faut continuer



Écrivain et cinéaste.

à parler pour qu’il existe. Un pays n’est jamais figé, il se fait avec les morts et les vivants, avec les échecs et les succès. Il est pluriforme. Mais le pays a-t-il une dimension territoriale ou temporelle ? L’idée de pays naît-elle de la géographie ou de l’histoire ? On dit du Canada qu’il a trop d’espace et pas assez d’histoire mais au Québec l’idée de pays repose sur le temps, la mémoire, la langue, la fidélité aux ancêtres. Le Québec a

choisi comme devise “Je me souviens”.

L’idée de pays qui était entre les mains des poètes, il y a quarante ans est-elle la même aujourd’hui ? Evidemment pas. Le Québec d’une identité incertaine à l’époque s’est affirmé depuis dans tous les domaines. Nous sommes plus riches, moins religieux, plus universels, moins paroissiaux, plus nombreux, moins féconds, plus américains, moins européens. Notre identité est en continuelle évolution, toujours cependant attachée à la langue française. Même l’idée d’indépendance a évolué. Du projet séparatiste maurassien du chanoine Groulx au projet indépendantiste socialiste des années 60, il y a une distance phénoménale. La mondialisation donne peut-être raison à la prudence.

Aujourd’hui quelle idée de pays peut-on accrocher sur le portemanteau ? Je crois en avoir parlé dans “Le Temps des Galarneau” qui représentait 25 ans plus tard le fil de la pensée de François Galarneau. Il sait comme la majorité des Québécois qu’il doit désormais compter sur la présence des immigrés. Il n’a pas d’enfant à lui. Il n’est plus cantonné dans un territoire politique mais doit se débrouiller dans un univers culturel. La véritable indépendance désormais, aura peu à voir avec l’autonomie gouvernementale des nations et tout à voir avec le savoir.

Le projet québécois est-il modifié par la mondialisation de l’économie, de la science et de la culture ? Galarneau a répondu à cette question”. C’est à vous amis lecteurs et analystes de dire s’il a tort ou raison.

La conférence
d’ouverture
d’une figure
singulière
du
Québec

Extraits sélectionnés
par Yannick RESCH

du XXX^{ème}



Photos: B. Sylvain-DGQ

Plus de 150 personnes ont participé à ce colloque malgré les grèves dans les transports parisiens qui ont empêché la venue de plusieurs dizaines d'inscrits.



Le président de France-Québec Georges Poirier, la ministre Pauline Marois et le Délégué général du Québec Michel Lucier.

Pauline Marois : "Le projet québécois"

"Le thème de votre rencontre soulève des questions capitales" estime Pauline Marois qui a, ensuite, entrepris de situer le "projet québécois" dans le contexte international.

La mondialisation était naguère jugée irrésistible : "Portée notamment par la révolution des technologies de l'information et le libre flux des capitaux, elle semblait devoir remettre en cause non seulement le rôle mais l'existence même de l'État". La chute brutale des marchés "révèle les limites de la main invisible et conduit les opérateurs à se retourner vers... l'État". Force est donc de constater que : "Le marché ne peut fonctionner sans un contexte institutionnel solide dans lequel l'État a un rôle essentiel et irremplaçable à jouer avec les autres acteurs". Et de citer l'expression de Lionel Jospin : "Oui à l'économie de marché, non à la société de marché".

Après avoir évoqué les mutations en cours et à venir, pour les entreprises comme pour les États, Pauline Marois engage la réflexion sur "l'enjeu central des identités". Le sujet est souvent source de malentendus, reconnaît-elle, tout comme le terme de nationalisme. Pour autant : "Faudrait-il continuer à refuser une discussion ouverte sur ce qui, au fond, constitue une exigence fondamentale de l'homme depuis toujours, celle de l'aménagement de la vie en commun qui lui permet de vivre la solidarité, d'exercer sa responsabilité et de s'accomplir au sein d'une communauté ?". Elle poursuit : "En démocratie, le défi nouveau du politique, c'est de s'appuyer sur des identités pour en faire le lieu de responsabilité. C'est de concilier et de faire jouer ensemble ces contraintes que sont l'appartenance et l'universalité". D'ailleurs, ajoute-t-elle, "Ces questions ne se posent pas seulement au Québec. Ne sont-elles pas au cœur du débat sur l'évolution future de l'Union européenne ? Ne sont-elles pas celles qui

sous-tendent le débat sur le multiculturalisme ?".

Après avoir ainsi rappelé les grands défis d'aujourd'hui, Pauline Marois en vient au projet québécois : "Donner à ce peuple qui a la volonté d'être et d'agir ensemble, les instruments nécessaires pour assurer son identité et son développement dans le monde actuel".

Deux réponses s'affrontent. Il y a ceux qui refusent l'existence de deux peuples



au Canada, invoquant "les vertus d'un vague multiculturalisme et un bilinguisme formel". Ceux-là ont réussi à imposer un cadre constitutionnel au Québec pour réduire son autonomie car "la souveraineté est essentielle pour le Canada mais elle serait dangereuse pour le Québec. Être Canadien est une vertu mais être Québécois est un repli". L'autre voie est celle de la souveraineté, "celle qui est la condition normale pour plus de 150 peuples à travers le monde". Toutefois, "Le projet du Québec n'est pas un projet de sécession ; le Québec a toujours cherché à redéfinir ses rapports avec le reste du Canada sur une base qui reconnaîtrait sa réalité, sa différence, la dualité du pays et qui en tirerait les consé-

quences institutionnelles". Allusion aux deux projets soumis à référendum, en 1980 et 1995, portant sur la souveraineté-association ou sur la souveraineté-partenariat. C'est pourquoi "seuls ceux qui seraient prêts à abandonner leur identité, qui seraient prêts à renoncer à l'exercice de leur souveraineté, même transformée dans le cadre mondial nouveau, seuls ceux-là devraient ne pas comprendre ce souhait légitime d'un peuple".

Mais, souligne Pauline Marois : "La souveraineté que nous cherchons, ce n'est pas le repli, c'est l'ouverture. Vous savez que nous sommes, alors même que nous déplorons un taux trop élevé de chômage, l'une des rares sociétés à recruter activement des immigrants, à payer pour leur intégration, à leur fournir des conditions d'accueil parmi les plus généreuses du monde. [...] Vous retrouvez de nombreux Québécois partout dans le monde [...]. Nous avons fait des efforts importants pour aménager nos rapports avec les nations autochtones [...]. Il reste du chemin à faire mais nous sommes certainement parmi les plus progressistes sur ce chapitre difficile en Amérique du Nord". Quant à la minorité anglaise, "on ne peut sérieusement comparer le statut de la minorité anglophone du Québec avec celle de la minorité francophone dans le reste du Canada !".

Pour la ministre Pauline Marois, c'est le fédéralisme qui freine les rapports du Québec avec l'extérieur, d'où l'importance qu'ont, depuis trente ans, les relations franco-québécoises. Car le projet québécois, "C'est de s'appuyer sur ses racines pour affronter l'avenir... Le Québec, par sa situation, par son histoire et par son ouverture même au monde, est confronté à devoir concilier à la fois la fidélité à ses racines et le besoin de réaffirmer constamment sa volonté d'existence dans un monde ouvert".

L'allocution
de la
ministre
de l'Éducation
du
Québec

Compte rendu
Monique PONTAULT

Regards

Après la conférence d'ouverture de Jacques Godbout et avant la table ronde politique, trois universitaires ont apporté leur contribution à la réflexion : Françoise Epinette, maître de conférence à l'université de Caen, auteur du *"Que sais-je ?"* sur *"la question nationale au Québec"* ; André Bernard, professeur de sciences politiques à l'université de Québec à Montréal et ancien président de Québec-France ; Yannick Resch professeur à l'IEP d'Aix et à Paris IV, administratrice de France-Québec.

Les fondements de la démarche québécoise

Intervenant après Jacques Godbout, qui avait su ravir l'assistance, Françoise Epinette s'excuse presque : *"Les anniversaires donnent l'occasion à des juristes de parler après des poètes, c'est dramatique"*. Mais la richesse de ce genre de manifestation n'est-il pas de rapprocher des points de vues très divers ? La salle n'a eu aucun mal à la suivre dans son *"survol à moyenne altitude des grandes tendances"* de la démarche québécoise.

Françoise Epinette nous fit remonter le temps de la *Nova Gallia*, la Nouvelle France, qui, dès les années fondamentales des débuts de la colonie au 17^{ème} siècle affiche ses particularismes. Elle évoque le *"creuset d'une identité en devenir"* qui plonge ses racines dans l'histoire, résiste au temps et aux épreuves. *"A l'indifférence de la France pour sa colonie est venue s'ajouter la différence"*.

Très peu nombreux au départ, les colons s'organisent et fondent une société homogène et structurée. La Nouvelle France se distingue de la colonie anglaise mais surtout se distingue du modèle français. Elle prend des libertés en ce qui concerne la monnaie, les impôts, par rapport à l'autorité seigneuriale. Le paysage conduit par exemple à disposer l'habitat en bandes, le *"rang"*, le long du fleuve où le regroupement traditionnel prévoyait un cercle, autour d'un noyau central : ce qui modifie les relations au seigneur. A l'époque de la monarchie de droit divin en France, cette société coloniale profite en quelque sorte de l'éloignement géographique et de la lenteur des moyens de communication pour s'autonomiser.

Alors que l'usage du français n'est pas encore généralisé en métropole, ces

colons d'outre-Atlantique adoptent et maîtrisent un *"français spécifique des ports et des navires"*. Surtout sous l'impulsion des femmes qui ont *"un rôle central"*. La défense de cette langue devient le noyau dur de leur identité.

Cette *"société distincte"* est régie par une organisation sociale fondée sur son caractère rural, sur l'importance de la famille (dont la fécondité est exceptionnelle), sur la religion catholique dont la paroisse est l'unité de base. La religion catholique d'ailleurs, si elle favorise la cohésion sociale, est aussi un instrument de lutte. Le monopole de l'éducation par l'Eglise protège en effet la population de l'assimilation pendant la période de l'Union. Ainsi *"se forge une identité nationale distincte"*.

La Constitution de 1791 marque la création du Haut-Canada et du Bas-Canada. Jusqu'à cette date, pas de mouvement organisé pour promouvoir sa distinction, mais peu à peu la revendication nationale émerge et se fortifie notamment avec le Parti Canadien dirigé par Louis-Joseph Papineau, puis le Parti Patriote. Peu à peu s'accumulent tous les *"ingrédients"* politiques qui font l'expression d'une identité ; un parlement, une pres-

se...
Contre les marchands britanniques, l'identité canadienne française se forme. Elle connaîtra son apogée et son déclin au XX^{ème} siècle. Elle est fondée sur le passé, l'histoire, l'attachement à une société traditionnelle contre l'industrialisation. Il y a une consolidation du pouvoir clérical qui va encadrer la population pendant plus de 100 ans.

Après les années Duplessis (1945-1960) s'amorce le changement. *"Le progrès des communications va*

développer le sentiment d'appartenance québécoise".

Les spécificités du Québec

André Bernard invite l'auditoire à reprendre les spécificités héritées du passé dans une perspective actuelle. Il précise que le débat sur la notion de *"société distincte"* remonte à une quinzaine d'années environ alors que le mouvement souverainiste a une cinquantaine d'années.

La question phare de ce débat est : ce qui est particulier au Québec est-il différent ou non de ce qui est particulier dans les autres provinces du Canada ? Cette question se pose dans un contexte de mondialisation, issue du développement quasi instantané des communications dans le monde. Le Québec, dont la moitié de la production est exportée et la moitié de la consommation importée, ne peut que *"vivement ressentir"* cette mondialisation. Et comme société distincte, n'est-elle pas surtout une copie des Etats-Unis ? André Bernard note que certains auteurs pensent que la mondialisation exacerbe les nationalismes...

La spécificité de la *"société distincte"* du Québec repose d'abord sur le fait que 80% de sa population parlent français. Ce qui oblige *"à se définir par rapport au français"*. Toutefois, le Québec n'a pas réussi à faire admettre au reste du Canada qu'il est une société distincte. Il est vrai aussi que dans le reste du Canada, il y a cinq millions de personnes qui ont une langue maternelle de référence qui n'est pas l'anglais non plus.

La spécificité de la langue est essentielle car tout en découle : la culture, les attitudes, les sentiments. C'est *"vraiment culturel"*.

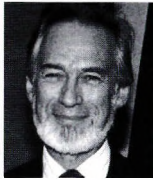


F. Epinette
(Caen)

d'universitaires

Une langue ne sert pas qu'à véhiculer des informations utilitaires, c'est un code de transmission qui inclut les manières de voir et de penser, qui charrie une culture, une mémoire. Parler français, c'est "avoir Molière dans son patrimoine linguistique plutôt que Shakespeare". Et lorsqu'on pense à l'Histoire, Napoléon peut évoquer bien des choses à un francophone mais assez naturellement Trafalgar ou Waterloo à un anglophone...

Autres spécificités du Québec : son code civil, ses institutions municipales en raison d'un mode de peuplement différent. "Les lois et les pratiques institutionnelles étaient différentes dans le Bas-Canada".



A. Bernard
(Montréal)

Sur le plan économique, le Québec est "la seule province qui perçoit elle-même un impôt sur le revenu". Elle a aussi un régime des rentes particulier avec une caisse de dépôts et placements spécifique. Il existe aussi de "grandes différences" en matière de droit du travail, d'éducation ou dans les relations hommes-femmes. "Le Québec a consolidé les particularités qui le distinguent". De même, le Québec à la différence des autres provinces, gère des programmes d'immigrations.

André Bernard conclut son exposé par cette question "Pourquoi le projet d'insérer un article dans la Constitution faisant du Québec une province distincte fait-il tant de problème ?" Il note aussi que certains, au Québec, ont "peur du ghetto" et "veulent faire partie de la majorité dominante".

"Concilier le désir d'être distinct et d'être dans le monde reste le grand défi des années à venir".

La force vive de la littérature québécoise

"Vous donner l'envie de lire" a été le vœu formulé en guise d'introduction par Yannick Resch. A n'en pas douter, son exposé alerte et brillant donne envie de plonger dans cette littérature québécoise.

"Cent soixante ans se sont écoulés depuis la publication du premier texte de fiction au Canada français*, mais trente ans seulement pour qu'une litté-

rature de langue française s'impose en Amérique du Nord, autonome, sous le nom de littérature québécoise. Elle est pour ses lecteurs du vieux continent, habitués à une longue histoire littéraire, l'expression d'un remarquable défi. Celui de suivre et d'inscrire le projet d'un peuple qui se perçoit comme nation, tout en continuant à affirmer sa spécificité dans la constitution d'une identité commune. Peut-être faut-il chercher le secret de la force vive de cette littérature dans le projet que se donnait un certain roi du Hot-Dog, François Galarneau. Déchiré entre un vouloir vivre et un vouloir écrire, il cherche comment réunir ces deux désirs dans un vécrire".

Sortir du complexe face à la littérature de la mère-patrie semble avoir été un long effort douloureux. Yannick Resch rappelle qu'en janvier 1867, le poète Octave Crézamie, alors exilé en France, écrit à l'abbé Casgrain : "Ce qui manque au Canada, c'est d'avoir une langue à lui. Si nous parlions iroquois ou huron, notre littérature vivrait. Malheureusement, nous parlons et nous écrivons d'une assez piteuse façon, il est vrai, la langue de Bossuet et de Racine. Nous avons beau dire et beau faire, nous ne serons toujours au point de vue littéraire qu'une simple colonie, (...)".

Mais aujourd'hui, on parle de société, de littérature québécoise. "Les poètes, les chansonniers prennent la parole pour dire cet espace qu'on appelle Terre Québec selon le titre du poème de Paul Chamberland. Il s'agit de l'écrire, ce pays sans parole, non pas dans la tradition littéraire du terroir qui avait prévalu jusqu'aux années 30, mais à travers des mots, des images, des rythmes qui rendent l'immensité du territoire, la violence de la nature. C'est le lyrisme du froid de la terre ouragane d'Yves Préfontaine, la tragique beauté de l'automne de Miron « quand l'agonie des érables t'enseigne la sang de vivre ». Peu à peu ce pays innommable, « né dans l'orphelinat de la neige » comme l'écrit Jacques Brault va devenir le lieu d'un projet, d'une aventure collective. C'est le temps de la fondation où l'homme agonique de Gaston Miron, ce mégot de survie, se dresse avec les autres et promet au Québec de se dire le Compagnon des Amériques".

Yannick Resch retrace les différentes phases de l'évolution de la littérature québécoise longtemps hantée par l'ob-

sédante question nationale. "Les romanciers des années 60, plus particulièrement ceux du mouvement Parti Pris serrent la réalité au plus près, tissant un lien étroit entre le texte littéraire et le discours national. Décrire la honte, c'est commencer la révolution disait Sartre, les romanciers décrivent le Québécois aliéné dans ses mots et dans ses actes, fauché comme le Cassé de Jacques Renaud ou tragiquement dépossédé comme les Belles-Sœurs de Michel Tremblay. Le « joual », déformation du mot cheval et expression de l'aliénation linguistique des Montréalais francophones, entre dans la langue écrite. Moment historique qui aura de multiples prolongements esthétiques comme en témoigne cette héroïne de roman, qui s'adresse à l'auteur dont elle tape le manuscrit « Sacrement de calvaire que t'es fendant avec ta culture » D'Amour P.Q. de Jacques Godbout).

S'ouvre ensuite une période marquée par une grande diversité de pratiques d'écriture. Des Cantouques de Gérard Godin au Speak white de Michel Lalonde, les textes s'écrivent, transgressant les lois de la syntaxe et de la grammaire... L'écriture des femmes marque les années 70. Les premières, elles revendiquent les noms féminins pour les corps de métier : auteure, écrivaine... Les années 80 font la part belle à l'éloge du bavardage : La vie en prose de Yolande Villemaire, Maryse de Francine Noël ou au culte des mots : La Rage de Louis Hamelin, Le Libraire de Gérard Bessette.



Y. Resch
(Aix-Paris)

"Si l'indépendance est encore en projet, la petite nation dominée est sortie du complexe d'infériorité" ajoute Yannick Resch. "Il faut le reconnaître, en quelques décennies la littérature du Québec s'est constituée en objet autonome. De littérature repliée sur des valeurs refuges, elle est devenue poreuse, voyageuse, liant sans complexe une québécoisité tantôt affirmée tantôt refoulée, souvent ironisée et l'ouverture à l'autre, ce dont témoignent les figures de l'étranger, du métisse, de l'indien, dans des romans aux titres aussi symboliques qu'Une histoire américaine ou Volkswagen blues".

*En 1838. Quant au «classique» écrit par le breton Louis Hémon : Maria Chapdelaine, il date de 1916.

Une québécoisité affirmée

Compte rendu
Francine GAUDARD

La France "aux



La table ronde animée par Bernard Cassen.

"Nous partageons notamment le souhait d'un monde multipolaire dont la diversité nous apparaît vitale. Si nous souhaitons aller vers plus d'égalité en matière de niveau de vie social et économique, nous voulons la diversité de la vie culturelle, politique. En maintenant en Amérique, son héritage francophone, sa culture, sa langue, sa personnalité, en poursuivant un chemin politique qui ne nous laisse pas indifférent, avec un enthousiasme qui nous manque parfois de ce côté de l'Atlantique, le Québec nous montre le chemin".

Laurent FABIUS
président de
l'Assemblée
Nationale

Bernard Cassen propose d'organiser le débat autour de trois thèmes : comment la France peut accompagner le Québec, la coopération franco-québécoise et la Francophonie. Il invite aussi les participants à évoquer leur rencontre avec le Québec.

Élu député en 1978, Jacques Bruhnes s'est inscrit à l'A.I.P.L.F. (devenue l'Assemblée des parlementaires de la Francophonie). D'une mission au Québec, où il a rencontré la députée Louise Harel, est né "un pont d'amitié" et le jumelage de la première circonscription des Hauts-de-Seine avec celle d'Hochelaga-Maisonneuve dans l'île de Montréal. Les échanges ont été nombreux et variés, impliquant notamment des médecins, commerçants, syndicalistes, personnels communaux...

Yves Tavernier avoue qu'il eut d'abord du Québec "une vision folklorique et lointaine : c'était quelques arpents de neige et le temps de l'indifférence". Enseignant à l'Université de New-York, il voulut se rendre au Québec. L'hôtelier, chez lequel il faisait étape en Ontario, lui dit "Vous allez chez ces gens-là, mais ils ne parlent pas français !". Le député socialiste ajoute "J'ai mieux compris alors les propos du général de Gaulle au balcon de l'Hôtel de ville de Montréal en 1967. Je n'avais pas été choqué mais surpris par cette ingérence diplomatique." Aujourd'hui, pour le maire de Dourdan, jumelée avec Lac-Mégantic, le Québec et la France ont, ensemble,

un rôle à jouer dans le monde : "Nous avons en commun une langue, une sensibilité, une approche des valeurs humaines, qui imposent une manière d'être que nous devons affirmer dans la mondialisation comme contrepoids de la pensée unique".

Serge Poignant a fait une expérience de coopérant au Québec en 1973, poursuivie, un temps, avec un contrat civil. Concernant les rapports entre la France et le Québec "Je préfère, dit-il, ne pas parler d'accompagnement mais de réciprocité, on a tous beaucoup à apprendre les uns des autres". Il suggère de localiser entre régions françaises et québécoises les échanges pour les jeunes. "Nous devrions chercher des entreprises dans nos communes et cantons pour favoriser l'échange de stages professionnels".

Pierre-André Wiltzer évoque pour l'accompagnement du Québec, l'aspect politique "par moment passionnel". Il raconte : "On est parti d'une longue période qui était marquée par l'expression "non-ingérence, non-indifférence" puis il y a eu une évolution dont je porte peut-être une part de responsabilité. C'est après une longue conversation avec moi, au cours d'un voyage au Québec, que Laurent Fabius déclara qu'il appartenait aux Québécois de choisir leur destin mais que la France, quel que soit ce choix, serait aux côtés du Québec, c'est la référence aujourd'hui". Sur le plan économique, il mentionne le développement des partenariats. "Et il y a aussi le tissu des relations personnelles entre les deux peuples par l'intermédiaire des associations de France-Québec, c'est presque plus important que le reste".



P.A. Wiltzer
(UDF)

La table ronde du colloque franco-québécois était animée par Bernard Cassen, professeur à l'Institut d'études européennes de l'Université Paris VIII, journaliste et directeur général du *Monde diplomatique*. Les quatre grandes formations de l'Assemblée nationale étaient représentées par Yves Tavernier (PS), député-maire de Dourdan (Essonne), président du groupe d'amitié France-Québec, Pierre-André Wiltzer (UDF), député de l'Essonne, vice-président du groupe d'amitié France-Québec, Jacques Bruhnes (PCF), député-maire de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), vice-président de la section française de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et Serge Poignant (RPR), député-maire de Basse-Goulaine (Loire-Atlantique).

"Cette nouvelle formule d'accompagnement rappelée par P.-A. Wiltzer convient-elle à tous ? interroge Bernard Cassen.

"Le Québec réussit ce miracle, constate Yves Tavernier, de réunir toutes les tendances de l'Assemblée nationale. Il y a là une approche unanime". Pierre-André Wiltzer partage l'avis de son collègue mais souligne que des points sont "non résolus" quant à la vraie solidarité avec le Québec : "La question devient cruciale si, après un oui à un référendum, le gouvernement québécois se tourne vers la France en demandant : "Que faites-vous ?". Nous n'avons pas encore eu de précédent et cette affaire n'est pas facile à gérer, tant vis-à-vis du Canada, avec lequel nous avons de bonnes relations, que vis-à-vis des États-Unis".

La formule "aux côtés du Québec" convient à Jacques Bruhnes qui se veut cependant très pragmatique. "Sommes-nous bien et suffisamment,



J. Bruhnes
(PCF)

côtés" du Québec

dit-il, aux côtés des Québécois ? Faisons-nous tout ce que nous devrions, notamment dans les domaines social, économique, culturel ? Les échanges que nous avons localement entre Gennevilliers et Hochelaga-Maison-neuve, c'est bien mais peut-être pas suffisant. Nos amis québécois sont plus près de nous que nous d'eux. Je suis frappé par l'activité forte des Québécois et notre tranquillité passive, même si nous sommes ici des militants. Est-on à la hauteur du "aux côtés..." ? Il ne faut prendre aucun retard. Je suis préoccupé".

Yves Tavernier, revient sur les propos de P.-A. Wiltzer : "Le Québec a-t-il le droit de s'interroger sur son destin ? Il lui appartient d'apporter la réponse. En ce qui me concerne, si le Québec devait décider son indépendance, je suis de ceux qui considèrent que la France devrait reconnaître ce fait et soutenir la démarche du Québec sur la scène internationale, quoi qu'en pensent les Etats-Unis".

Dernier grand thème abordé : la Francophonie, Bernard Cassen mentionne un récent article d'un intellectuel américain qui explique que parmi les facteurs hostiles à la mise du monde aux normes américaines, il y a les religions et les langues "qui segmentent et divisent". Il accepte en revanche, poursuit Bernard Cassen avec humour, "les diversités en matière de cuisine".

"Je considère, intervient Serge Poignant, que la conscience française est très largement insuffisante sur la Francophonie. Dans un rapport parlementaire que j'avais fait, il y a deux ans et demi sur les autorités de l'information, j'ai défendu non seulement la langue française mais aussi le plurilinguisme".

Pour mettre un peu de sel, Bernard Cassen se fait plus mordant : "L'anglais n'est pas une langue étrangère, a déclaré Claude Allègre. Alors, j'ai envie de poser la question : quelle place pour l'anglais dans la Francophonie ?" Yves Tavernier répond :

"Ceci m'attriste beaucoup. Je suis dans un département où s'effectue la moitié de la recherche française. Eh bien, j'ai déjà vu au Centre nucléaire de Saclay, les affiches annonçant un colloque, entièrement rédigées en anglais. Nos chercheurs ont l'impression qu'en s'exprimant en anglais, ils sont meilleurs". Récemment à Moscou, à la tête de la délégation de l'Union parlementaire, il a pu constater combien de groupes s'exprimaient en anglais, notamment tous les Scandinaves. "Heureusement, il y avait un Québécois et des Africains !".

Jacques Bruhnes ne mâche pas ses mots : "Je suis particulièrement hostile à l'impérialisme linguistique. La réflexion d'Allègre me fait penser que la langue française serait bientôt étrangère en France. Si nous ne réagissons pas, le français ne serait plus que la langue de la culture et d'une élite. On irait vers une uniformisation qui serait très dangereuse. Notre pays ne résiste pas suffisamment devant cette uniformisation. Président, depuis vingt ans, du groupe d'amitié France-Vietnam, je vois le déclin de la présence française en Indochine. Des efforts, nous en faisons certes, mais ils ne sont pas à la hauteur des exigences".

Profitant de la présence de quatre parlementaires, Bernard Cassen avertit : "Il faut que la représentation nationale soit très attentive à l'apprentissage précoce des langues". Pierre-André Wiltzer se demande ce que nous pouvons faire. "Il y a, dit-il, des raisons objectives pour que les scientifiques utilisent l'anglais : la nécessité dans leur cursus d'être reconnus. On ne peut leur demander de se sacrifier. Il faut mettre en place des instruments. Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de la Recherche, avait décrété des dispositions très claires : pas de subvention, pas de patronage pour des colloques où le français



Y. Tavernier (PS)

serait exclu. En matière de publications, la double traduction peut-être employée et dans les colloques, la traduction simultanée. Je crois d'autre part que de donner une priorité à l'anglais dans l'enseignement primaire, voire maternel, pourrait inciter les nouvelles générations à se tourner vers cette langue". Il propose aussi "d'approcher nos partenaires des Assemblées en Europe. Il faut intéresser les Espagnols, les Allemands, les Italiens".

Bernard Cassen complète cette intervention : "J'étais au cabinet de Jean-Pierre Chevènement quand il a pris la décision que vous avez rappelée. Il a soulevé un tollé contre lui ! Il était le seul ministre qui croyait à la Francophonie. Aujourd'hui, la cause du plurilinguisme est plus facile à défendre en raison de la facilité des traductions assistées par ordinateur. Mais le problème n'est pas là. Il est dans la tête des chercheurs dont certains, qui publient en anglais, ne comprennent pas parfaitement cette langue. Nous en avons la confirmation après avoir fait des tests, lors de certaines rencontres, qui nous montrent que c'est le cas dans une proportion de 30%".

L'engagement des intervenants pour le Québec et la Francophonie ne pouvait qu'être apprécié d'un auditoire très attentif tout au long de cette table ronde.

Langue française : une conscience insuffisante



S. Poignant (RPR)

Compte rendu François MOUCHET



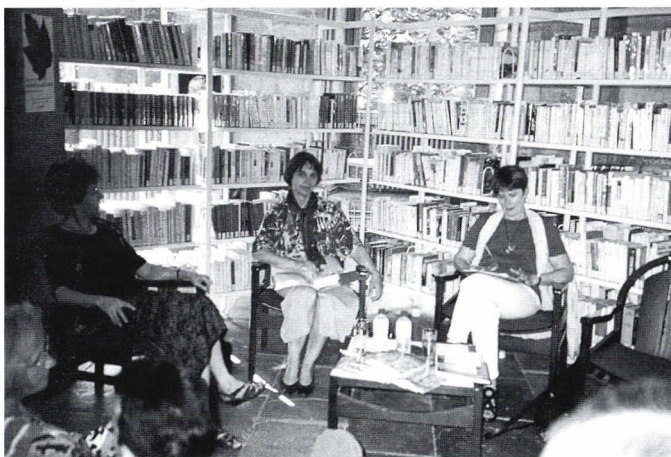
La ministre Pauline MAROIS avec les députés français.

Franche-Comté-Québec

L'heure de lecture québécoise

C'est une nouvelle activité qui, en juin, a été mise en place au sein de Franche-Comté-Québec. Il s'agit de faire mieux connaître le Québec à travers sa littérature. Pour cela, au rythme de tous les deux mois environ, une œuvre littéraire sera présentée dans diverses bibliothèques ou d'autres lieux, selon les demandes. La littérature, vue comme reflet de la société qui la génère, cela s'entend. C'est en tout cas le point de vue choisi par Gisèle Tuaille-Nass, membre du CA de cette régionale, à l'origine de cette action.

Pour la première séance de "L'heure de lecture québécoise", c'est la médiathèque du Centre Pierre Bayle de Besançon qui a accueilli chaleureusement Franche-Comté-



Québec et les personnes intéressées.

Liliane Koulmann, professeur de lettres, secrétaire de la régionale, ainsi que Gisèle Tuaille-Nass, présentèrent deux ouvrages marquants la littérature

québécoise : *Le survivant*, de Germaine Guèvremont et *Bonheur d'occasion* de Gabriel-Roy. Ces deux romans, publiés au Québec en 1945 et reflétant parfaitement l'évolution de la société québécoise

dans la première moitié du XX^{ème} siècle, illustraient tout à fait le thème fondamental « Littérature et société » voulu par les deux organisatrices de cette heure littéraire. En effet, le passage de la vie rurale à la vie citadine et la naissance d'un prolétariat ouvrier, à Montréal en particulier, sont à la base du roman de G. Guèvremont et de celui de G. Roy. Présentation de la société comme contexte des œuvres littéraires, lectures de quelques passages significatifs, discussions, ont fait, et feront dans les séances à venir, l'objet de cette ouverture à la littérature québécoise.

La seconde rencontre, début septembre, s'est faite autour des trois romans choisis en vue de la désignation du Prix France-Québec-Philippe Rossillon.

Grand-Quevilly-Québec

Un voyage enthousiasmant

Pour les 42 adhérents, c'était le premier voyage outre-Atlantique, préparé depuis plus d'un an.

Premier contact avec la terre canadienne en atterrissant à Toronto. Le Saint-Laurent réservait ensuite la surprise de ses « mille îles » qui le parsèment à cet endroit, de la plus minuscule à la plus grande. Ce fut ensuite Ottawa, capitale fédérale. Le temps d'emprunter le pont jusqu'à Hull et le Musée de la civilisation révéla ses trésors au cours d'une visite trop courte.

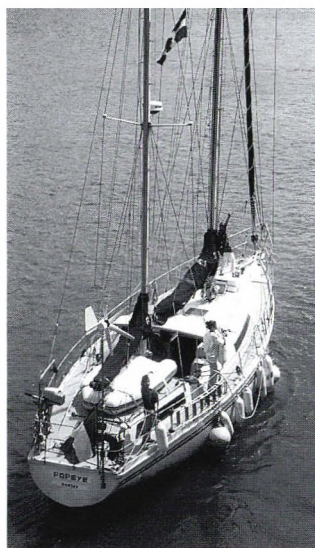
Le groupe aborda le Québec par sa grande métropole Montréal.

Et enfin, Québec, magique, évoquant irrésistiblement la trace des ancêtres. C'est de Québec, en gagnant la rive Sud, que les voyageurs ont retrouvé les « jumeaux » de Lévis. Une réception chaleureuse offerte à la mairie pendant laquelle furent renoués des contacts avec quelques Lévisiens qui avaient fait plusieurs fois le déplacement à Grand-Quevilly. La relance des échanges fut évoquée. C'est avec cet espoir qu'après la découverte des différentes facettes de Québec et ses environs, les 42 ont réembarqué à Mirabel, le cœur comblé.



Pays nantais-Québec

A voile jusqu'en 2000



voient d'effectuer un tour du monde en 800 jours. Membres de Pays-nantais-Québec, enseignants et moniteurs dans le club de voile nantais, ces « voyageurs dans l'âme » n'ont pas hésité à vendre leur maison pour se procurer un voilier baptisé *Popeye*. Leurs nombreux amis étaient sur le quai à l'heure du départ. Des airs d'accordéon et des chansons bretonnes ont donné une ambiance festive. Tous les amoureux nantais du Québec ont rendez-vous « de l'autre bord » en juin 2000.

Ils ont hissé le drapeau québécois à côté de celui de Nantes avant de larguer les amarres. Jean-Loïc et Ginou Perron, et leurs deux plus jeunes enfants Louise et Youn, ont donné rendez-vous à leurs amis au Québec au printemps 2000. Entre temps, ils pré-



"Découverte du pays d'en face"

L'accueil des jeunes Québécois



Au pays nantais...



...du côté de Versailles.

Cet été, France-Québec accueillait les jeunes québécois *Découvreurs du pays d'en face*, du 4 au 19 juillet. Philippe et l'expérimenté Claude Leblanc ont accompagné le petit groupe d'une quinzaine d'adolescents de 15-17 ans venus de divers coins de la Belle Province. La "gang" québécoise, malgré les caprices d'un soleil oubliant que nous

étions en été, a fait provision de souvenirs grâce à des programmes éclectiques concoctés par les Régionales françaises. Chacune livrant avec générosité quelques aspects de son patrimoine, agrémentés de sport et de loisirs.

En Albigeois, André Lagrange ouvrait les festivités avec la pierre, les rivières, les grottes

et la gastronomie. Eric Petiot enchaînait avec les volcans, les forêts et les plateaux auvergnats. A Nantes, Michel Puaud proposait la cité d'Anne de Bretagne, la côte et les salines. A Laval-Québec, on découvrait les richesses de la Mayenne, sans oublier une escapade au Mont-St-Michel et à St-Malo. Enfin, grâce à Françoise Goupil, Versailles et

son château étaient contés par Hubert Charon. S'ensuivait une échappée vers la Capitale. L'accueil dans les familles fut bref mais chaleureux, juste le temps de donner aux jeunes le goût de revenir (c'est déjà ça). La culture, les cultures dans toutes leurs expressions ; décidément cette Découverte du Pays d'en face, quel programme !

Mathieu CZERWINSKI

Une nouvelle association Perpignan-Roussillon-Québec

C'est sous le chaud soleil catalan, entre mer et montagne, que l'association Perpignan-Roussillon-Québec est née.

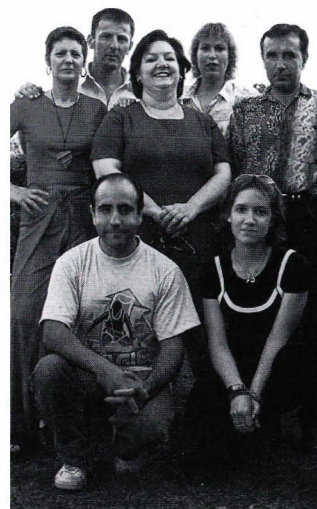
L'idée de créer cette régionale est née d'une conversation entre le président d'Albigeois-Québec, André Lagrange, et une de ses adhérentes, Marie-Christine Escale. Aujourd'hui, Marie-Christine est présidente de l'équipe perpignanaise, entourée de Martine Ruis, secrétaire, de José Martinez, trésorier et de membres dynamiques.

Objectifs de l'association : faire partager la passion du Québec aux Catalans, faire

connaître la Catalogne aux régionales de Québec-France - en développant les échanges, les voyages, les expositions, les conférences -, informer tous ceux qu'intéressent les stages, notamment professionnels, au Québec.

Comme le Québec, le Roussillon est fier de préserver ses traditions et sa langue. Le catalan est celle de ses racines, Perpignan étant l'ancienne capitale du Royaume de Majorque.

C'est donc avec l'enthousiasme que la nouvelle association prépare l'avenir et accueillera tous ceux qui souhaiteront partager cette amitié.



Les Catalans proches du Québec eux-aussi.

ET VOUS ?

*Il n'y a pas
d'association
FRANCE-QUÉBEC
dans votre
département ?*

*Il suffit d'être
au moins
25 amis
du Québec
pour créer
votre association*

**Renseignements :
01 45 54 35 37**

La Roche-Vendée-Québec

L'harmonie de Coaticook



L'été dernier, l'Orchestre de St-Hilaire de Riez s'était rendu à Coaticook. Cette fois, ce sont 50 musiciens de cette petite commune des cantons de l'Est ainsi que quelques accompagnants qui sont venus en Vendée. Lors de leur séjour, les musiciens de l'harmonie, la plus vieille du Québec, ont enthousiasmé un public constitué d'autochtones mais également de nombreux touristes à l'occasion de concerts donnés en plusieurs villes du littoral atlantique.

L'échange ne fut pas que musical et c'est avec une grande joie et toujours dans la bonne humeur que nos amis nord américains ont pu apprécier les charmes de la région vendéenne : balade à l'île d'Yeu, découverte de Noirmoutier, escapade dans le vignoble nantais avec une visite de la Commune "italienne" de Clisson, détour par le Puy du Fou (parc d'attractions et cinéscénie), etc. Pour certains des membres du groupe québécois, la soirée

d'adieu fut particulièrement chargée d'émotions, Michel Villeger, président de Vendée-Québec remettant à plusieurs Coaticookais un certificat de citoyen d'honneur de la France de l'Ouest, attestant du départ vers la belle province, il y a quelques siècles, d'habitants de l'Ouest de la France de même homonymie.

Gageons que pour plusieurs de nos amis québécois ce voyage en France a pu constituer un retour aux sources.

Midi-Toulousain

Patriotes

ANcrée au sud de Montréal, la Montérégie assume avec fierté son passé rebelle et le souvenir de la Révolte des Patriotes, matée en son temps, comme le fut, quelques siècles plus tôt, le mouvement cathare.

Quoi de plus normal alors qu'un pacte d'amitié entre la Régionale de Montérégie et Midi-Toulousain-Québec. Signé en 1986, ce pacte a été revigoré par les actions des présidents Pierre Bélanger et Pierre de Saqui-Sannes. En cet été 98, les visites mutuelles ont scellé l'amitié des hommes au-delà des textes. Histoire de rappeler que la solidarité ne se résume pas à l'envoi d'un chèque et que Midi-Toulousain offre un accueil subtilement différent de celui évoqué par L.B. Robitaille dans son ouvrage : *Et Dieu créa les Français !*



Champagne-Québec

Des stages de danse

En partenariat, le Comité de Jumelage de Sillery et Champagne-Québec ont réalisé une fin de semaine de danses traditionnelles québécoises.

Des stages, organisés le vendredi en soirée et le samedi après-midi ont permis, à une soixantaine de personnes de prendre contact avec les danses du Québec avec pour animateur Luc Laroche, le tout sur la musique de son dernier C.D. "Retrouvailles" enregistré fin mai au Québec.

Le samedi soir, le groupe Rabaska donnait un concert suivi du bal callé par Luc



Laroche. Durant cette soirée, ce sont environ 220 personnes qui ont dansé sur les rythmes québécois. Une soirée très conviviale où crêpes au sirop d'érable ou à la confiture de Bleuets arrosées de cidre ou de champagne, permettaient de faire des pauses durant les chansons à répondre de Luc.

Bourgogne-Québec

Du jazz québécois

Médaille d'or du dernier Jazz Fest des jeunes du Québec et du festival des Harmonies à Sherbrooke, le Stage Band Senior de Victoriaville a effectué une tournée en Bourgogne du 30 mai au 13 juin, organisée par Bourgogne-Québec, réalisée en collaboration avec le conservatoire de Châlon-sur-Saône et avec le soutien de l'OFQJ. Cet orchestre, au répertoire impressionnant, composé en grande partie d'étudiants et de quelques professionnels, sous la direction de Jean-Pierre Lambert, a pour vocation de jouer, sans but lucratif, pour le plaisir. Outre des concerts et animations

dans six communes dont Clamecy (lors du jumelage des «flotteurs de bois» avec Grandes-Piles), Gueugnon et Reulle-Vergy jumelée avec Brigham, il y eut aussi des ateliers musicaux et des rencontres-débats avec des élèves d'écoles de musique et d'autres musiciens. Le conservatoire de Châlon-sur-Saône s'est associé à cette opération afin d'être le lien entre les musiciens québécois et les ensembles châlonnais susceptibles d'être bénéficiaires d'un futur échange. Car cette journée est probablement appelée à connaître des prolongements à l'étude actuellement.

Oise

Les septièmes journées de la Francophonie, organisées par l'association avec le concours de nombreux partenaires, ont connu, une fois encore, un beau succès. Ce fut aussi l'occasion de féliciter les gagnants du concours scolaire. Hervé Dissaux (seconde) a obtenu le premier prix. L'école de Catenoy a obtenu les premiers prix maternelles et CP. Pour les CM2, les prix sont revenus à l'école Joliot-Curie de Montataire et à l'école du centre de Senlis. Hors concours : l'école Beauval de Senlis. Neuf prix individuels ont été remis à des élèves du lycée Saint-Vincent.

Terres-de-Provence

Karine Laygre et Jean-Michel Pellorce, un jeune couple de Beaumont-de-Pertuis a gagné le billet d'avion Marseille-Montreal de la tombola organisée par la régionale. Cinq «lots de consolation» étaient également en jeu.



Périgord

Plus de 500 personnes ont participé au troisième marché de nuit de Périgueux le 12 août. On ne compte plus le nombre de bières québécoises consommées lors des 300 repas servis. Périgord-Québec, en partenariat avec la municipalité et l'association des commerçants, a donné à la ville les couleurs du Québec. Le centre-ville était pavoisé en bleu et blanc. Quatre érabliers, Daniel et Chantal Laurin et leurs parents, étaient venus spécialement du Québec offrir aux Périgourdins et aux touristes le typique repas "cabane à sucre". Il y eut une chaude ambiance sur fond de musique traditionnelle avec le groupe Dorion et l'orchestre "La Vesse du Loup".

Midi-Toulousain

La commune de Verdun sur Garonne (à 45 minutes de Toulouse) peut s'enorgueillir d'avoir vu naître en 1675 un certain Antoine Théroux, fondateur de la lignée du même nom et qui essaima en Nouvelle France. Le Groupe Histoire de Verdun a donc sollicité Midi-Toulousain-Québec pour organiser une animation québécoise lors de la fête du Cheval les 18 et 19 juillet. Plus de trois cents personnes sont venues acclamer Erick Théberge, animateur de talent et d'un enthousiasme inépuisable lorsqu'il s'agit de faire connaître son pays, le Québec.



Auvergne

Suite au partenariat signé entre l'association et l'Institut du Tourisme et de l'Hôtellerie du Québec, pour la deuxième année consécutive, une dizaine de jeunes québécois ont été reçus du 23 mai au 2 août chez des professionnels auvergnats. 6 boulangers, 6 cuisiniers et serveurs qui ont pu faire le voyage grâce à l'appui de l'Office franco-québécois pour la jeunesse.



Photo La Montagne

Aisne

Une cinquantaine de personnes ont suivi avec intérêt la réunion d'information sur l'immigration organisée à Soissons par Aisne-Québec avec Bernard de Jaham (Délégation générale du Québec).



Champagne/Langres



Ici, autour de la statue de Jeanne Mance, une délégation de Champagne-Québec qui a rendu visite à l'association voisine de Langres.

La Roche-Vendée

La Roche-Vendée-Québec fête, cette année, ses dix ans ; le Printemps du livre de Montaignu aussi. Résultat : un pavillon du Québec lors de ce printemps, avec une exposition et un stand sur la littérature québécoise en partenariat avec la Librairie du Québec et la présence de deux auteurs québécois Marie Page et Fulvio Caccia. Durant les trois jours, 35000 visiteurs ont circulé dans le salon.

Brouage

Une exposition a été accueillie cet été à Brouage-Québec dans sa poudrière Saint-Luc. 200 œuvres variées, peinture, sculpture, porcelaine, broderie et crochet du "Carrefour des Arts Gerzatois du Puy de Dôme". Les œuvres réalisées sur place par les artistes ont été offertes à l'association et doivent permettre la réalisation d'une exposition au Québec.

Vous qui avez le

Avant-poste

La décision fut prise à l'assemblée générale de France-Québec à Quimper. Voici désormais une rubrique philatélique dans France-Québec-Magazine. Cette passion des beaux timbres permet d'enrichir ses connaissances dans les domaines historiques, géographiques ou culturels et de réaliser de magnifiques collections qui, avec le temps, représentent un certain patrimoine.

La philatélie Franco-Québécoise

Parmi les quelque 3000 timbres réalisés par la poste française, depuis 1849, seulement moins de 10 timbres ont été consacrés à l'histoire du Québec.

En 1934, à l'occasion du 4^{ème} centenaire de l'arrivée de Jacques Cartier au Canada, 2 timbres représentent le navigateur malouin. Ces timbres, dont la valeur faciale est de 75 centimes (couleur lilas) et de 1,50 F (bleu), ont été gravés par Pierre Gandon.

En 1955, un nouveau timbre représente la frégate "la Capricieuse" qui, le 13 juillet 1855, entrait dans le port de Québec et symbolise les retrouvailles franco-québécoises. Ce timbre, d'une valeur faciale de 30 F et de couleur bleu-vert, gravé par Albert Decaris, porte la mention "France-Canada".

En 1956, une série de 6 timbres illustre plusieurs célébrités françaises dont un "Samuel de Champlain". Cet explorateur et navigateur, né à Brouage, a fondé la ville de Québec en 1608. Ce timbre, de couleur vermillon et d'une valeur faciale de 12 F + 3 F, a été gravé par Albert Decaris.

En 1972, une nouvelle série de 4 timbres représente plusieurs célébrités dont "Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve", fondateur de Montréal. Ce timbre, de couleur bleu-noir, noir et bleu pâle, avec une valeur faciale de 50 c + 10 c a été gravé par Pierre Bequet.

En 1984, à l'occasion du 450^{ème} anniversaire du premier voyage de Jacques Cartier au Canada, émission commune franco-canadienne illustrant le navigateur malouin et la "Grande Hermine". Ce timbre multicolore, d'une valeur faciale de 2 F a été tiré à 15 000 000 exemplaires.

On peut également citer un timbre de 1967 qui représente le pavillon de la France à l'Exposition universelle de Montréal, avec une valeur faciale de 60 centimes et une couleur bleu et vert-bleu. Enfin, d'autres timbres évoquent les lieux de mémoire : Brouage, La Rochelle ou Saint-Malo.

En 1997, à l'occasion du 30^{ème} anniversaire de la visite du général de Gaulle au Québec et à l'initiative de Pierre-Louis Mallen, un timbre à grand tirage évoquant cet événement devait sortir en juillet. Malheureusement, après l'intervention de Jean Chrétien auprès de Jacques Chirac, ce projet a finalement été annulé.

Alain RIPAU

Une nouvelle rubrique d'expressions québécoises :

Achaler : importer, ennuyer

Barrer une porte : vérouiller, fermer

Baveux : vantard

Beurre de peanut : beurre de cacahuète

Bines : haricots

Annuler : annuler

Canne : boîte de conserve

Croche : de travers

Chum : copain, petit ami

Débarbouillette : gant de toilette

Epais : idiot

Se Garrocher : se jeter sur

Icitte : ici

Loup marin : phoque

Mots-clés

Lumière : feu de circulation

Magané : abimé

Maringouin : moustique

Malle : courrier

C'est mêlant : c'est compliqué

Œuf au miroir : œuf sur le plat

Œuf tourné : sur le plat cuit des deux côtés

Parlure : parler (local)

Patente : une chose

C'est pas pire : c'est pas mal

Quétaine : moche, de mauvais goût

Ruine--Babines : harmonica

Faire des spa-rages : faire de grands gestes

Tannant : énervant, fatigant

Traversier : bac ou... ferry

Tuque : bonnet

Bruno BLOCISZEWSKI
(Le Québec pratique
Ed. Solar)

Remue-méninges

❶ Le 24 juillet 1534, où Jacques Cartier plante-t-il une croix en bois pour prendre possession du sol au nom du roi de France ?

- A Gaspé
- B Tadoussac
- C Québec

❷ Dans quelle ville est aujourd'hui installée l'Université Laval ?

- A Sainte-Foy
- B Trois-Rivières
- C Laval

❸ Quel est le nom de famille des sculpteurs qui ont permis à Saint-Jean-Port-Joli de devenir la capitale québécoise de la sculpture sur bois ?

- A Bourgeau
- B Tremblay
- C Bourgeault

❹ Quel est le nom de cet édifice de Montréal dont le dôme est, après celui de Saint-Pierre de Rome, le plus vaste du monde ?

Connaissez-vous le Québec, sous tous ses angles ? Cette rubrique vous proposera de tester votre culture québécoise "pour le fun". A chaque question, une seule des trois réponses proposées est bonne. Vous pouvez aussi questionner vos amis. Pour les aider à répondre, proposez-leur de s'abonner à "France-Québec magazine".

- A L'Oratoire Saint-Joseph
- B Marie-Reine du Monde
- C Eglise St-James United

❺ Qui a succédé à Bernard Dero-me pour présenter le télé-journal de Radio-Canada ?

- A Stéphane Bureau
- B Alexandre Dumas
- C Patrice Roy

❻ Quel est le journal dont le siège n'est pas au Québec ?

- A Le Devoir
- B Le Soleil
- C Le Droit

Place-net

<http://www2.biblinat.gouv.qc.ca/>

Bibliothèque nationale du Québec : Accès au catalogue IRIS et à plus de 20 000 documents numérisés : estampes, affiches, cartes postales, cartes géographiques, livres d'artistes et enregistrements sonores.

<http://www.mlink.net/~49e/chanson/chanson>

Chansons du Québec et d'ailleurs : biographies, essais, recherches, un bottin, une banque de liens musicaux, etc...

<http://www.antique-quebec.com/>

La galerie des Antiquaires : patrimoine québécois à travers le monde et répertoire des antiquaires du Québec.

Branchez-vous sur le Québec ! Il a largement tissé sa "toile" sur Internet. France-Québec Magazine a présenté une première sélection de sites dans ses numéros 106 et 107. Désormais, vous trouverez ici une rubrique régulière présentant les "bonnes adresses" qui vous feront mieux connaître le Québec et les Québécois.

<http://www.fpq.com/>

Fédération des pourvoyeurs du Québec : Moteur de recherche par saison et par activité pour avoir accès rapidement à près de 400 pourvoiries (Auberges de la forêt). Pour les amateurs de vacances en nature, pêcheurs, chasseurs et observateurs.

<http://www.erabliere-lac-beauport.qc.ca/histoire.htm>

Histoire du temps des sucres au Québec.

<http://www.francite.com/>

Un moteur de recherche de la francophonie.

Yannick MALARD



Entre-mets

**Bleuets de Mistassini,
tarte au chocolat,
sabayon à l'érable**

Avoir le goût du Québec, c'est aussi goûter à sa gastronomie. Une recette sera proposée ici. A vous de jouer ensuite. Pour commencer et préparer les fêtes, voici la recette suggérée par Albert Simon, professeur de pâtisserie à l'Institut de tourisme et de l'hôtellerie du Québec (qui fête cette année son trentième anniversaire comme France-Québec) et qui a signé une entente avec Auvergne-Québec.



7 A quelle Université appartiennent les étudiants qui ont inventé le hockey sur glace ?

- A Laval
- B McGill
- C Montréal

8 En quelle année les J.O. ont-ils été organisés à Montréal ?

- A 1968
- B 1972
- C 1976

9 Quel est le nom du musée de Québec inauguré en 1988 qui présente des expositions permanentes ?

- A Musée de la Civilisation
- B Musée du Fort
- C Maison Fornel

10 Qui est le cinéaste du film "Octobre" sorti en 1996 ?

- A Denys Arcand
- B Pierre Falardeau
- C Gilles Carles

François MOUCHET

(réponses p. 41)

Ingrédients (8 portions)

Tarte au chocolat :
180 g de chocolat mi-amer
180 g de beurre doux
7 œufs entiers
250 ml de sucre granulé
70 g de farine
Beurre :
quantité suffisante
Sucre granulé :
quantité suffisante

Sabayon à l'érable :
250 ml de sirop d'érable
3 jaunes d'œufs
150 g de bleuets de Mistassini

Présentation

Verser le sabayon à l'érable au centre des assiettes ; déposer les bleuets et placer une pointe de tarte au chocolat. Décorer de menthe fraîche.

Préparation

Tarte au chocolat :

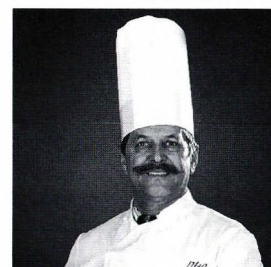
Faire fondre le chocolat et le beurre au bain-marie. Mélanger, au fouet, les œufs avec le sucre et la farine. Incorporer les deux mélanges, à l'aide d'un fouet, sans toutefois trop les monter. Verser dans un moule à génoise de 20 cm de diamètre, préalablement beurré et saupoudré de sucre. Cuire dans un four à 180 C pendant 40 minutes. Laisser tiédir, puis démouler. Faire refroidir complètement, puis couper en huit portions égales.

Sabayon à l'érable :

Faire bouillir le sirop d'érable, puis le verser sur les jaunes d'œufs préalablement montés, en fouettant vigoureusement. Laisser tiédir.

Chef pâtissier de l'année 1997 au Québec, Albert Simon a commencé comme apprenti dans une boulangerie de Charenton près de Paris. Compagnon du Tour de France, il s'installera à Mougins puis émigre au Québec en 1976. Il va travailler dans de grands établissements avant de transmettre son amour du métier. Depuis 1992, il est professeur à l'ITHQ.

Albert SIMON



**24 rue Modigliani (apt. 107)
75015 PARIS**
(ouvert du lundi au vendredi
de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 17 h. 30)
Tél. : 01 45 54 35 37
Fax : 01 45 57 69 44

Un réseau "tricoté serré"

Dom-Tom

Guadeloupe-Québec

Jack AMOUR
6, cité Bellemont
97114 TROIS-RIVIÈRES
☎ 0 590 92 98 66
Fax : 0 590 92 99 93

Martinique-Québec

Frantz RÉMY
BP 7033
97233 SCHOELCHER Cedex
☎ 596 73 73 83
Fax : 596 70 09 75

Guyane-Québec

Thérèse ZULEMARO
41 Cité Grant
97300 CAYENNE
Fax : 0 594 31 87 17

Réunion-Québec

Philippe CAUSSANEL
23 rue de l'Escouble
97400 SAINT-DENIS
☎ (262) 20 41 33

Membres associés

Association des Diplômés de l'Université Laval (ADULF)

Etienne BONAL
19, rue Jean Leclaire
75017 PARIS

Association des Gagnon de France

Emile GAGNON
36, av. du Général Leclerc
45800 ST JEAN-DE-BRAYE

Comité d'Action Politique France-Québec (CAP-FQ)

Pierre-Alexandre KROPP
1, rue Montera
75012 PARIS

Basse-Normandie

Calvados-Québec

Edith COLBERT
1018 quartier du Grand Parc
14200 HEROUVILLE ST-CLAIR

Orne-Québec

Jacques NORTIER
La Rosière
61190 TOUROUVRE
☎ 02 33 25 60 83

Bretagne

Armor-Québec

Véronique PAVIC
33, rue Victor-Hugo
56600 LANESTER
☎ 02 97 81 09 76

Cornouaille-Québec

Joseph LE BEC
4 allée Matilis an Dall
29000 QUIMPER
☎ 02 98 55 43 65

Dinan-Québec

Patrick DIVEU
3 rue des Rochettes
22100 LANVALLAY
☎ 02 96 39 08 62

Rennes-Québec

Christiane PERON
29, avenue de Cork
35200 RENNES
☎ 02 99 51 16 22

Saint-Malo-Québec

Stéphane RENARD
Maison du Québec
Place du Québec
35400 SAINT-MALO
☎ 02 99 56 34 32

Pays-de-la-Loire

Pays-Nantais-Québec

Michel PUAUD
16 boulevard Joliot-Curie
44200 NANTES
☎ 02 40 32 87 97
Fax : 02 40 32 87 97

Anjou-Québec

Claire CADIC
14 bis rue Marie Talet
49100 ANGERS
☎ 02 41 48 83 31 (le soir)
Fax : 02 41 24 19 81

Laval-Québec

Guy HUBERT
Hôtel de Ville
53000 LAVAL
☎ 02 43 49 43 00

Maine-Québec

Robert ROULEAU
27 rue Belle Borde
72200 LA FLÈCHE
☎ 02 43 94 05 89

La Roche-Vendée-Québec

Michel VILLEGIER
A.T.A.C.
13 rue de la République
85000 LA ROCHE-SUR-YON
☎ 02 51 49 26 78

Poitou-Charente

Brouage-Québec

Michèle OLIVET
R.D. n° 3 Hiers Brouage
17320 MARENNES
☎ 05 46 85 10 04

Pons-Sud-Saintonge-Québec

Christiane ROUXEL
Mairie - Place de la République
17800 PONS
☎ 05 46 96 40 85

Bas-Poitou-Québec

Claudine GUIVARCH
12, rue Joseph Cugnot
79000 NIORT

Châtelleraut-Québec

Roland GAILLON
14 rue Sully
Hôtel Sully
86100 CHÂTELLERAULT
☎ 05 49 23 42 65

Picardie

Aisne-Québec

Gérard PRETROT
4 bis rue Anne Morgane
02200 SOISSONS
☎ 03 23 59 38 80

Oise-Québec

Evelyne VESSEMENT
8 rue Grand Pré
60700 FLEURINES
☎ 03 44 54 11 29

Haute-Normandie

Grand-Quévilly-Québec

Janine ARSÈNE-LARUE
16 avenue René Coty
76120 LE GRAND-QUÉVILLY
☎ 02 35 69 65 42

Centre

Eure-et-Loir-Québec

Anne-Marie FICHET
47 rue de Varize
28000 CHARTRES
☎ 02 37 34 56 69

Touraine-Québec

Philippe LIMOUZIN
B.P. 5968
37059 TOURS CEDEX
☎ 02 47 54 35 90

Sologne-Québec

Michèle BUTTY
728 rue des Champs Blanchet
41250 MONT PRÈS CHAMBORD
☎ 02 54 70 78 80
Fax : 02 54 70 79 60

Gatinais-Québec

Liliane BRISSON
108 rue des Déportés
45200 MONTARGIS
☎ 02 38 85 56 17

Limousin

Haut-Limousin-Québec

Yannick MALARD
6 rue Jean Le Bail
87100 LIMOGES
☎ 05 55 01 18 18

Pays-de-Brive-Corrèze-Québec

Alain LE FLOCH
Impasse Emile MAGNE
19100 BRIVE
☎ 05 55 87 50 14

Aquitaine

Périgord-Québec

Maurice TEULET
Leymonie
24100 CREYSSE
☎ 05 53 57 42 02

Bordeaux-Québec

Jean-Pierre BOURDIER
10, avenue des Tourelles de Charli
33700 MÉRIGNAC
☎ 05 56 47 42 31

Pays-Foyen-Québec

Jean-Claude ALLAIN
54 avenue du Maréchal Leclerc
33220 PINEUILH
☎ 05 57 46 32 13

Midi-Pyrénées

Rouergue-Québec

Daniel VALDENNAIRE
Hôtel Restaurant Saint-Fleuret
Rue François d'Estaing
12190 ESTAING
☎ 05 65 44 01 44
Fax : 05 65 44 72 19

Midi-Toulousain-Québec

Pierre de SAQUI-SANNES
Hôtel de Ville
31706 BLAGNAC CEDEX
☎ 05 61 71 72 00

Albigeois-Québec

André LAGRANGE
Mairie de Marsac
81150 MARSAC
☎ 05 63 55 40 47

Nord-Pas-de-Calais

Cambrésis-Hainaut-Québec

Frédérique FERTIN
4 chemin des Marlettes
59267 PROVILLE
☎ 03 27 78 38 76

Artois-Ternois-Québec

Maurice LEROY
BP 14
62118 HAMBLAIN-LES-PRÉS
☎ 03 21 50 00 38

Côte-d'Opale-Québec

Nadine LEDET
83 rue Aristide Briand
62200 BOULOGNE-SUR-MER
☎ 03 21 31 57 40

Champagne-Ardennes

Champagne-Québec

Noëlle BERTON
C.I.S. - Parc Léo Lagrange
51100 REIMS
☎ 03 26 40 52 60

Langres-Montréal-Québec

Jean-Paul PIZELLE
Pelgney
52200 LANGRES
☎ 03 25 87 15 91

Ile-de-France

Paris-Québec

Gilbert PILLEUL
5 rue de la Boule Rouge
75009 PARIS
☎ 01 48 24 97 27

Versailles-Yvelines-Québec

Hubert CHARRON
145 bis, Grande Rue - 92310 SÈVRES
☎ 01 41 14 95 34
Mail: busigny@montrouge.rps.slb.com

Essonne-Québec

Serge DUBIEF
La Maison Internationale
40, avenue de la République
91230 MONTGERON
☎ 01 69 03 82 41
Fax : 01 69 83 15 66

Seine-Saint-Denis-Québec

Jean-Jacques JENNE
1 rue Pierre Curie
93350 LE BOURGET
☎ 01 48 37 74 64

Val-de-Marne-Québec

Christiane BOUVARD
4 quai du Port
94130 NOGENT-SUR-MARNE
☎ 01 43 24 34 66

Val-d'Oise-Québec

Jacques LEMAIRE
15 rue Pierre Brossollette
95240 CORMELLES-EN-PARISIS
☎ 01 34 50 17 72

Auvergne

Auvergne-Québec

Pierre MAITRE
31 rue de la Garde
63140 CHATEL-GUYON
☎ 04 73 86 03 71

Languedoc-Roussillon

Gard-Québec

Véronique ARANCET
7, rue d'Entre Vigne
30310 VERGEZE

Montpellier-Hérault-Québec

Jean-Pierre GAUBERT
Aubaygues
34700 ST-ETIENNE-DE-GOURGAS
☎ 04 67 44 62 69

Perpignan-Roussillon-Québec

Marie-Christine ESCALE
5, rue Frédéric Bartholdi
66050 PERPIGNAN
☎ 04 68 63 84 99

Lorraine

Lorraine-Québec

Bernard GENOT
14 rue du Cheval Blanc
54000 NANCY
☎ 03 83 38 33 44

Alsace

Alsace-Québec

Jean-Daniel SCHELL
11 rue Wimpheling
67000 STRASBOURG
☎ 03 88 60 34 74

Franche-Comté

Franche-Comté-Québec

Roland BOILLOT
1, route vers le Lavoir
70700 VELLOREILLE-LES-CHOYE
☎ 03 84 32 95 88

Belfort-Québec

Dominique COLIN
Centre Culturel du Mont
Avenue du Château d'eau
90000 BELFORT
☎ 03 84 21 76 29

Bourgogne

Bourgogne-Québec

Jean-Paul MONTTHIOUX
Rue de la Velle
Reulle-Vergy
21220 GEVREY CHAMBERTIN
☎ 03 80 61 40 93

Rhône-Alpes

Bugey-Québec

Didier LORENZINI
Impasse de Longemale
01100 OYONNAX
☎ 04 74 77 00 22

Alpes-Québec

Catherine GIRARD
14, place Saint Bruno
38000 GRENOBLE
☎ 04 76 84 98 70

Lyon-Québec

Raymond SANCHEZ
B.P. 3020
69396 LYON CEDEX 03
☎ 04 78 60 88 21

Alpes-Léman-Québec

Jean-Michel HERCOURT
5 rue Jules Verne
74100 ANNEMASSE
☎ 04 50 92 66 76

Provence-Alpes Côte d'Azur

Côte-d'Azur-Québec

Jean GIRARDOT
"Les Anthémis"
35 chemin du Colombier
06110 LE CANNET
☎ 04 93 69 84 49

Terres-de-Provence-Québec

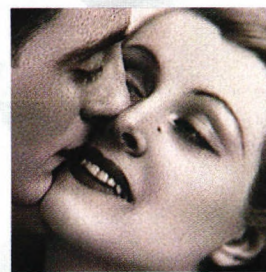
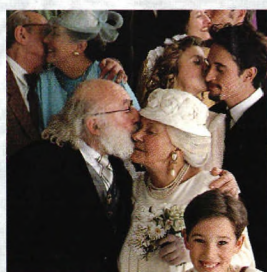
Janine GIRAUD-HÉRAUD
Saint-Canadet
13610 LE PUY-
SAINTE-RÉPARADE
☎ 04 42 61 97 74
(de 18 h. à 20 h. du lundi
au vendredi).

Corse

Corse-Québec

Jacques DONAT-CASANOVA
B.P. 42
20166 PORTICCIO
☎ 04 95 25 12 58

Partenaire de l'Association France - Québec
et du Mouvement Desjardins.



Le groupe AG2R c'est :

- **l'AGRR**
la retraite complémentaire
- **l'AGRR Prévoyance**
la prévoyance collective
- **A.G.MUT**
les mutuelles, la santé
- **PRIMA**
les assurances de biens (auto, habitation)
l'assurance-vie, l'épargne, l'assurance
dépendance, l'assurance santé voyages,
l'assurance santé animaux
- **PRIMATOUR**
le tourisme, les loisirs

16,5 MILLIARDS DE FRANCS D'ENCAISSEMENTS EN 1997

350 000 ENTREPRISES ET 4 000 000 DE SALARIÉS ET RETRAITÉS

FONT CONFIANCE AU GROUPE AG2R.

PRÈS DE 1% DES ENCAISSEMENTS EST CONSACRÉ À L'ACTION SOCIALE.

PRÈS DE 2 000 COLLABORATEURS À VOTRE SERVICE DANS PLUS DE 60 VILLES.

3615 CODE AG2R INFO - 1,01 FRANC LA MINUTE

Site INTERNET [http:// www.ag2r.tm.fr](http://www.ag2r.tm.fr)